



natagora

RÉSEAU D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT PAR BIO-INDICATEURS
DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

MONITORING DES POPULATIONS D'OISEAUX EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

RAPPORT FINAL 2024

MONITORING RÉCURRENT DE L'AVIFAUNE - ATLAS DES OISEAUX 2022-2025

MARCHÉ PUBLIC 2020G0330 - TROISIÈME RECONDUCTION



natagora



**bruxelles
environnement**
.brussels



natuurpunt

*Marché public octroyé par la Région de Bruxelles-Capitale à Natagora Aves.
Avec le soutien du département Nature et Biodiversité de Bruxelles Environnement.*

MONITORING DES POPULATIONS D'OISEAUX EN REGION BRUXELLES-CAPITALE

RAPPORT FINAL 2024

INFOS LÉGALES

Comité d'accompagnement :

Olivier Beck, fonctionnaire dirigeant
Florence Didion
Ben Van der Wijden
Mathias Engelbeen
Guy Rotsaert
Jean-Yves Paquet
Marius Pailhès
Jorg Lambrechts
Simon Feys
Antoine Derouaux

obeck@environnement.brussels
fdidion@environnement.brussels
bvanderwijden@environnement.brussels
mengelbeen@environnement.brussels
grotsaert@environnement.brussels
jean-yves.paquet@natagora.be
marius.pailhes@natagora.be
jorg.lambrechts@natuurpunt.be
simon.feys@natuurpunt.be
antoine.derouaux@natagora.be

Département Études :

Traverse des Muses, 1 5000 Namur
www.natagora.be
info@natagora.be

Personne de contact :

Marius Pailhès – marius.pailhes@natagora.be

Financement :

Marché public octroyé par Bruxelles Environnement (2020G0330)

Photos de couverture :

Marc Fasol

Rédaction et mise en page :

Marius Pailhès

Citation recommandée :

PAILHES M., 2024. Monitoring des populations d'oiseaux en Région Bruxelles-Capitales – Rapport final 2024, Natagora, Rapport du Département Études, 82 pp.



Présente dans tout l'espace Wallonie-Bruxelles, Natagora possède de nombreuses réserves naturelles, réparties sur 4 800 hectares. Le grand objectif de l'association est d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de contribuer au rétablissement d'un meilleur équilibre entre activités humaines et protection de l'environnement.

Aanwezig in de hele Federatie Wallonië-Brussel, Natagora beschikt over talrijke natuurgebieden, verspreid over 4 800 ha. Het groot doel van de vereniging is de achteruitgang van de biodiversiteit te stoppen en tot het herstel van een beter evenwicht tussen de mens en de natuur bij te dragen.



RÉSUMÉ	4
SAMENVATTING.....	7
INTRODUCTION.....	10
SUIVIS ORNITHOLOGIQUES EN RÉGION BRUXELLOISE.....	11
I. <i>Suivi de l'avifaune commune par points d'écoute</i>	<i>11</i>
Introduction	11
Rappel méthodologique.....	11
Répartition spatiale des points	11
Encodage des données SOCBRU	12
Matériel et méthode.....	13
Résultats et analyse	14
Utilisation des données à l'international	28
Références	28
II. <i>Inventaire des hirondelles.....</i>	<i>29</i>
Hirondelles de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>)	29
Hirondelles de rivage (<i>Riparia riparia</i>)	37
Hirondelles rustiques (<i>Hirundo rustica</i>)	40
Références	40
III. <i>Suivi des perruches</i>	<i>41</i>
Perruches à collier (<i>Psittacula krameri</i>) et alexandre (<i>P. eupatria</i>)	41
La Conure veuve (<i>Myiopsitta monachus</i>).....	43
Références	44
IV. <i>Suivi des oiseaux d'eau communs au printemps (DPOE)</i>	<i>45</i>
Introduction	45
Méthode	45
Encodage des données	46
Résultats.....	47
Références	49
V. <i>Suivi des oiseaux d'eau hivernants (DHOE).....</i>	<i>50</i>
Introduction	50
Organisation des dénombrements	50
Résultats : Hiver 2023-24	52
Références	59
VI. <i>Atlas des oiseaux nicheurs et hivernants de Bruxelles.....</i>	<i>60</i>
Introduction	60
Objectifs du projet	60
Méthodologie.....	61
Outils.....	63
Charge de travail et coordination par Natagora	64
Produit final attendu.....	65
État d'avancement	65
Références	67
REMERCIEMENTS	68
ANNEXES	70

RÉSUMÉ

Le monitoring récurrent des populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale, commandité par Bruxelles Environnement, est assuré annuellement par le département Études de Natagora et son pôle ornithologique Aves. Il concerne les espèces nicheuses communes (par la méthode des points d'écoute), les colonies d'hirondelles, les espèces exotiques, les oiseaux d'eau nicheurs et les oiseaux d'eau hivernants. Des enquêtes spécifiques complémentaires sont également réalisées à la demande de Bruxelles Environnement.

Suivi de l'avifaune commune bruxelloise (SOCBRU) : espèces nicheuses communes.

Sur le long terme, pour la période courant de 1992-2024, on dénombre 41 espèces à tendance significative dont : 16 espèces sont en déclin (39%), 15 espèces sont stables (37%) et 10 espèces sont en croissance (24%).

Plus précisément, sont en déclin marqué depuis 1992 : Le Moineau domestique, la Tourterelle turque, le Pouillot fitis, la Fauvette des jardins, l'Étourneau sansonnet, la Fauvette grisette, le Roitelet huppé, la Mésange huppée, le Merle noir, le Verdier d'Europe, la Martinet noir, l'Accenteur mouchet, la Pie bavarde, le Canard colvert, le Troglodyte mignon et le Pouillot véloce. Notons que, parmi ces espèces, certaines sont (ou étaient) considérées comme des oiseaux des villes très communs (Moineau domestique, Tourterelle turque, Étourneau sansonnet ...) et que d'autres sont en déclin bien qu'omniprésentes et communes dans la capitale (Pouillot véloce, Accenteur mouchet, Troglodyte mignon ...). Le Merle noir a marqué une chute brutale en 2018 et 2019 suite à une épizootie à virus USUTU particulièrement agressive pendant les épisodes caniculaires urbains, il se redresse progressivement depuis 3 ans. La régression du Merle noir est un cas exemplatif, tout comme celui du Moineau domestique, il met en évidence une triple influence combinée : dégradation de l'habitat (fragmentation, diminution des ressources alimentaires, disparition des zones favorables à la nidification ...), évolution climatique et épizootie, ces causes se renforçant mutuellement.

Sont en croissance forte depuis 1992 : l'Ouette d'Égypte, le Choucas des tours, la Buse variable, la Perruche à collier ainsi que 6 autres espèces. Parmi ces espèces en progression, deux sont exotiques.

Suivi de l'avifaune commune bruxelloise (SOCBRU) : analyse par groupes multispécifiques.

Les points d'écoute en période de nidification montrent, en termes d'abondance moyenne, une évolution globale de l'avifaune bruxelloise en légère baisse depuis 1992 et une stabilisation depuis 10 ans. Le groupe des espèces indigènes communes est également en déclin modéré (-1,1% par an) sur le long terme et stable depuis 10 ans.

- Les espèces exotiques sont en croissance (+5,2% par an) depuis 1992 et semblent se stabiliser sur les 10 dernières années (incertain).
- Le groupe des espèces cavernicoles indigènes est stable à long et moyen termes.
- Les oiseaux nichant sur le bâti, dans des cavités telles que les trous de boulin, les fissures dans les murs, sous les corniches, derrière les gouttières, sous les tuiles, en haut des pignons etc. sont typiques de la 'zone grise' de la Région de Bruxelles-Capitale par opposition à la ceinture verte. Ce groupe d'espèces fortement anthropophile (Martinet noir, Moineau domestique, Rougequeue noir et Étourneau sansonnet) est malheureusement en déclin marqué : -4,3% par an depuis 1992. La tendance semble néanmoins se stabiliser ces dernières années, bien que cela puisse être la conséquence d'un faible effectif restant.
- Les corvidés sont en progression sur le long terme : +2,2% depuis 1992 et la tendance semble incertaine (voire en diminution) ces dernières années. Le Corbeau freux n'apparaît pas encore dans les résultats bien que l'espèce semble de plus en plus présente à Bruxelles.
- Le groupe des espèces migratrices insectivores, liées aux friches urbaines, est en déclin marqué depuis 1992 : -2,4 % par an. La tendance (incertaine) semble se stabiliser ces dix dernières années, ce qui pourrait simplement être dû aux faibles effectifs restant. Étant donné que les espaces ouverts, en friche, disparaissent progressivement suite à leur urbanisation, les Sylvidés (Fauvettes et autres) contribuent à la tendance négative globale observée sur le long terme.
- Les analyses menées sur les points d'écoute en dehors de la Forêt de Soignes (espèces des quartiers résidentiels) montrent des résultats à la baisse sur le long et court terme : -1,8%/an depuis 1992.
- Le groupe des espèces forestières (points d'écoute dans la Forêt de Soignes), par ailleurs, semble stable sur le long terme et la tendance est incertaine pour les 10 dernières années.

Le suivi des colonies d'hirondelles

L'Hirondelle de fenêtre, après une quasi-disparition en tant qu'espèce nicheuse à Bruxelles (33 couples en 2002), a connu une croissance soutenue suite, entre autres, aux mesures de protection prises visant à placer des nichoirs et à sensibiliser la population. La croissance globale de l'espèce depuis 2002 est due à deux phénomènes, les actions de protection (placement de nichoirs et sensibilisation) initiées par le GT Hirondelles Natagora et la Commission ornithologique de Watermael-Boitsfort (COWB) dans l'est et le sud-est de la région bruxelloise et une croissance spontanée des colonies de Forest et de Haren, colonies dont les hirondelles construisent elles-mêmes leur nid avec de la boue. En 2024, on observe un record historique depuis 1992 avec 522 nids occupés, soit une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente. La jeune colonie des brasserie SILO-Meudon semble s'épanouir et s'installer davantage encore cette année.

L'Hirondelle de rivage, une espèce peu commune en Belgique, exigeante du point de vue écologique pour ses sites de nidification et disparue de la région bruxelloise depuis 1978 en tant que nicheuse, s'est réimplantée avec succès le long du canal en 2021 (10 couples, probablement attirés par les caissons nichoirs installés plus tôt dans l'année). En 2024, les résultats sont à nouveau exceptionnels avec 53-57 couples nicheurs estimés (pour 72 cavités potentielles, soit un taux d'occupation autour de 75%).

L'Hirondelle rustique n'est pratiquement plus présente en Région de Bruxelles-Capitale alors qu'elle était encore commune et bien répartie dans la ceinture verte dans les années 80-90. Ceci est principalement dû à la disparition de son habitat (fermes et zones agricoles). En 2024, on a recensé 13 nids occupés, dont la grande majorité dans la campagne de Neerpede à Anderlecht (12) et un au Coin du Balais à Watermael-Boitsfort.

Le suivi des perruches

À Bruxelles, on peut observer 3 espèces de perruches : la Perruche à collier, la Perruche alexandre et la Conure veuve. Les Perruches à collier et alexandre de l'agglomération étendue de Bruxelles se rassemblent le soir dans des dortoirs. Certains sont bien connus (OTAN (Evere), SIMONIS (Koekelberg), Forest (Bd de le Ile armée), Étangs d'Ixelles). Leur taille est très variable, allant de quelques dizaines d'oiseaux à plusieurs milliers. En 2016, date du dernier recensement, +/- 9.000 Perruches y avaient été dénombrées. Bien qu'on observe une stabilisation des effectifs à Bruxelles, aussi bien aux points d'écoute qu'en présence aux dortoirs (2016), la Perruche à collier continue son expansion dans les deux Brabants, dans d'autres provinces de Flandre et en partie dans le sillon Haine-Sambre-Meuse. La **Perruche alexandre**, nouvelle arrivée, est en progression forte. La présence de la **Conure veuve**, remarquable par les immenses nids coloniaux qu'elle installe dans les arbres, se limite à quelques noyaux de colonies et un nombre limité de petites colonies satellites pionnières. Cette dernière espèce ne semble pas en croissance notable.

Le dénombrement printanier de oiseaux d'eau (DPOE)

Le suivi des oiseaux d'eau communs au printemps a été réalisé sur un échantillon de 23 étangs bruxellois.

Au total, **16 espèces** et **un hybride** ont été dénombrées pour un effectif total de 2174 individus. Les espèces aquatiques s.s. les plus abondantes sont dans l'ordre décroissant : la Foulque macroule, la Bernache du Canada, le Canard colvert, l'Ouette d'Égypte, le Fuligule morillon, la Gallinule poule-d'eau, le Grèbe huppé, le Grand cormoran, le Canard chipeau, le Fuligule milouin, l'Oie semi-domestique, l'Oie cendrée, le Grèbe castagneux, le Cygne tuberculé, le Canard semi-domestique, le Canard mandarin et l'Oie cendrée x Bernache du Canada. Deux espèces exotiques ont été rencontrées : la Bernache du Canada et l'Ouette d'Égypte. Les espèces exotiques représentent 27,8 % de l'avifaune aquatique printanière.

Les effectifs les plus élevés se trouvent au Domaine Royal de Laeken, aux étangs Mellaerts, aux étangs d'Ixelles, aux étangs de Neerpede et au Parc de Woluwe.

Le dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (DHOE)

Bruxelles est également une région d'hivernage pour les oiseaux aquatiques. Des dénombrements hivernaux sont organisés depuis 1966. Pendant le mois de **janvier** de l'hiver 2023-2024, une cinquantaine de sites ont été visités en région bruxelloise. Un total de 4689 individus a été recensé pour **33 espèces** et **6 hybrides**. L'espèce la plus abondante est la Foulque macroule avec 1019 individus, suivie par la Mouette rieuse avec 755 individus. Les trois sites accueillant les plus grands effectifs sont le Domaine Royal de Laeken, la partie nord du canal de Bruxelles et le bassin de Battelage à Anderlecht. La plus grande diversité d'espèces a été observée au Domaine Royal de laeken (21 esp.), Au Val Duchesse (14 esp.) et aux étangs de Neerpede (13 esp.).

L'Atlas des Oiseaux nicheurs et hivernants de Bruxelles

Le projet Atlas a été lancé en 2022 et portera sur la période de 2022-2025 en venant s'ajouter au programme de monitoring récurrent déjà en place. En couvrant ainsi trois printemps et trois hivers, l'Atlas consiste à dresser un état des lieux de l'avifaune bruxelloise et mettre à jour les Atlas des oiseaux nicheurs précédents (1989-1991 et 2000-2004). La version 2022-2024 comporte pour la première fois un dénombrement des oiseaux hivernants. La localisation des espèces et l'estimation des effectifs se fait sur base d'une grille de 198 carrés d'1km². Jusqu'à présent, une centaine de volontaires ont participé aux dénombrements printaniers et hivernaux.

L'année 2024 signe la troisième et dernière saison de suivis pour les espèces nicheuses. Toutes les données ont été validées et analysées. La cartographie, espèce par espèce, de la répartition et l'évolution des oiseaux nicheurs est en cours. Les résultats pour les nicheurs seront présentés, et accessibles gratuitement, au sein d'un document récapitulatif courant 2025.

La dernière saison de suivi hivernal s'est également achevée le 28 février dernier. La clôture de chaque carré est en cours par le staff et les volontaires. La validation de ces estimations sera réalisée au fur et à mesure de l'avancée de ces dernières. La validation, l'analyse et la cartographie des données hivernales ne font pas l'objet de ce marché public et devraient être réalisées ultérieurement.

SAMENVATTING

De monitoring van vogelpopulaties in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, in opdracht van Leefmilieu Brussel, wordt jaarlijks uitgevoerd door het onderzoeksdepartement van Natagora en zijn ornithologische cel Aves. Het betreft alledaagse broedvogels (via de methode van luisterpunten), zwaluwkolonies, uitheemse soorten, broedende watervogels en overwinterende watervogels. Daarnaast worden er op vraag van Leefmilieu Brussel aanvullende specifieke onderzoeken uitgevoerd.

Follow-up van de alledaagse Brusselse vogelpopulaties (SOCBRU): alledaagse broedvogels

Op lange termijn, van 1992 tot 2024, zijn er 41 soorten met een significante trend, waarvan: 16 soorten achteruitgaan (39%), 15 soorten stabiel blijven (37%) en 10 soorten toenemen (24%).

Meer specifiek is er een duidelijke daling sinds 1992 voor huismus, Turkse tortel, fitis, tuinfluiter, spreeuw, grasmus, goudhaan, kuifmees, merel, groenling, gierzwaluw, heggenmus, ekster, wilde eend, winterkoning en tjiftjaf. Onder deze soorten bevinden zich soorten die als typische stadsvogels worden beschouwd (huismus, Turkse tortel, spreeuw ...) en andere die, hoewel nog wijdverspreid en algemeen aanwezig in de hoofdstad, toch achteruitgaan (tjiftjaf, heggenmus, winterkoning ...). De merel kende in 2018 en 2019 een drastische terugval als gevolg van een agressieve uitbraak van het Usutu-virus, die vooral sterk om zich heen sloeg tijdens de stedelijke hittegolven. Sinds drie jaar herstelt de soort zich langzaam. Het geval van de merel – net zoals dat van de huismus – is exemplarisch: het illustreert een gecombineerde drievoudige invloed van habitatdegradatie (versnippering, afname van voedselbronnen, verdwijnen van nestplekken ...), klimaatverandering en epizootie, die elkaar versterken.

Sterk toegenomen sinds 1992 zijn onder meer: Nijlgans, kauw, buizerd, halsbandparkiet en nog zes andere soorten. Twee van deze soorten in opmars zijn uitheems.

Monitoring van de alledaagse avifauna van Brussel (SOCBRU): analyse per multispecifieke groep.

De luisterpunten tijdens het broedseizoen tonen gemiddeld een globale, licht dalende evolutie van de Brusselse vogelpopulatie sinds 1992, met een stabilisatie de laatste 10 jaar. De groep van alledaagse inheemse soorten neemt op lange termijn ook matig af (-1,1% per jaar) en blijft stabiel de laatste 10 jaar.

- De uitheemse soorten nemen toe (+5,2% per jaar) sinds 1992 en lijken de jongste 10 jaar te stabiliseren (onzekere trend).
- De groep van inheemse holenbroeders blijft stabiel op gemiddelde en lange termijn.
- Typisch voor de 'grijze zone' van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest in tegenstelling tot de groene rand zijn soorten die nestelen in gaten, in scheuren in muren, achter dakgoten, onder dakpannen, in puntgevels ... Deze sterk antropogene soorten (gierzwaluw, huismus, zwarte roodstaart en spreeuw) gaan helaas sterk achteruit: -4,3% per jaar sinds 1992. De trend lijkt de laatste jaren echter af te vlakken, hoewel dit te wijten kan zijn aan de lage aantallen die nog overblijven.
- De kraaiachtigen nemen op lange termijn toe: +2,2% sinds 1992. De trend lijkt de laatste jaren onzeker (zelfs licht dalend). De roek komt nog niet voor in de resultaten, hoewel de soort steeds meer aanwezig lijkt te zijn in Brussel.
- De groep van trekkende insectenetende soorten die verbonden zijn met stedelijke braakliggende terreinen is sinds 1992 sterk achteruitgegaan: -2,4% per jaar. De (onzekere) trend lijkt zich de afgelopen tien jaar te hebben gestabiliseerd, wat simpelweg te wijten zou kunnen zijn aan de lage aantallen die zijn overgebleven. Aangezien open en braakliggende ruimtes verdwijnen door verdere verstedelijking, dragen de Sylviidae (zoals gewone grasmussen en andere zangvogels) bij aan de globale negatieve trend op lange termijn.
- Analyse van de luisterpunten buiten het Zoniënwoud (in woonwijken) toont op lange en korte termijn een daling: -1,8% per jaar sinds 1992.
- De groep bosvogels (luisterpunten in het Zoniënwoud) lijkt daarentegen stabiel te blijven op lange termijn en de trend van de jongste 10 jaar is onzeker.

De monitoring van zwaluwkolonies

De **huiszwaluw**, die bijna verdwenen was als broedvogel in Brussel (33 koppels in 2002), kende een gestage groei dankzij beschermingsmaatregelen zoals het plaatsen van nestkasten en sensibilisering. De globale groei van de soort sinds 2002

is te danken aan beschermingsacties (plaatsen van nesten en sensibiliseren) van de werkgroep zwaluwen (GT Hirondelles) van Natagora en de Vogelcommissie van Watermaal-Bosvoorde (Commission ornithologique de Watermaal-Boitsfort, COWB) in het oosten en zuidoosten van Brussel, en spontane groei van kolonies in Vorst en Haren, waar de vogels hun nest zelf bouwen met modder. In 2024 is een record opgetekend sinds 1992: 522 bezette nesten, een stijging van 9% t.o.v. het voorgaande jaar. De jonge kolonie aan de SILO-Meudonbrouwerij lijkt zich goed te ontwikkelen.

De **oeverzwaluw**, een zeldzame soort in België die veeleisend is op het vlak van zijn broedlocaties, was sinds 1978 verdwenen uit Brussel. In 2021 vestigde de soort zich opnieuw langs het kanaal (10 koppels, vermoedelijk aangetrokken door de eerder dat jaar geplaatste broedkasten). In 2024 zijn er opnieuw uitzonderlijke resultaten: naar schatting 53-57 broedparen (van 72 mogelijke broedholtes, bezettingsgraad ca. 75%).

De **boerenzwaluw** is praktisch verdwenen uit het Brussels Gewest, hoewel ze in de jaren 80-90 nog vaak voorkwam en mooi verdeeld was over de Groene Rand. De oorzaak is vooral het verdwijnen van geschikte habitats (boerderijen, landbouwzones). In 2024 werden 13 bezette nesten geteld: 12 in het landelijke Neerpède (Anderlecht) en één in de wijk de Bezemhoek (Watermaal-Bosvoorde).

Monitoring van parkieten

In Brussel worden drie soorten parkieten waargenomen: halsbandparkiet, grote alexanderparkiet en monniksparkiet.

De halsband- en grote alexanderparkieten uit de Brusselse agglomeratie verzamelen 's avonds op slaapplekken. Sommige zijn goed gekend (NAVO (Evere), Simonis (Koekelberg), Vorst (Brits Tweedelegerlaan), de Vijvers van Elsene). Hun aantal varieert sterk: van enkele tientallen tot duizenden. In 2016, bij de laatste telling, werden ongeveer 9.000 halsbandparkieten geteld. Hoewel de aantallen in Brussel lijken te stabiliseren, zowel op luisterpunten als op slaapplekken (2016), breidt de halsbandparkiet zich verder uit in Vlaams- en Waals-Brabant, andere Vlaamse provincies en deels in het Henegouwse Sambre-Maasbekken. De **grote alexanderparkiet** is een nieuwkomer en breidt zich sterk uit. De **monniksparkiet**, herkenbaar aan de enorme kolonienesten die deze soort in bomen bouwt, blijft beperkt tot enkele koloniekernen met weinig kleine satellietkolonies. Deze laatste soort lijkt niet significant toe te nemen.

Lentetelling watervogels (LTWV)

De monitoring van alledaagse watervogels in het voorjaar gebeurde op in totaal 23 Brusselse vijvers.

In totaal werden **16 soorten** en **één hybride** geteld, goed voor 2.174 exemplaren. De meest talrijke soorten zijn meerkoet, grote Canadese gans, wilde eend, Nijlgans, kuifeend, waterhoen, fuut, aalscholver, krakeend, tafeleend, parkgans, grauwe gans, dodaars, knobbelzwaan, parkeend, mandarijneend en grauwe gans x grote Canadese gans. Twee uitheemse soorten werden waargenomen: grote Canadese gans en Nijlgans. Uitheemse soorten vertegenwoordigen 27,8% van de voorjaarswatervogels.

De hoogste aantallen werden genoteerd in het Koninklijk Domein van Laken, de Mellaertsvijvers, de Vijvers van Elsene, de vijvers in Neerpède en het Woluwepark.

Wintertelling watervogels (WTWV)

Brussel is ook een overwinteringsgebied voor watervogels. Wintertellingen vinden plaats sinds 1966. In **januari** van de winter van 2023-2024 werden een vijftigtal locaties bezocht in het Brussels Gewest. Er werden 4.689 individuen geteld, verdeeld over **33 soorten** en **6 hybriden**. De meest voorkomende soort was de meerkoet (1019), gevolgd door kokmeeuw (755). De grootste aantallen werden gezien in het Koninklijk Domein van Laken, het noordelijk deel van het kanaal van Brussel en het 'bassin de Batelage' (Anderlecht). De meeste soorten werden waargenomen in het Koninklijk Domein van Laken (21 soorten), het Hertoginnedal (14) en de vijvers van Neerpède (13).

Atlas van broed- en overwinterende vogels in Brussel

Het Atlasproject werd gelanceerd in 2022 en bestrijkt de periode 2022-2025, als aanvulling op het bestaande monitoringprogramma. Door drie lentes en drie winters te monitoren, wil het project een actuele stand van zaken geven van de Brusselse avifauna, en de vorige atlanten (1989-1991 en 2000-2004) actualiseren. De versie van 2022-2024 zal voor het eerst ook overwinterende vogels in kaart brengen. De lokalisering en de inschatting van de aantallen gebeuren op basis van een raster van 198 hokken van 1 km². Tot nu toe hebben een honderdtal vrijwilligers deelgenomen aan de lente- en wintertellingen.

2024 is het derde en laatste jaar van de broedvogeltellingen. Alle gegevens zijn gevalideerd en geanalyseerd. De verspreiding en evolutie van broedvogels wordt momenteel per soort in kaart gebracht. De resultaten ervan zullen in 2025 gratis beschikbaar zijn in een samenvattend document.

Het laatste winterseizoen liep af op 28 februari. De afsluiting van elk hok is nu bezig, door de staf en vrijwilligers. De validering van deze schattingen gebeurt stapsgewijs naarmate de gegevens worden verwerkt. De validering, analyse en cartografie van de wintergegevens vallen buiten deze overheidsopdracht en zullen later worden uitgevoerd.



Figure 1 Bouvreuil pivoine - Domaine des Silex, Watermael-boitsfort © Bosco Darimont (2025)

INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années, Aves, le pôle ornithologique de Natagora, travaille en collaboration avec Bruxelles Environnement pour assurer les missions de monitoring et d'inventaires de l'avifaune. C'est le département Études de Natagora qui est chargé de la coordination de missions. Celles-ci sont réalisées avec l'aide de nombreux ornithologues volontaires qui joignent l'utile à l'agréable en suivant divers protocoles lors de leurs sorties de terrain. Les données ornithologiques récoltées dans le cadre de ces protocoles permettent ensuite de nombreuses analyses et comparaisons. Elles sont essentielles pour répondre aux différentes exigences européennes, notamment dans le cadre de la Directive « Oiseaux ».

L'année 2024 a été marquée par la clôture des saisons de suivi sur le terrain pour l'Atlas des oiseaux de Bruxelles. Cette année signe également la fin du marché public actuel pour le suivi des populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale.

Cette année, les enquêtes de terrain ont concerné la poursuite du monitoring récurrent de l'avifaune bruxelloise (point 3.B.a. du Cahier Spécial des Charges du marché public 2020G0330) et l'actualisation de l'Atlas des oiseaux nicheurs et hivernants de Bruxelles (point 3.B.b., CSC).

S'y est ajouté cette année encore le projet d'Atlas des oiseaux nicheurs et hivernants de Bruxelles dont les inventaires de terrains ont couvert la période du 1er mars 2022 au 28 février 2025. Les mises à jour des Atlas sont réalisées tous les 15-20 ans, et les 3 saisons de terrains de cette édition sont donc désormais terminées. Les résultats des espèces nicheuses sont actuellement en rédaction et les données des espèces hivernantes sont en cours de rapatriement pour analyses ultérieures.

Les différents programmes de suivi récurrent des oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale comprennent :

- ✚ Le suivi des oiseaux communs nicheurs par la méthode des points d'écoute (SOCBRU).
- ✚ Le recensement des colonies d'Hirondelle de fenêtre et de rivage.
- ✚ Le suivi des espèces exotiques dont les Perruches à collier et P. alexandre.
- ✚ Le dénombrement printanier des oiseaux d'eau (DPOE).
- ✚ Le dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (DHOE).

Les différentes missions et leurs résultats, parfois préliminaires, sont présentés dans ce rapport.

Une assistance, des conseils et des recommandations sont fournis ponctuellement à la demande de Bruxelles Environnement pour sa politique nature orientée espèces et zones naturelles en fonction des questions parlementaires ou de problématiques particulières.

Plus d'une centaine de volontaires se sont impliqués dans un ou plusieurs programmes de monitoring de l'avifaune à Bruxelles en 2024.

Afin de faciliter la correspondance des noms d'oiseaux entre le néerlandais et le français, une liste trilingue (français-néerlandais-latin) est disponible en annexe.



Figure 2 Corbeau freux - Scheutbos, Molenbeek-Saint-Jean © Evelyne Ravert (2025)

SUIVIS ORNITHOLOGIQUES EN RÉGION BRUXELLOISE

I. SUIVI DE L'AVIFAUNE COMMUNE PAR POINTS D'ÉCOUTE

INTRODUCTION

La coordination du programme de Suivi des Oiseaux Communs en Région de Bruxelles-Capitale (SOCBRU) a impliqué l'information des participants, la coordination des prises en charge des points d'écoute, la réalisation des points non attribués aux ornithologues volontaires, le rapatriement et la gestion des données. Pas moins de 32 participants, dont 31 volontaires et un membre du staff, ont été impliqués dans ce programme en 2024.

Le chapitre méthodologique ci-après est partiellement issu des rapports précédents.

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

La technique utilisée est celle des points d'écoute, dans sa variante des indices ponctuels d'abondance (IPA), qui permet d'étudier l'évolution des populations d'oiseaux territoriaux répandus (Blondel et al., 1970). Elle est particulièrement adaptée aux suivis à long terme (Verner, 1985).

La méthodologie a été adaptée au territoire géographique concerné (contexte urbain et surface restreinte). Ainsi, une portion importante du territoire est en propriété privée, ce qui limite les possibilités d'accès. Le nombre de stations est donc limité et la durée des relevés plus longue. En outre, chaque point est considéré isolément et ne participe pas à une « chaîne de points », comme c'est le cas par exemple en Wallonie où des séries de 15 points de 5 minutes sont d'application (programme SOCWAL).

Chaque relevé consiste à inventorier l'ensemble de l'avifaune contactée pendant une période de 15 minutes, au cours de laquelle tous les oiseaux vus et entendus sont répertoriés, sans limite de distance. Une distinction est faite entre les oiseaux dont la nidification est certaine (nid, jeunes nourris), ceux manifestant des comportements territoriaux (chant, cris territoriaux, parades) et les simples contacts. Ces catégories ont une pondération similaire dans les analyses, mais dans certains cas, il est utile de pouvoir opérer une sélection parmi les indices de preuves (notamment écarter les groupes en nourrissage).

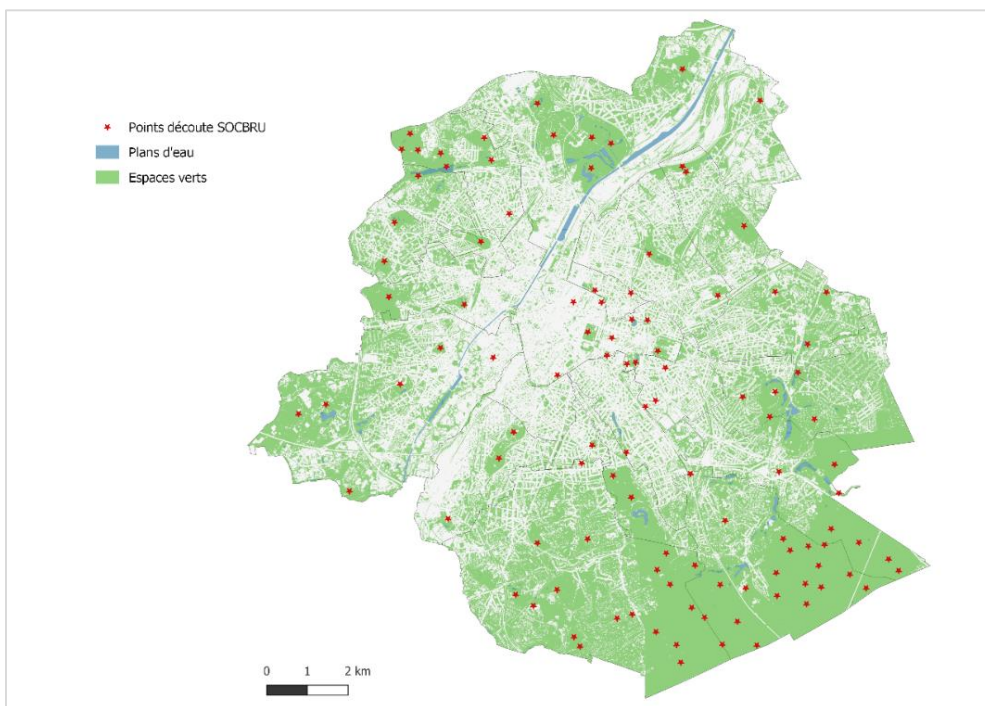
En pratique, deux relevés annuels sont effectués sur chaque station, le premier entre le **20 mars et le 20 avril** et le second entre le **15 mai et le 15 juin**, ce qui permet normalement de déceler l'ensemble des espèces nicheuses : des espèces sédentaires au cantonnement précoce aux migrateurs tardifs. Les relevés sont réalisés dans des conditions météorologiques favorables au cours des quatre heures suivant le lever du soleil.

RÉPARTITION SPATIALE DES POINTS

Au départ, en 1992, 60 stations ont été définies pour assurer le suivi de l'avifaune par points d'écoute en Région de Bruxelles-Capitale. L'échantillonnage a ensuite été complété afin d'affiner la couverture. En 2010, à la demande de Bruxelles Environnement, la couverture avait été complétée afin de prendre le mieux possible en compte l'impact des mesures en faveur du maillage vert, 15 nouveaux points ont été ajoutés. En 2022 deux nouveaux points ont été ajoutés, un dans la réserve naturelle Natagora du 'Broek' (IPA 701, Uccle) et un autre dans la réserve naturelle Natagora de la 'Roselière de Neerpède' (IPA 702, Anderlecht). In fine la couverture comprend 116 points d'écoute (Carte 1). Les relevés étant en grande partie effectués par des bénévoles, des lacunes surviennent chaque année dans l'inventaire. La proportion effectivement inventoriée reste toutefois élevée d'une année à l'autre (Weiserbs & Jacob, 2007). En 2024, 110 points ont été attribués aux volontaires et 6 l'ont été au staff, ce qui est une confirmation de l'engouement des bénévoles pour le suivi de l'avifaune bruxelloise. À noter que les 3 points situés dans le Domaine royal de Laeken, depuis longtemps inactifs, ont pu être repris en 2023 et suivis cette année encore lors de nos inventaires dans le cadre de l'Atlas des Oiseaux de Bruxelles.

La localisation des stations (Carte 1) n'est pas le fruit d'une sélection aléatoire, ni d'une ventilation en proportion de l'importance territoriale des grands types de milieux en présence. Le choix a été orienté vers la prise en compte de la diversité des espaces verts au sens le plus large, incluant les éléments naturels et traditionnels (campagnes, bois, zones humides...) mais aussi anthropiques (jardins, parcs, friches...) ; seuls quelques points sont situés en milieux densément

bâtis. En forêt de Soignes, les diverses formations et structures forestières sont couvertes : haute futaie de hêtres en majorité, mais également pineraies, taillis, boisements mixtes et clairières. Plusieurs arguments justifient cette option. D'une part, bien que la Région de Bruxelles-Capitale soit densément peuplée (1.187.890 habitants en 2016 pour 162,38 km², soit 7.135 hab/km² - données IBSA), les espaces verts en tous genres (forêts, parcs, jardins, friches, lambeaux de campagnes, zones humides, etc.) occupent une forte proportion du territoire : plus de la moitié de la superficie demeure non construite (la somme de toutes les surfaces non minéralisées représente environ 50% du territoire - Bruxelles Environnement). D'autre part, les espaces verts rassemblent la majorité de l'avifaune, tant en diversité qu'en abondance. Enfin, d'évidents problèmes de détection se posent dans les secteurs les plus densément bâtis (bruit, accès aux intérieurs d'îlots peu verdurisés...) où, de surcroît, l'avifaune est réduite à sa plus simple expression.



Carte 1 : Localisation des 116 points d'écoute en Région de Bruxelles-Capitale.

ENCODAGE DES DONNÉES SOCBRU

Les résultats SOCBRU sont saisis sur le portail d'encodage de données biologiques Observations.be (<https://observations.be> / <https://waarnemingen.be>). Les données SOCBRU ne sont pas encodées comme observations isolées mais bien dans un 'projet' spécifique structuré en fonction du protocole de monitoring SOCBRU, l'encodage est réservé aux volontaires (Fig. 3).

Figure 3 : Interface du projet SOCBRU sur la plateforme Observations.be/Waarnemingen.be (<https://observations.be/projects/21/>).

La plateforme mondiale d'encodage observation.org se décline pour chaque pays en un portail national.

Natagora et Natuurpunt, partenaires dès le début de ce projet, sont gestionnaires de [Observations.be](https://observations.be) / [Waarnemingen.be](https://waarnemingen.be), ce portail récolte les observations naturalistes et couvre tout le spectre zoologique et botanique du vivant.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse est effectuée avec le 'package' « RTRIM » qui est l'adaptation du logiciel TRIM en R (Trends and Indices for Monitoring data - Pannekoek & van Strien, 2010, Bogaart, et al., 2016). Ce package permet d'utiliser des jeux de données comportant des données manquantes (une partie des points peuvent ne pas avoir été suivis chaque année). Il offre par ailleurs la possibilité de tester trois modèles : le premier vérifie l'absence d'un effet du temps (population stable), le deuxième l'existence d'une tendance log-linéaire intégrant un effet de sites et le troisième (évolution fluctuante) inclut la possibilité d'une variation des paramètres pour chaque année (davantage de détails notamment dans l'annexe méthodologique de Vansteenwegen, 2006). Les résultats indiquent la valeur du taux de croissance (exprimé en pourcentage et qui dans le cas du troisième modèle est une moyenne des taux annuels), les écarts-types associés et la probabilité associée au test de Wald sur le paramètre de pente.

Les graphiques expriment l'évolution de l'indice d'abondance annuel rapporté à la première année d'échantillonnage ou occasionnellement les moyennes par relevés lorsque celles-ci illustrent mieux le propos.

Les données analysées sont les abondances maximales entre les deux passages par espèce, par point et par année, le choix de ce paramètre permet de limiter les biais dus à l'autocorrélation entre deux relevés réalisés au cours de la même saison au même endroit.

L'analyse suppose une répartition aléatoire des oiseaux dans l'espace (distribution de Poisson). Cette hypothèse est déjà prise en défaut par l'occupation hétérogène des habitats en fonction des exigences écologiques des espèces. Pour certaines d'entre elles, il s'ajoute une tendance grégaire plus ou moins accentuée, à l'extrême de laquelle on retrouve les espèces coloniales. En conséquence, leur répartition se traduit par d'abruptes variations de densités d'un point à l'autre. De plus, l'évaluation des effectifs présents sur un point d'écoute peut s'avérer difficile en pratique lorsque les abondances dépassent un certain seuil ; c'est particulièrement le cas du Moineau domestique (*Passer domesticus*) dont les groupes dissimulés dans les massifs buissonneux sont difficiles à dénombrer. Ces éléments sont susceptibles d'induire une grande variabilité des abondances entre points. Pour ces espèces, une analyse en termes de présence/absence, sans tenir compte du nombre d'individus observés sur chaque point, permet en revanche de mettre en évidence une évolution en termes d'occupation du territoire. Une telle approche a par exemple été aussi retenue pour certaines espèces en Wallonie (Vansteenwegen, 2006).

La définition des cinq catégories de tendance des populations est définie ci-dessous (Derouaux & Paquet, 2018), elle s'aligne sur celle du PanEuropean Common Bird Monitoring Scheme (PECBMS, 2019).

- **Forte augmentation** : augmentation significative de plus de 5 % par an (doublement des effectifs en 15 ans) et limite inférieure de l'intervalle de confiance autour de la tendance supérieure à 1,05.
- **Augmentation** : tendance significative de moins de 5 % par an et valeur inférieure de l'intervalle de confiance comprise entre 1,00 et 1,05
- **Stable** : pas d'augmentation ou de déclin significatif et la tendance est de moins de 5 % par an. L'intervalle de confiance englobe 1,00 mais sa borne inférieure est supérieure à 0,95 et sa borne supérieure est inférieure à 1,05.
- **Incertain** : pas de certitude concernant la tendance, l'intervalle de confiance comprend 1,00 et est inférieur à 0,95 et/ou supérieur à 1,05.
- **Déclin** : déclin significatif de moins de 5 % par an et valeur supérieure de l'intervalle de confiance comprise entre 0,95 et 1,00.
- **Fort déclin** : diminution significative de plus de 5 % par an (diminution de moitié de l'abondance en 15 ans) et limite supérieure de l'intervalle de confiance inférieure à 0.95

ESPÈCES PRISES EN COMPTE DANS L'ANALYSE

La technique est surtout dévolue aux espèces dont les manifestations territoriales se font par le chant. Près d'un tiers de l'avifaune nicheuse de Bruxelles est suivie par ce biais.

Les espèces non concernées sont des migrateurs (Merle à plastron (*Turdus torquatus*), Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) ...), des espèces pour lesquelles la technique des points d'écoute est inadéquate (oiseaux d'eau, hirondelles, rapaces nocturnes...) ainsi que des nicheurs rares pour lesquels le nombre de contacts est insuffisant. Il est à remarquer que, pour les espèces traitées, certaines données sont susceptibles de concerner des migrateurs et/ou des oiseaux n'ayant finalement pas niché, la distinction avec les résidents étant irréalisable.

Le Martinet noir (*Apus apus*), espèce très mobile, pose question du point de vue de la méthode des points d'écoute car la validité d'un contact en un endroit comme indice de nidification n'est pas évidente. Vu l'importance de la population bruxelloise dans le contexte national et la difficulté de mettre en œuvre un suivi alternatif peu coûteux en temps (Weiserbs & Jacob, 1999), l'analyse a néanmoins été réalisée, mais les résultats doivent en être pris avec réserve et considérés comme un indice de présence globale.

RÉSULTATS ET ANALYSE

Les graphiques et analyses statistiques intégrant les données de 2024 ont été réalisées par Antoine Derouaux en janvier 2025. Le template des graphiques présentés plus loin respecte la charte graphique adoptée par Bruxelles-Environnement, ce qui facilite grandement l'intégration de ces figures dans leurs communications.

TENDANCE PAR ESPÈCE

L'analyse des données a été réalisée pour la période 1992-2024. Une tendance statistiquement significative a été mise en évidence pour 41 espèces (Tab. 1 et Fig. 4) soit 46 % des 89 espèces nicheuses certaines de la Région de Bruxelles-Capitale (Weiserbs et Jacob, 2007). En annexe, la figure 46 (Derouaux et Paquet, 2018) présente une explication du calcul des catégories de tendance reprises plus loin.

Parmi les 41 espèces à tendance significative, on dénombre 16 espèces (39%) en déclin sur le long terme, 15 espèces stables (37%) et 10 en croissance (24%). Les graphiques de tendance pour chacune de ces espèces sont présentés en annexe (Annexe 3, Fig. 53-57).

- **Deux espèces** sont en forte augmentation sur le long terme : l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*) et le Choucas des tours (*Coloeus monedula*).
- **Huit espèces** sont en augmentation depuis 1992 : la Buse variable (*Buteo buteo*), la Perruche à collier (*Psittacula krameri*), le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), la Sittelle torchepot (*Sitta europaea*), la Corneille noire (*Corvus corone*), le Pic épeiche (*Dendrocopos major*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) et le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*).
Parmi les espèces en augmentation prononcée, deux sont exotiques (Ouette d'Égypte et Perruche à collier)
- **Quinze espèces** sont statistiquement stables sur le long terme : le Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*), le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), le Pigeon colombin (*Columba oenas*), le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*), la Grive musicienne (*Turdus philomelos*), le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), le Pic vert (*Picus viridis*), la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), la Mésange charbonnière (*Parus major*), la Mésange nonnette (*Poecile palustris*), le Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapilla*), le Héron cendré (*Ardea cinerea*), la Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*), l'Orite à longue queue (*Aegithalos caudatus*) et le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*).
- **Quinze espèces** sont en déclin depuis 1992 : le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*), la Pie bavarde (*Pica pica*), Le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*), le Martinet noir (*Apus apus*), le Merle noir (*Turdus merula*), la Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*), le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), la Fauvette grisette (*Sylvia communis*), le Roitelet huppé (*Regulus regulus*), la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), l'Étourneau sansonnet (*Sturnius vulgaris*), la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) et le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*).

Avec des valeurs voisines de -50% depuis 1992, le déclin d'espèces très communes comme l'Accenteur mouchet, le Merle noir est interpellant et a de quoi inquiéter. Ces oiseaux des jardins, parcs et forêts ont un régime alimentaire principalement basé sur les invertébrés du sol, de la litière et des sous-étages des habitats arborés qu'ils fréquentent. Les variations épisodiques des populations d'Accenteur mouchet et de Troglodyte mignon sont souvent dues aux hivers rigoureux. Dans le cas présent, la tendance est lourde et semble transcender les épisodes d'hivers froids.

- **Une espèce** sont en déclin important depuis 1992 : le Moineau domestique (*Passer domesticus*) - 92, 6%.
Il s'agit d'une espèce anthropophile typiquement urbaine et anciennement très commune en région bruxelloise.

N.B. Suite à une modification du programme d'analyse, le dictionnaire des espèces a été modifié. Lors de l'analyse, nous avons remarqué que le Pigeon biset domestique (*Columba livia domestica*) ne correspondait plus aux anciens codes et n'apparaissait pas dans les résultats. Nous avons dès lors décidé de ne pas l'inclure dans les résultats cette année afin de ne pas devoir refaire l'analyse complète. Il sera réintégré l'an prochain.

Espèce	Nom latin	Nbr de points ¹	Croissance annuelle moyenne (%)	Évolution depuis 1992 (%)	Tendance depuis 1992
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	94	8.9%	1 566.9%	Augmentation forte
Ouette d'Egypte*	<i>Alopochen aegyptiacus</i>	74	7.7%	1 056.4%	Augmentation forte
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	70	6.1%	605.7%	Augmentation
Perruche à collier*	<i>Psittacula krameri</i>	114	3.6%	221.3%	Augmentation
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	24	1.9%	86.1%	Stable
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	107	1.4%	58.2%	Augmentation
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	89	1.3%	53.1%	Augmentation
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	116	1.2%	48.2%	Augmentation
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	105	0.9%	34.4%	Augmentation
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	113	0.6%	21.8%	Augmentation
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	111	0.6%	21.8%	Augmentation
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	111	0.3%	10.4%	Stable
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	97	0.4%	14.1%	Stable
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	104	0.1%	3.4%	Stable
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	108	0.1%	3.4%	Stable
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	116	0.0%	0%	Stable
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	88	0.0%	0%	Stable
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	116	-0.0%	0%	Stable
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	116	-0.1%	-3.2%	Stable
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	67	-0.2%	-6.4%	Stable
Roitelet triple-bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	47	-0.2%	-6.4%	Stable
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	113	-0.5%	- 5.2%	Déclin
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	114	-0.6%	-18%	Déclin
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	88	-0.9%	-25.8%	Stable
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	113	-0.9%	-25.8%	Déclin
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	80	-1.1%	-30.6%	Déclin
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	29	-1.2%	-32.9%	Stable
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	42	-1.6%	-41.3%	Stable
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	89	-1.9%	-46.9%	Stable
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	110	-2.2%	-52%	Déclin
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	98	-2.5%	-56.6%	Déclin

¹ Nombre de points d'écoute avec au moins une observation de l'espèce en 2024.

Merle noir	<i>Turdus merula</i>	116	-2.5%	-56.6%	Déclin
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	26	-2.8%	-60.8%	Déclin
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	60	-2.8%	-60.8%	Déclin
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	30	-3.4%	-68.1%	Déclin
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	57	-4.5%	-78.1%	Déclin
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	91	-6.1%	-87.5%	Déclin
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	54	-6.4%	-88.7%	Déclin
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	56	-7.7%	-92.9%	Déclin important
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	26	-8.7%	-95%	Déclin

*Espèce exotique (d'après Desmet et al., 2015)

Tableau 1 Tendances globales de l'avifaune commune en Région de Bruxelles-Capitale pour la période de 1992-2024 (taux de croissance annuel moyen et évolution depuis 1992 en %).

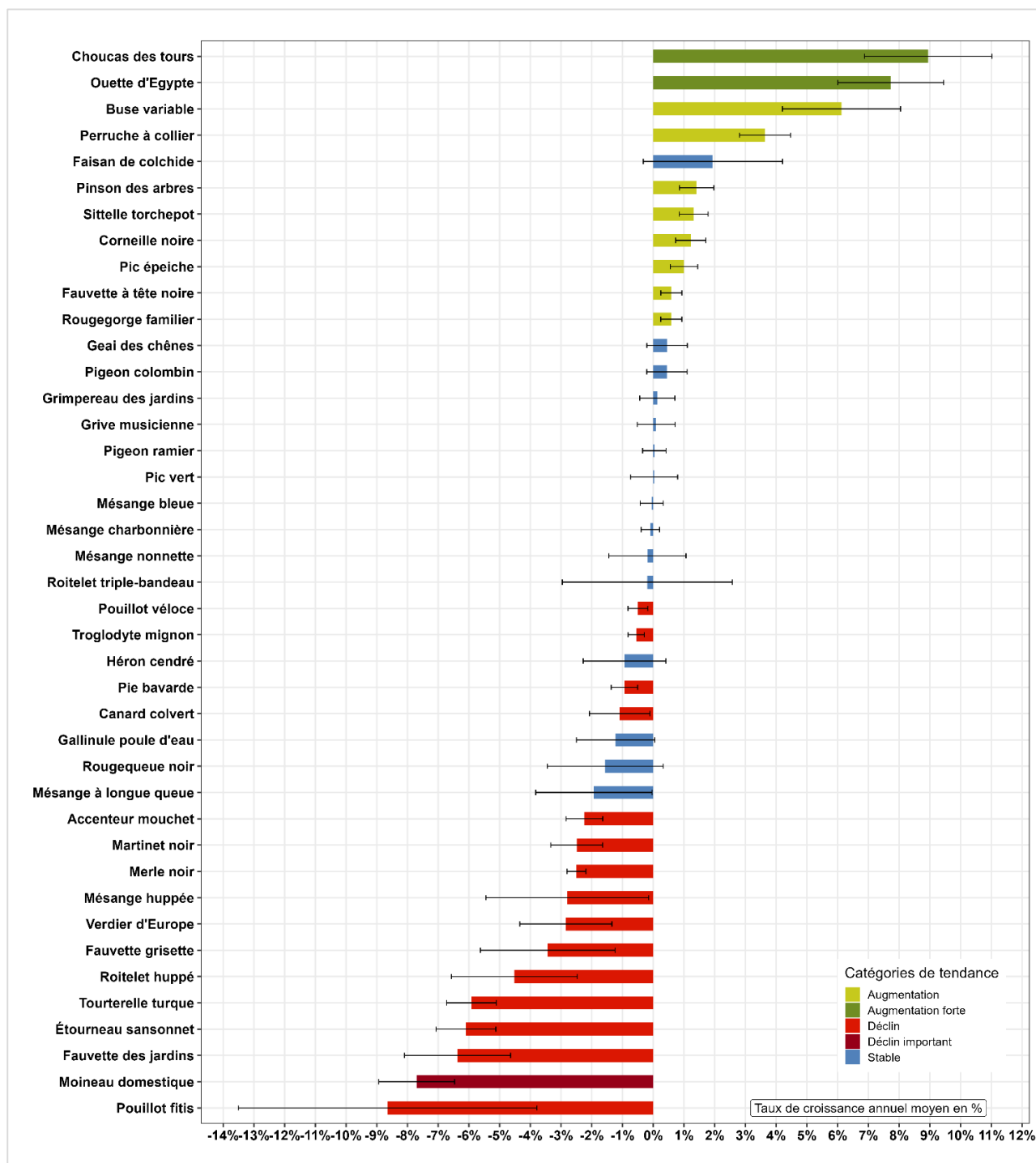


Figure 4 Tendances globales de l'avifaune commune en Région bruxelloise pour la période 1992-2024 (taux de croissance annuel moyen en %).

ESPÈCES À TENDANCE INCERTAINE

Lorsque la tendance est incertaine pour une espèce, cela signifie soit que nous n'avons pas - ou plus - assez de données recueillies pour cette espèce à Bruxelles, soit que les fluctuations inter-annuelles sont très fortes, entraînant des écarts-types importants. Les observations devenant rares ou trop peu nombreuses, il est donc impossible d'évaluer avec certitude l'évolution des populations pour ces espèces.

Outre les espèces dont le comportement ne se prête pas à la méthodologie du suivi par points d'écoute (cfr. Matériel et méthode) quelques espèces communes ne fournissent pas suffisamment de données de contact permettant à RTRIM d'obtenir des résultats statistiquement significatifs, l'intervalle de confiance comprenant 1,00 et étant inférieur à 0,95 et/ou supérieur à 1,05 (Annexe 2 - Fig. 52).

Trois catégories d'espèces donnent donc des résultats incertains :

- Les espèces autrefois communes qui sont en danger d'extinction locale.
- Les espèces communes nouvellement installées en Région de Bruxelles-Capitale.
- Certaines espèces présentes en nombre suffisamment grand pour dégager une tendance mais non statistiquement significative.

Dans un souci de lisibilité, ces espèces à intervalle de confiance trop important, et dont l'évolution est malgré tout évidente et connue, ne sont pas reprises dans l'histogramme de la figure 4.

1. Six espèces, auparavant communes en RBC, et aujourd'hui gravement menacées. Toutes sont indigènes.

- Mésange boréale (*Poecile montanus*), probablement éteinte régionalement.
- Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)
- Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- Mésange noire (*Periparus ater*)
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

2. Six espèces nouvellement installées, dont deux sont exotiques*.

- Bernache du Canada* (*Branta canadensis*)
- Perruche alexandre* (*Psittacula eupatria*)
- Pic mar (*Dendrocoptes medius*)
- Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)
- Pic noir (*Dryocopus martius*)

3. Quatre espèces indigènes présentes en nombre suffisamment grand pour dégager une tendance mais non statistiquement significative.

- Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), possiblement en croissance légère
- Pic épeichette (*Dryobates minor*), possiblement en déclin léger
- Gros-bec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), possiblement en croissance
- Bergeronnette grise (*Motacilla alba*), possiblement en déclin



Figure 5 Bergeronnette grise - Neerpede, Anderlecht © Aline de Lannoy (2024)

* Espèces apparues dans les résultats après le début du programme de suivi par points d'écoute, mais dont la tendance demeure incertaine en raison d'effectifs limités ou d'un protocole de suivi inadapté.

TENDANCES PAR GROUPE D'ESPÈCES

Une analyse de tendance par groupes d'espèces a aussi été réalisée. L'index ainsi créé, est dénommé **MSI** (index multispécifique). Dans ce type d'analyse statistique, le logiciel MSI-Tools utilise la méthode Monte Carlo pour calculer des indices multispécifiques pour un groupe d'espèces définis, le 'poids' de chaque espèce étant considéré comme égal aux autres quel que soit son effectif. Il est important de prendre en compte cette particularité de calcul pour tirer des interprétations correctes (Tab. 2)

Groupe d'espèces (MSI 2024)	Tendance annuelle moy. %/an (depuis 1992)	Évolution depuis 1992	Tendance depuis 1992
Avifaune commune bruxelloise (toutes les spp.)	-0.8 %	-23 %	Stable
Espèces indigènes	-1.1 %	- 30 %	Diminution
Espèces exotiques	5.2 %	408 %	Augmentation
Espèces cavernicoles indigènes	0.3 %	9 %	Stable
Espèces nichant sur le bâti	-4.3 %	-75 %	Diminution
Corvidés	2.2 %	103 %	Augmentation
Espèces migratrices	-2.4 %	-54 %	Diminution
Esp. des quartiers résidentiels (hors F. de Soignes)	-1.8 %	-45 %	Diminution
Esp. forestières (F. de Soignes)	-0.2 %	-7 %	Stable

Tableau 2 Tendances par groupes d'espèces en Région bruxelloise pour la période 1992-2024 (taux de croissance annuel moyen en % et évolution depuis 1992).

TOUTES LES ESPÈCES COMMUNES ET INDIGÈNES À BRUXELLES

L'évolution globale de l'avifaune bruxelloise (41 espèces) est stable sur le long terme depuis 1992 ainsi que depuis 10 ans (Fig. 6).

Il faut noter que, comparativement aux autres années, 3 espèces sont sorties de l'analyse. Cela est dû à des modifications dans le programme d'analyse et le dictionnaire des espèces, dont les code EURING. Ce manque rend la comparaison avec les années précédentes difficile à réaliser car il est susceptible d'impacter, positivement ou négativement, les résultats.

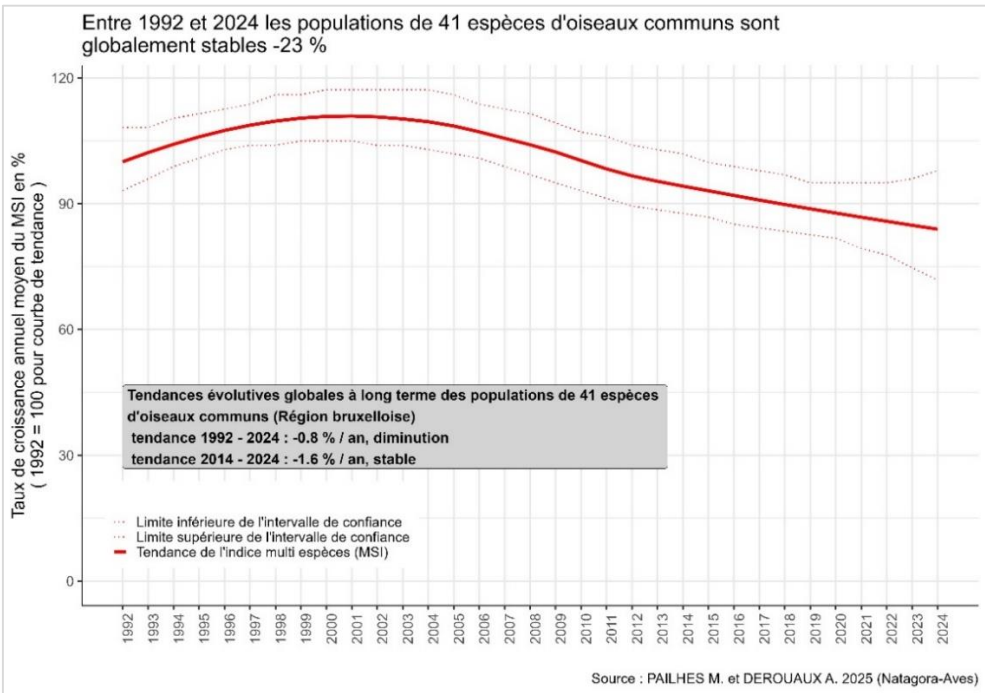


Figure 6 Tendance globale de toutes les espèces communes bruxelloises. Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.

Le groupe des **espèces indigènes** communes (33 espèces) est en diminution modérée (-1,1 % par an) sur le long terme et stable depuis 10 ans. (Fig. 7).

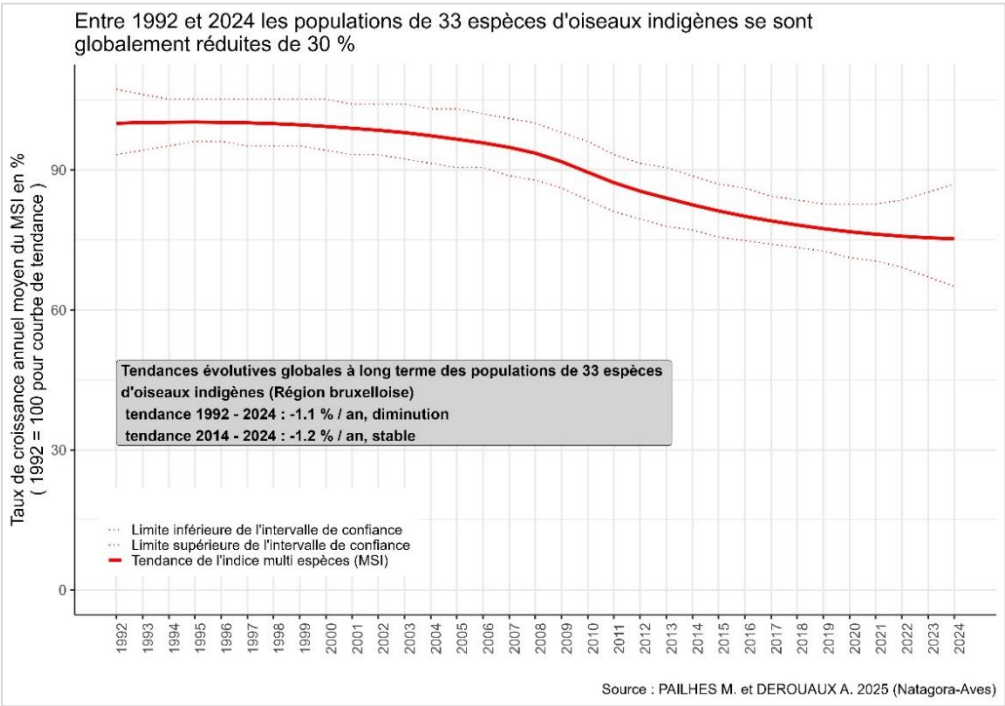


Figure 7 Tendence globale des espèces communes indigènes. Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.



Figure 8 Trogodyte mignon - Watermael-Boitsfort © Philippe Dehéran (2024)

LES ESPÈCES EXOTIQUES À BRUXELLES

Le groupe des **espèces exotiques** est en croissance (+ 5,2 % par an) et semble se stabiliser sur les 10 dernières années (0,2%, incertain). Ce groupe comprend 4 espèces : Bernache du Canada, Ouette d'Égypte, Perruche à collier, Alexandre et Conure veuve (Fig. 9).

La Perruche alexandre n'est pas incluse dans les analyses cette année ce qui pourrait en partie expliquer la forte diminution de la tendance générale sur le long terme, comparativement aux résultats présentés dans le rapport précédent (2023).

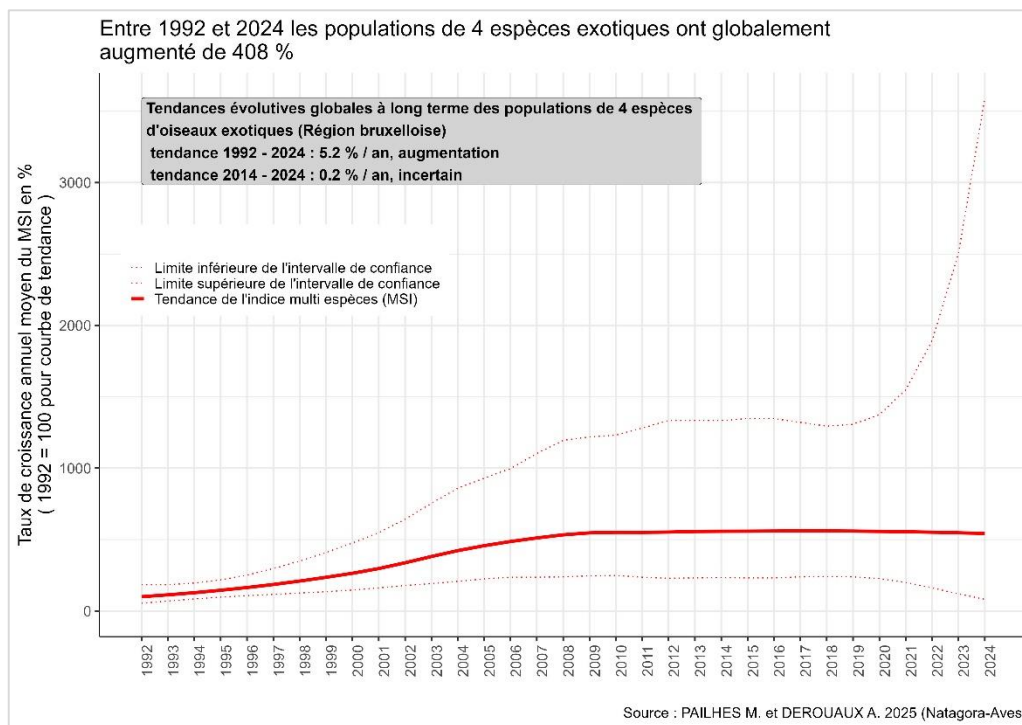


Figure 9 Tendence globale des espèces exotiques. Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.

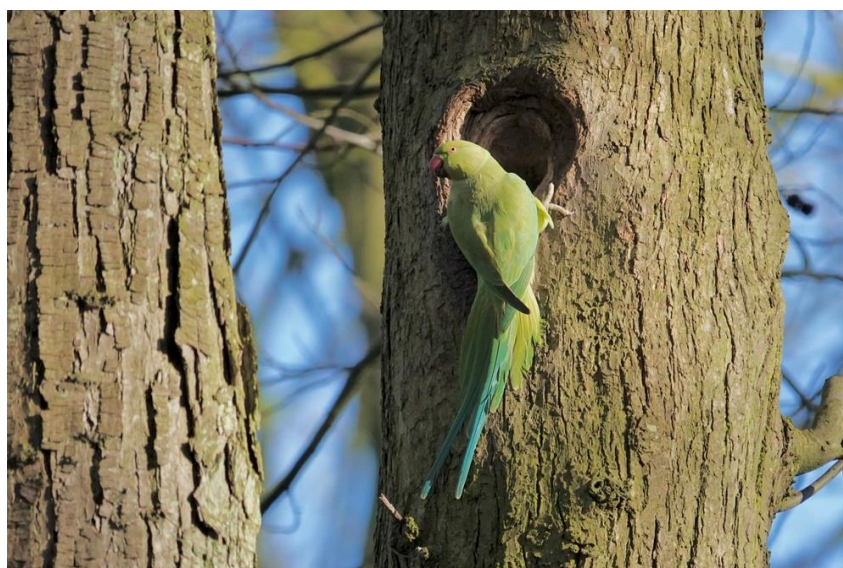


Figure 10 Perruche à collier - Parc de Woluwe, W-S-P © Roland Mainil (2025)

LES OISEAUX CAVERNICOLES INDIGÈNES À BRUXELLES

Les **espèces cavernicoles indigènes** sont stables à long et moyen termes. Ce groupe comprend 11 espèces : Pigeon colombin, Pic vert, Pic épeiche, Mésange noire, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Mésange nonnette, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Étourneau sansonnet, Choucas des tours (Fig. 11). Quatre espèces cavernicoles sont sorties de l'analyse, il s'agit de la Mésange boréale qui semble au bord de l'extinction locale, de la Mésange noire, du Pic mar et du P. noir qui sont trop peu abondants pour donner des tendances statistiquement significatives.

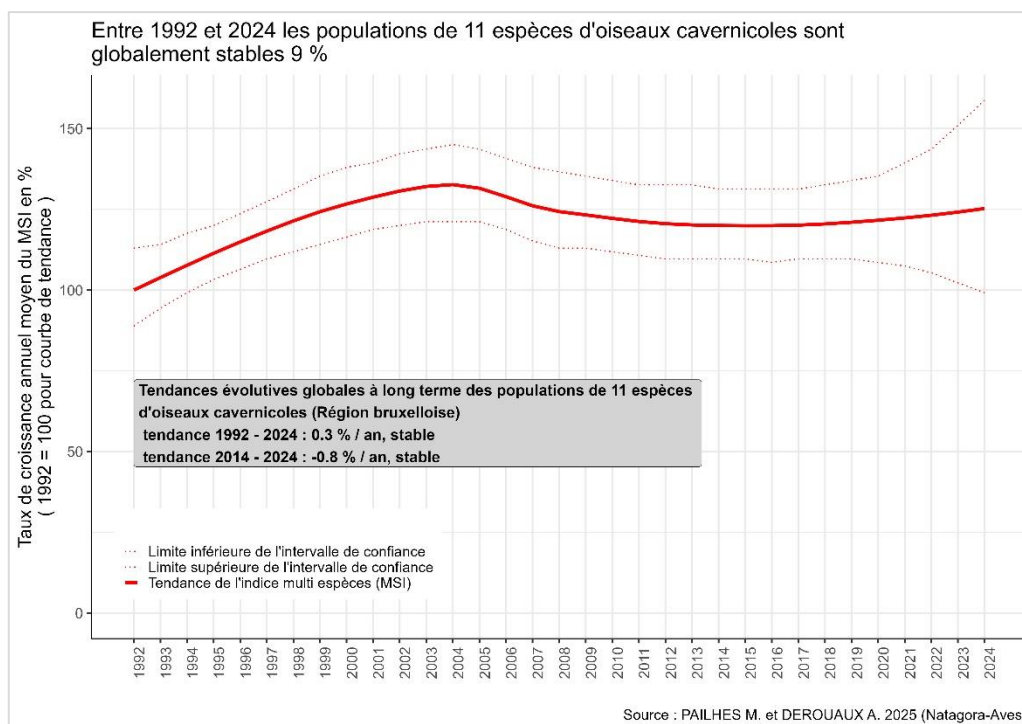


Figure 11 Tendence globale des espèces cavernicoles indigènes. Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.

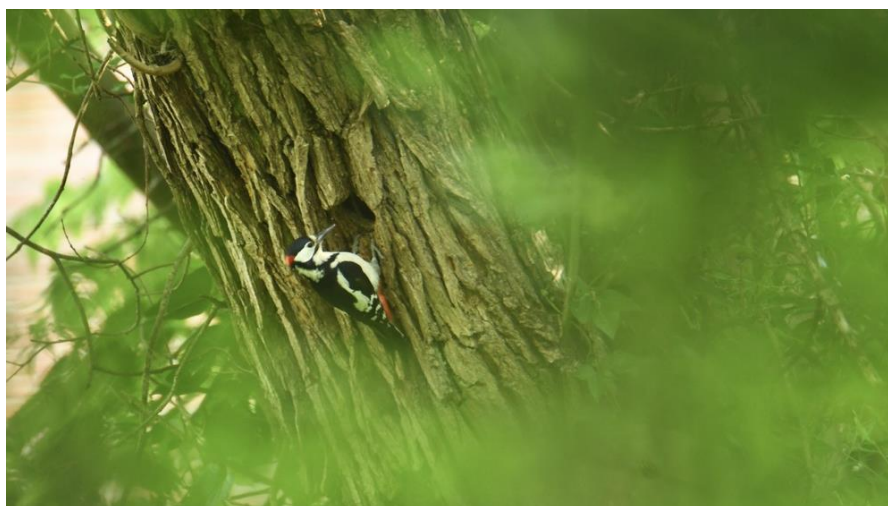


Figure 12 Pic épeiche - Réserve naturelle du Broek, Uccle © Bosco Darimont (2022)

LES ESPÈCES LIÉES AU BÂTI À BRUXELLES

Les oiseaux nichant sur/dans le bâti, dans des cavités telles que les trous de boulin, les fissures dans les murs, sous les corniches, derrière les gouttières, sous les tuiles, en haut des pignons etc. sont typiques de la 'zone grise' de la Région de Bruxelles, par opposition à la ceinture verte. Ce groupe d'espèces, fortement anthropophiles, est malheureusement en déclin : -4.3% par an depuis 1992. La tendance semble néanmoins se stabiliser ces dernières années, bien que cela puisse être la conséquence d'un faible effectif restant. Il comprend 4 espèces : le Moineau domestique, l'Étourneau sansonnet, le Rougequeue noir et le Martinet noir. Le Pigeon biset féral (Pigeon 'domestique') n'a pas été repris dans ce groupe car il n'est pas un cavernicole strict, ce groupe reprenant les espèces liées aux cavités du bâti (Fig. 13).

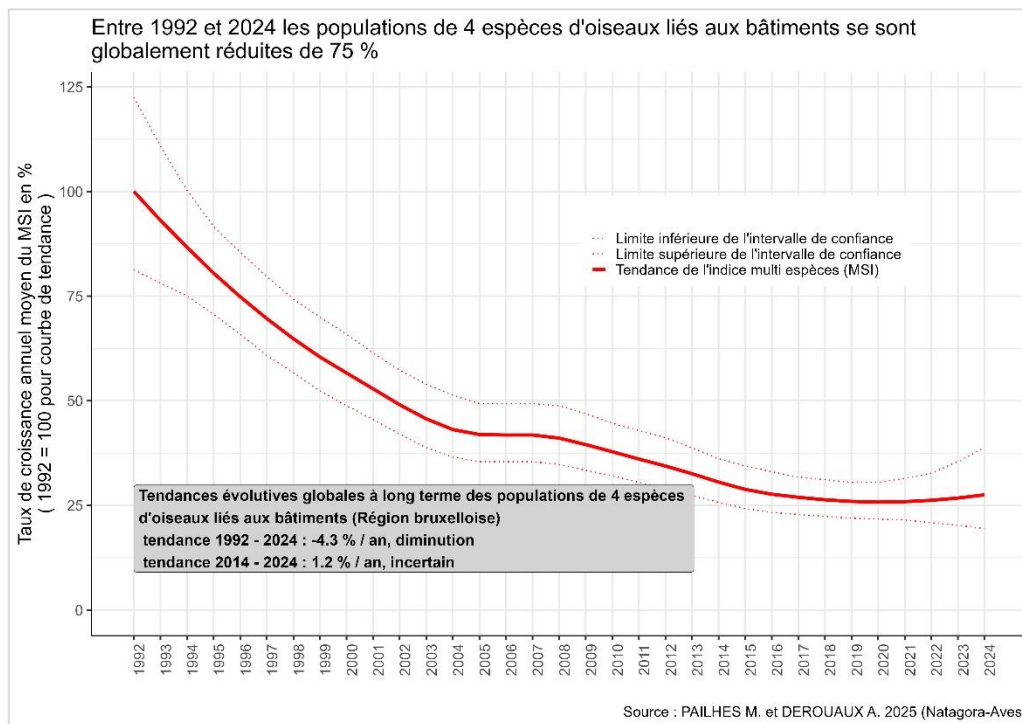


Figure 13 Tendance globale des espèces nichant dans les bâtiments. Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024



Figure 14 Étourneau sansonnet - Schaerbeek © Erik Etienne (2024)

LES CORVIDÉS À BRUXELLES

Les **corvidés** sont en augmentation sur le long terme : +2.2% depuis 1992 et la tendance semble incertaine depuis 10 ans (Fig. 15). Ce groupe comprend 4 espèces : la Corneille noire, le Choucas des tours (cette dernière espèce ayant la plus forte croissance de toute l'avifaune bruxelloise depuis 1992), la Pie bavarde et le Geai des chênes. Le Corbeau freux n'apparaît pas encore dans les résultats statistiquement significatifs bien qu'il soit en train d'établir quelques colonies de nidification depuis une bonne dizaine d'années.

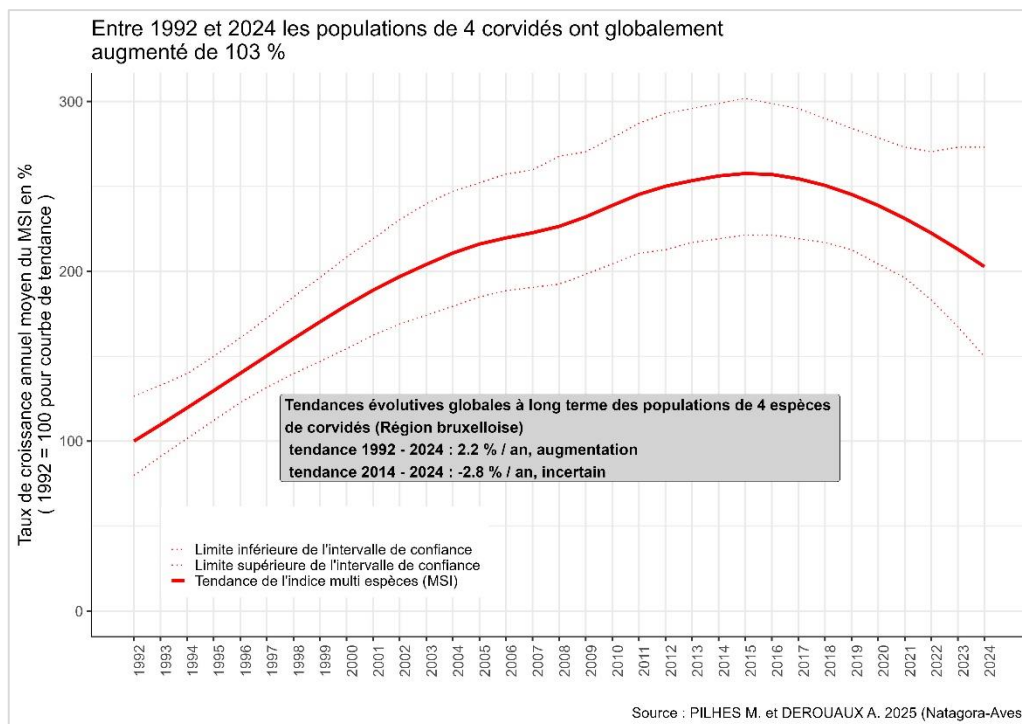


Figure 15 Tendance globale des espèces de corvidés. Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.



Figure 16 Choucas des tours (cavité occupée) - Neerpede, Anderlecht © Frédéric Guyaux (2024)

LES ESPÈCES MIGRATRICES À BRUXELLES - LIÉES AUX FRICHES URBAINES

Le groupe des **espèces migratrices**, toutes insectivores, est en déclin depuis 1992 : -2.4% par an. La tendance (incertaine) semble se stabiliser ces dix dernières années (1,1%/an) (Fig. 17). Ce groupe comprend 5 espèces : le Martinet noir, la Fauvette grisette, la Fauvette à tête noire, le Pouillot fitis et le Pouillot véloce. Plusieurs espèces, dont les observations sont trop peu nombreuses lors des points d'écoute pour donner des résultats d'analyse significatifs, ne sont plus prises en compte (Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Fauvette babillarde, Rousserolles verderolle et effarvate, Pouillot siffleur, Rossignol philomèle...). Une partie du groupe des insectivores migrateurs est constituée d'espèces (Sylvidés) liées aux friches. Étant donné que ces dernières disparaissent progressivement, suite à leur urbanisation, les Sylvidés (Fauvettes et autres) contribuent à la tendance négative globale observée sur le long terme.

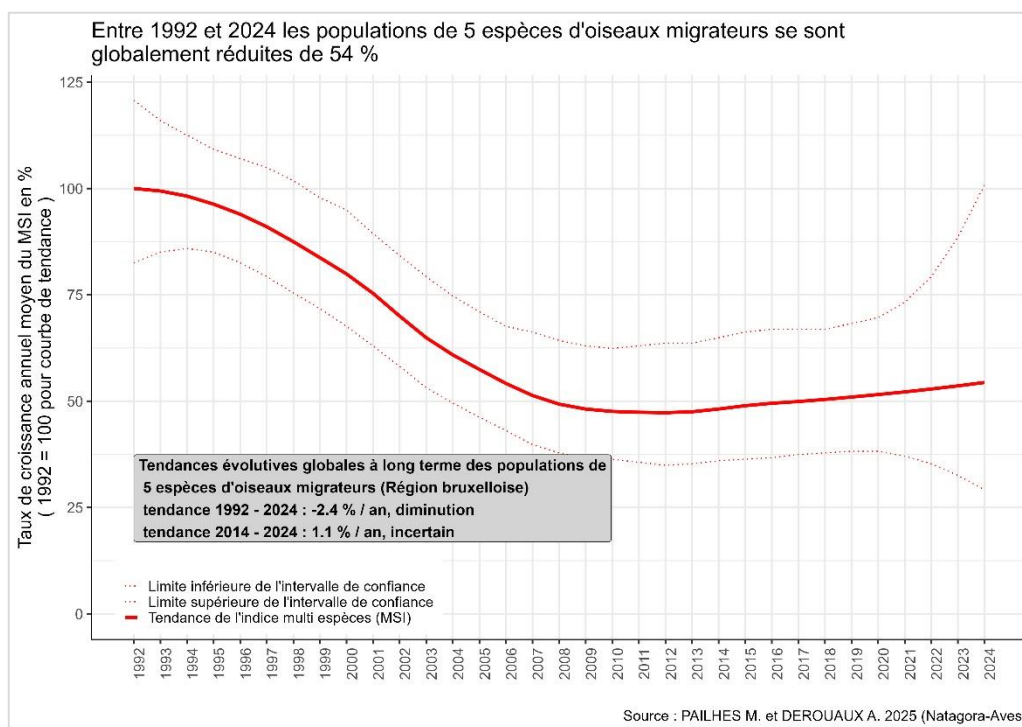


Figure 17 Tendance globale des espèces migratrices insectivores. Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.



Figure 18 Fauvette grisette - Neerpede, Anderlecht © Bosco Darimont (2024)

LES ESPÈCES DES QUARTIERS RÉSIDENTIELS « VERTS » À BRUXELLES

Le groupe des **espèces des quartiers résidentiels** est en déclin depuis 1992 : -1,8% par an. Ce groupe est le résultat groupé de tous les points d'écoute situés en dehors de la Forêt de Soignes et comprend 14 espèces : Pigeon ramier, Tourterelle turque, Rougegorge familier, Accenteur mouchet, Troglodyte mignon, Merle noir, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Orite à longue queue, Étourneau sansonnet, Pie bavarde, Corneille noire, Moineau domestique, Verdier d'Europe (Fig. 19).

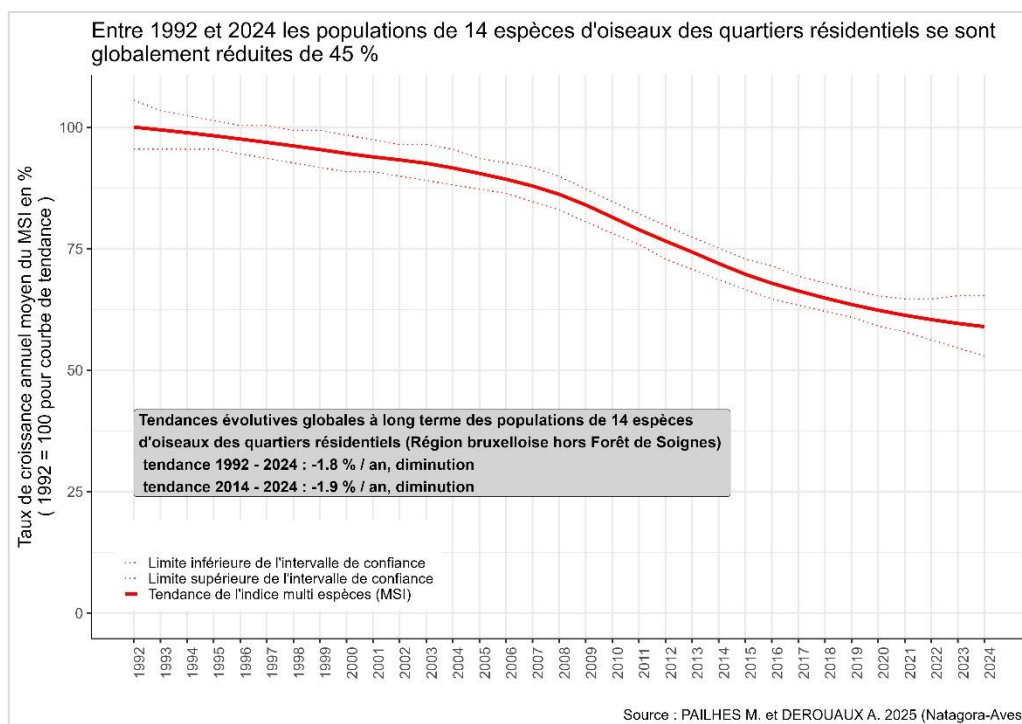


Figure 19 Tendance globale des espèces des quartiers résidentiels (hors Forêt de Soignes). Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.



Figure 20 Tourterelle turque - Friche Josaphat, Schaerbeek © Bernard Pasau (2022)

LES ESPÈCES FORESTIÈRES (FORÊT DE SOIGNES BRUXELLOISE)

Le groupe des **espèces forestières** est stable sur le long terme (-0,2% par an depuis 1992) (Fig. 21). Ce groupe est le résultat groupé des tous les points d'écoute situés uniquement dans la Forêt de Soignes et comprend 25 espèces : Mésange charbonnière, Mésange bleue, Mésange nonnette, Mésange noire, Orite à longue queue, Pic vert, Pic épeiche, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Rougegorge familier, Troglodyte mignon, Accenteur mouchet, Merle noir, Grive musicienne, Étourneau sansonnet, Pinson des arbres, Roitelet huppé, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Fauvette à tête noire, Fauvette des jardins, Épervier d'Europe, Buse variable, Pigeon colombin, Pigeon ramier. Globalement, les tendances en milieu forestier semblent plus stables que pour les groupes « urbains ».

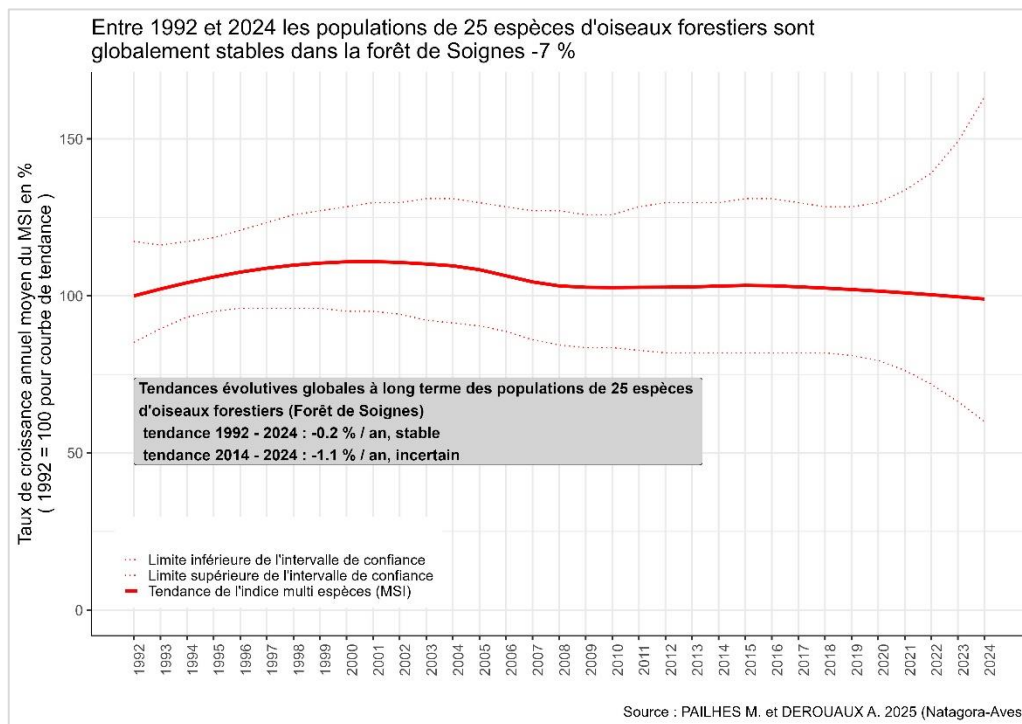


Figure 21 Tendence globale des espèces forestières (F. de Soignes). Taux de croissance annuel moyen (%), 100 = année 1992. Région bruxelloise pour la période 1992-2024.

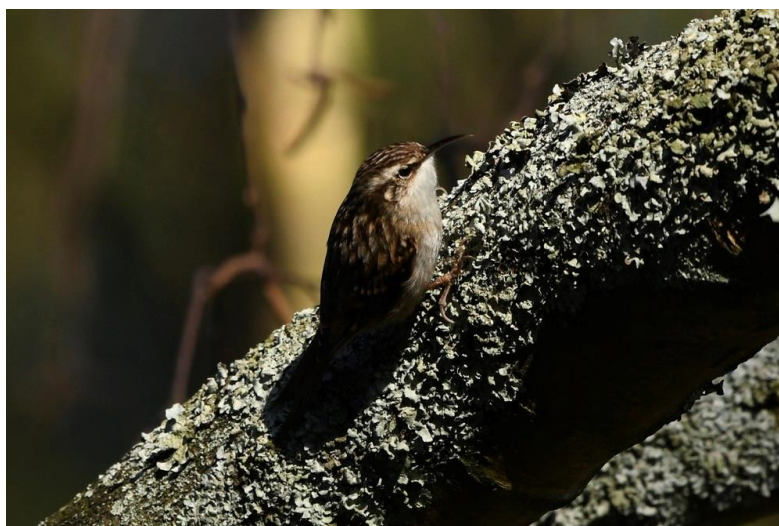


Figure 22 Grimpereau des jardins - Domaine du Silex, Watermael-Boitsfort © Bosco Darmont (2024)

UTILISATION DES DONNÉES À L'INTERNATIONAL

Les données SOCBRU Wallonie-Bruxelles sont intégrées dans des projets d'étude européens menés par le [PanEuropean Common Bird Monitoring Scheme](#) (PECBMS). La contribution de ce projet traverse donc les frontières et est valorisée au sein d'un large réseau naturaliste et scientifique européen.

RÉFÉRENCES

Blondel, J., Ferry, C., & Frochot, B. (1970). La méthode des indices ponctuels d'abondance (IPA) ou des relevés d'avifaune par "stations d'écoute". *Alauda*, 38(1), 55-71.

Bogaart, P., Van der Loo, M., & Pannekoek, J. (2016). rtrim: Trends and indices for monitoring data. *R package version*, 1(1).

Derouaux, A., & Paquet, J. Y. (2018). L'évolution préoccupante des populations d'oiseaux nicheurs en Wallonie : 28 ans de surveillance de l'avifaune commune. *Aves*, 55(1), 1-31.

Desmet, W. et De Villers, J. (2015). Espèces exotiques invasives : évolution et gestion. *Bruxelles Environnement - IBGE : collection fiches documentées, thématique espaces verts et biodiversité*. 19 pp.

Didion, F. (2022). État de la nature en Région de Bruxelles-Capitale : Synthèse. Bruxelles-Environnement, en ligne : https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/SYNTH_Etat_Nature_2022_FR_DEF.pdf

PECBMS (2019). <https://pecbms.info/methods/pecbms-methods/1-national-species-indices-and-trends/1-2-production-of-national-indices-and-trends/trend-interpretation-and-classification/>

Vansteenwegen, C. (2006). La surveillance de l'avifaune commune par « points d'écoute » en Wallonie. Analyse 1990 - 2005. *Aves*, 43 : 201-250.

Verner, J. (1985). Assessment of counting techniques. In *Current Ornithology: Volume 2* (pp. 247-302). Boston, MA: Springer US.

Weiserbs A. & Jacob J.-P. (2007). Oiseaux nicheurs de Bruxelles 2000-2004 : répartition, effectifs, évolution. *Aves*, Liège, 292 pages.

II. INVENTAIRE DES HIRONDELLES

HIRONDELLES DE FENÊTRE (*DELICHON URBICUM*)

Bien reconnaissable en vol grâce à son croupion blanc, on peut l'observer à Bruxelles dès le mois d'avril alors qu'elle revient de ses quartiers d'hiver au sud du Sahara. En ville, cette hirondelle porte bien son nom en maçonner son nid en boue sous nos corniches et embrasures de fenêtre. Les hirondelles de fenêtres nichent en colonies au même endroit chaque année. Ce comportement peut donc être exploité efficacement par la pose de nichoirs artificiels (Fig. 23) lorsque l'on souhaite redynamiser une colonie installée ou en développer une nouvelle.



Figure 23 Hirondelle de fenêtre visitant un nichoir artificiel double ©Pierre Deneve (Bruxelles, 2016)

Depuis 1995, l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) fait l'objet d'un suivi particulier, impliquant l'inventaire de toutes les colonies présentes sur le territoire bruxellois.

La coordination comprend la répartition des prises en charge parmi les volontaires, les relevés de terrain complémentaires à ceux réalisés par les ornithologues volontaires, la gestion des données et la synthèse.

En 2024, les relevés ont été réalisés par une poignée de volontaires dont certains du Groupe de Travail Hirondelles de Natagora et de la Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort (COWB).

Après une quasi-disparition de l'hirondelle de fenêtre en tant qu'espèce nicheuse à Bruxelles (33 couples en 2002), celle-ci a effectué un redressement remarquable suite, entre autres, aux mesures de protection visant à placer des nichoirs et à sensibiliser la population dans l'est et le sud-est de la région bruxelloise. Par ailleurs la croissance sur le long terme des deux colonies dites naturelles (sans nichoir pour la colonie de Haren, et avec une majorité de nids naturels en boue pour la colonie du Charroi à Forest) est également observée, les raisons de cette augmentation sont encore à étudier. Une baisse significative est néanmoins intervenue en 2021-2022.

En 2023, les doubles nichoirs installés en 2021 sur les anciennes brasseries Meudon (SILO-Brussels) ont été investis pour la première fois par les Hirondelles de fenêtre. Ce bâtiment se trouve à quelques centaines de mètres de l'autre côté du canal de la plus grande colonie de Belgique (Meunerie Ceres) (Carte 3).

DÉNOMBREMENT DES NIDS OCCUPÉS

	Commune	1992	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Mater Dei	WSP	42	36	8	0	15	8	12	14	3	0	0	3	1	6	7	11
Ste Alix	WSP													1	0	0	0
Petite Suisse	Ixelles	7	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rue de la Cambre	WSP&WSL	17	7	4	6	2	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Place St Denis	Forest	11	4	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coin du Balai	WB	15	8	10	10	5	17	15	21	12	17	21	26	30	36	28	26
Place Pinoy	Auderghem			3	4	1	3	6	4	1	0	0	0	0	0	0	0
Place Keym	WB		4	1	4	2	6	5	4	2	3	3	8	9	10	17	17
Béguinettes	WB														2	1	3
Silex	WB																1
Elan	WB																
Charroi	Forest	19	18	15	3	12	6	6	8	2	14	27	14	22	30	39	27
Brass	Forest																
Meunerie	Haren	18	36	34	18	15	8	14	14	13	26	16	30	50	94	68	91
Silo-Meudon	NOH																
Total		129	115	78	45	53	51	60	65	33	60	67	81	113	178	160	176
Evolution annuelle			-11%	-32%	-42%	18%	-4%	18%	8%	-49%	82%	12%	21%	40%	58%	-10%	10%
Evolution depuis 1992			-11%	-40%	-65%	-59%	-60%	-53%	-50%	-74%	-53%	-48%	-37%	-12%	38%	24%	36%

	Commune	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Mater Dei	WSP	22	27	30	43	39	30	31	15	15	19	19	15	3	0	4
Ste Alix	WSP	1	0	3	3	4	6	14	20	40	43	58	45	36	61	51
Petite Suisse	Ixelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rue de la Cambre	WSP&WSL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Place St Denis	Forest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coin du Balai	WB	29	28	22	26	18	9	11	18	18	14	12	12	14	23	27
Place Pinoy	Auderghem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Place Keym	WB	21	23	28	18	17	15	16	25	26	25	14	16	17	20	15
Béguinettes	WB	8	10	9	6	14	14	9	10	13	11	3	6	7	22	14
Silex	WB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Elan	WB															5
Charroi	Forest	25	40	58	40	51	49	51	51	53	84	88	88	92	110	132
Brass	Forest													1	0	2
Meunerie	Haren	120	162	149	146	151	113	109	115	117	183	199	151	92	203	220
Silo-Meudon	NOH														38	52
Total		226	290	299	282	294	236	241	254	282	379	393	333	262	477	522
Evolution annuelle		28%	28%	3%	-6%	4%	-20%	2%	5%	11%	34%	4%	-15%	-21%	82%	9%
Evolution depuis 1992		75%	125%	132%	119%	128%	83%	87%	97%	119%	194%	205%	158%	103%	270%	305%

Tableau 3 Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : résultats du suivi annuel des colonies de 1992 à 2024. En rouge : colonie éteinte ; en vert : en croissance par rapport à l'année précédente ; en orange : en déclin par rapport à l'année précédente. Les évolutions (%) sont calculées par rapport (1) à l'année précédente et (2) aux 129 nids occupés en 1992. WSP : Woluwe-Saint-Pierre ; WSL : Woluwe-Saint-Lambert ; WB : Watermael-Boitsfort ; NOH : Neder-Over-Heembeek.

Avec 522 nids occupés en 2024, les Hirondelles de fenêtre affichent une hausse marquée de 9% par rapport à 2023 (477nids) (Tab. 3). Il s'agit d'un record absolu pour Bruxelles depuis 1992. Après deux années de baisse consécutives (2021-2022), cette hausse est le fruit d'efforts conjoints dans le but de rétablir durablement l'espèce en région bruxelloise. Il est difficile et trop tôt pour dire si ces chiffres et cette hausse vont se maintenir dans le futur ou s'il s'agit d'une fluctuation temporaire liée aux conditions météorologiques locales du printemps 2024 et/ou celles de l'hiver en Afrique.

Une nouvelle colonie située rue de l'Elan à Watermael-Boitsfort est ajoutée au tableau pour 2024 ! Les Hirondelles de fenêtre semblent avoir enfin adopté les nichoirs artificiels installés il y a maintenant plusieurs années.

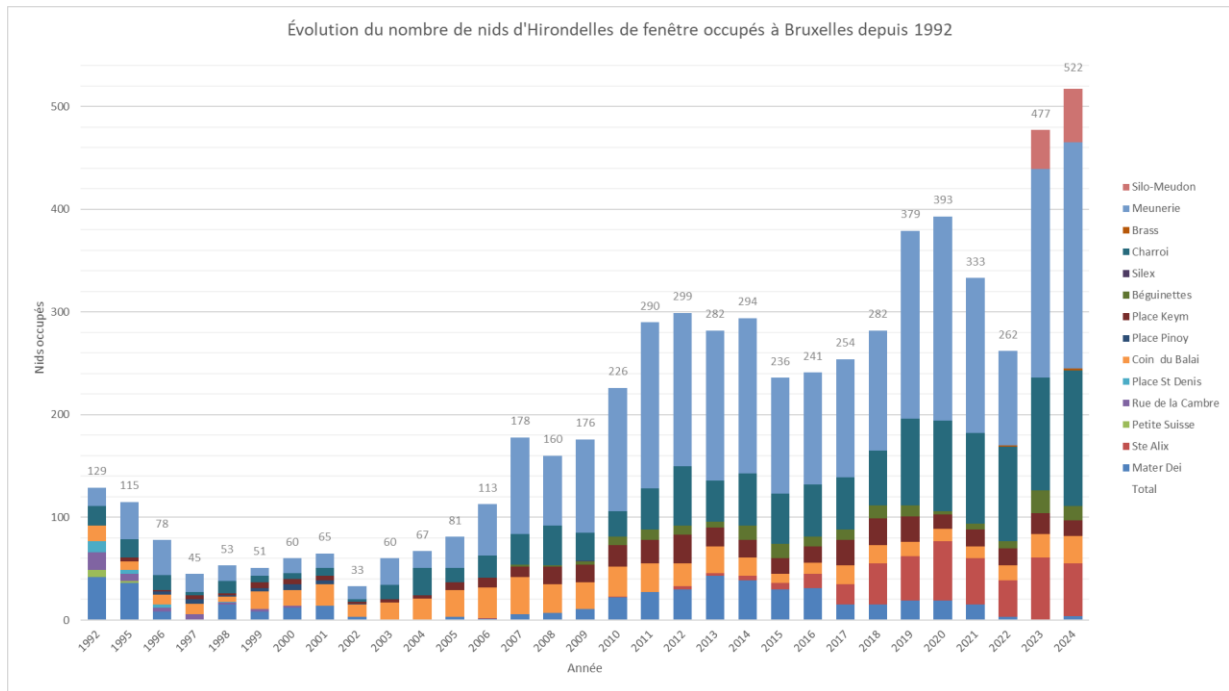


Figure 24 Évolution annuelle du nombre de nids d'Hirondelles de fenêtre occupés de 1992 à 2024 par colonie. Les étiquettes sur le graphique renseignent le nombre total de nids occupés pour chaque année.

COLONIES D'HIRONDELLES DE FENÊTRE

Sur la figure 25 ci-dessous, on note qu'en 1989-1991 l'espèce occupait largement la partie occidentale de la région bruxelloise et qu'en 2000-2004, la répartition des colonies, bien moins nombreuses qu'auparavant, ressemble assez bien à la situation actuelle (Carte 2). Cependant, le nombre de couples nicheurs en 2024 est plus de sept fois supérieur qu'il y a une vingtaine d'années ! Ce regroupement d'un grand nombre de couples sur quelques colonies parfois très importantes montre que les efforts pour protéger l'espèce sont payants. Il y a cependant un risque de perte d'un grand nombre de couples en cas de changement d'affectation des bâtiments ou d'autres contraintes extérieures. Une certaine vigilance reste de mise par rapport à ce problème.

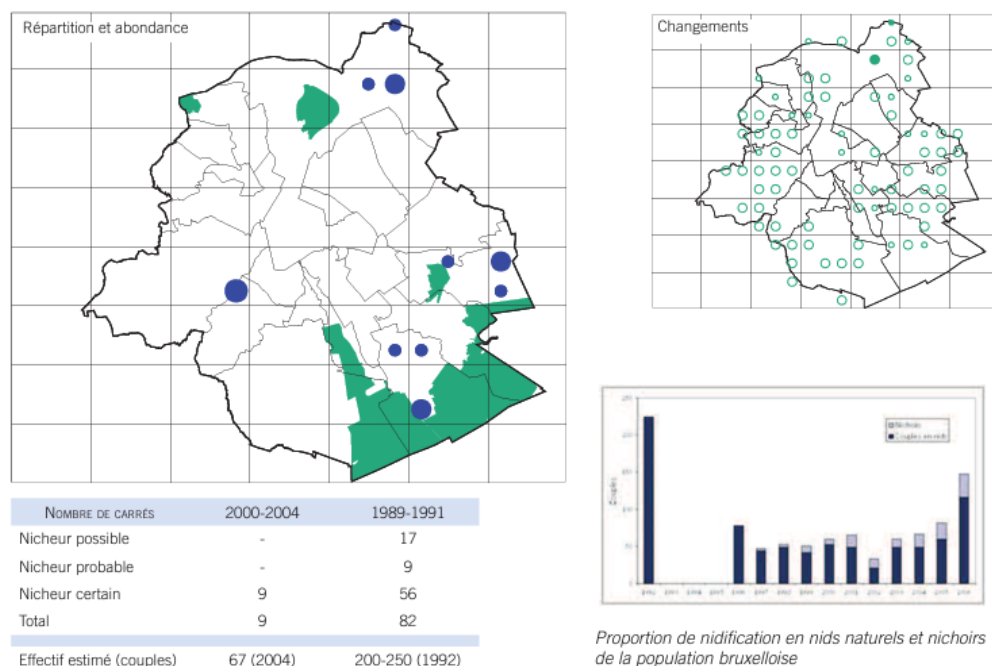
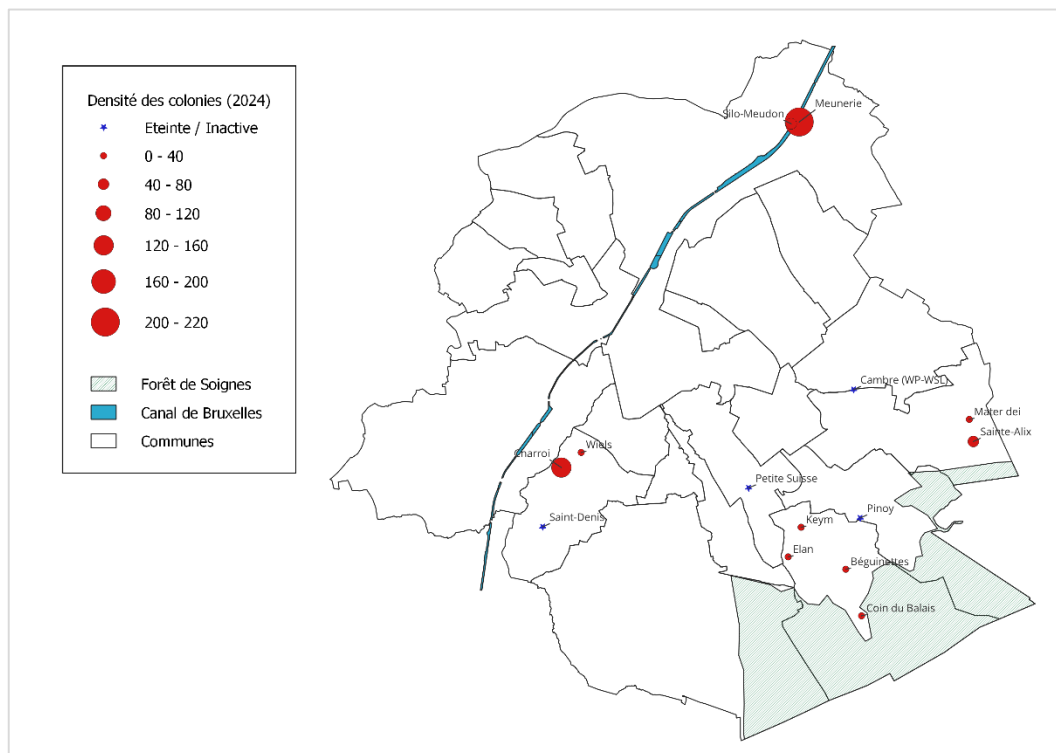


Figure 25 Répartition de l'Hirondelle de fenêtre en 1989-1991 et 2000-2004 (Weiserbs et Jacobs, 2007).



Carte 2 Localisation et densité des colonies d'Hirondelles de fenêtre à Bruxelles selon les recensements de 2024.

LES COLONIES DU GROUPE SUD-EST : MATER DEI ET SAINTE-ALIX

Contrairement à l'année dernière où elle semblait abandonnée, la colonie Mater Dei est réinvestie en 2024. La grande colonie de Sainte-Alix à proximité connaît une légère baisse des effectifs nicheurs par rapport à l'année record de 2023.

LES COLONIES DU GROUPE NORD-EST : MEUNERIE CERES ET SILO BRUSSELS (MEUDON)

La colonie de Haren située sur les bâtiments de la meunerie Ceres (Fig. 26) est la plus importante de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2024, cette colonie représente un peu plus de 42% des couples nicheurs dans la ville et, à la différence de la plupart des grandes colonies bruxelloises, ne dépend pas de nichoirs artificiels. Située dans le port de Bruxelles-ville, en bordure de la rive Est du canal, elle est assez isolée et éloignée des autres populations de la région bruxelloise.



Figure 26 Meunerie Ceres - Le long de la rive est du canal, Port de Bruxelles.

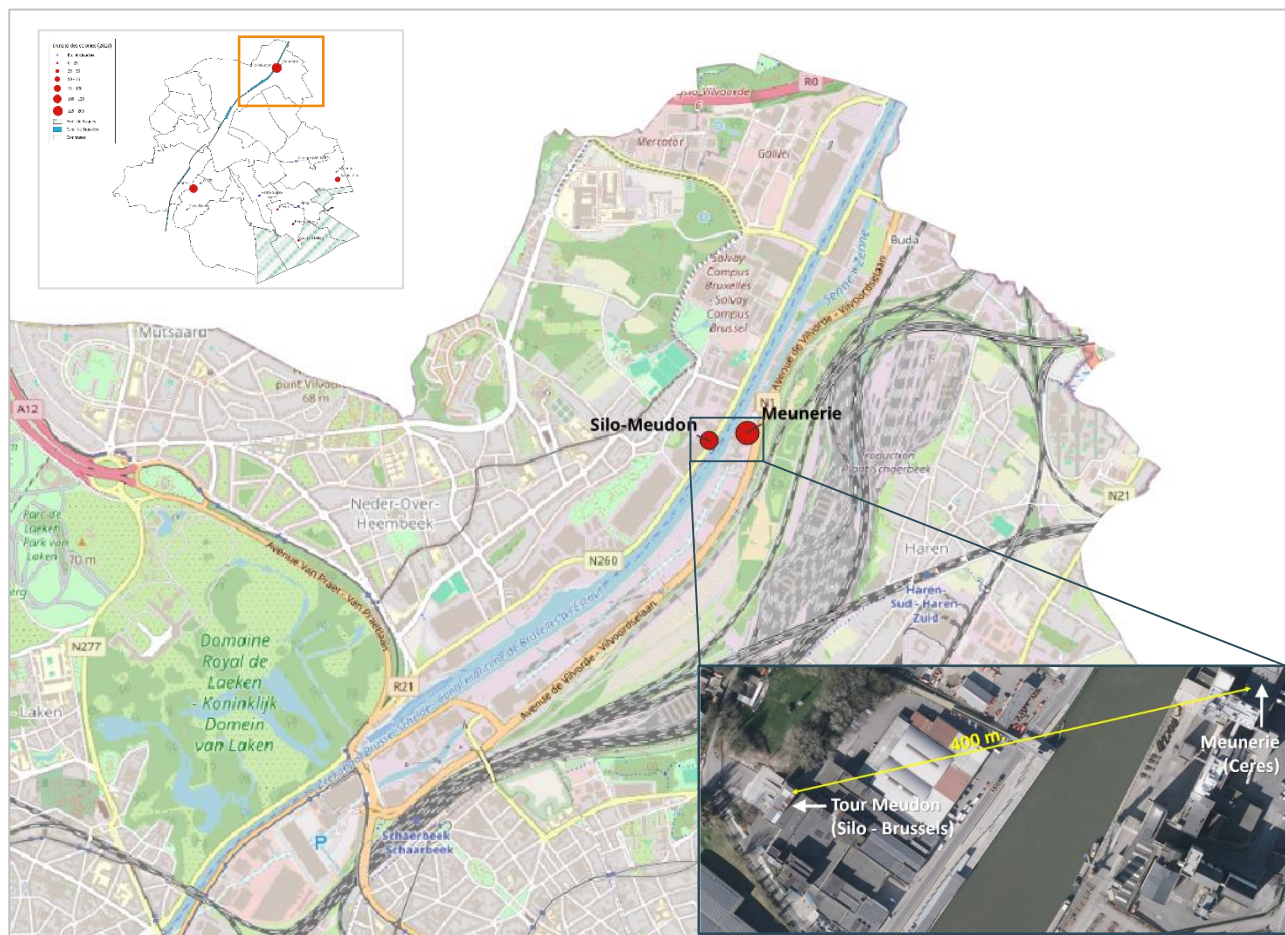


Figure 27 Dénombrement des nids occupés d'Hirondelles de fenêtre à la Meunerie Cérés (Haren) le 27 juin 2024. ©Ariane d'Hoop

Cette colonie, pourtant dynamique avec d'importantes fluctuations dans ses effectifs, n'essaimait pas jusqu'alors vers d'autres sites proches potentiels. Une explication possible serait que le site, vu sa grandeur et la place encore disponible pour de nombreux nouveaux nids, ne serait pas à saturation. La concentration d'un si grand nombre de nids sur un seul bâtiment est toutefois un risque en cas de rénovation ou de transformation de la Meunerie. Elle pourrait toutefois constituer un réservoir en vue de se propager sur d'autres bâtiments situés le long du canal et de la Senne revenue à l'air libre par endroits dans cette zone.

Le potentiel de dispersion de l'espèce est alors exploité sur la berge ouest en face de la Meunerie CERES (Carte 3). Il s'y trouve la tour du bâtiment de l'ancienne brasserie Meudon (actuellement occupée par l'entreprise SILO Brussels), rue de Meudon n°60 à Neder-Over-Heembeek. Ce bâtiment est optimal pour tenter d'y créer une nouvelle colonie.

C'est pourquoi, en mars 2021, l'association [Escaut sans frontières / Coordination Senne](#), avec l'aide du [Département Études de Natagora](#), du [Groupe de Travail Hirondelles de Natagora](#) et le [Port de Bruxelles](#) ont placé un ensemble de 60 nichoirs doubles à Hirondelles de fenêtre sous le débordement de la façade sud-est orientée vers le canal, à une hauteur importante. Vu l'impossibilité d'amener un élévateur à cet endroit, les nids furent finalement accrochés par des professionnels de la société Acrotechnologie, solidement encordés et suspendus dans le vide ! Un système dit de 'repassé' diffusant le chant des hirondelles a également été installé dans le but d'augmenter les chances d'attirer les premiers individus. (Fig. 28).



Carte 3 Situation géographique de l'ancienne brasserie Meudon - SILO Brussels (Neder-Over-Hembeek) et de la meunerie CERES (Haren) le long du canal de Bruxelles.

Les printemps 2021 et 2022 n'ont pas vu l'installation d'Hirondelles de fenêtre dans les nichoirs. La nature artificielle de ces nichoirs en béton devra peut-être se faire accepter progressivement par les hirondelles issues de la colonie de la meunerie CERES où tous les nids sont naturels et constitués de boue ramenée par les oiseaux.

En 2023, les nichoirs sont finalement investis pour la première fois par 38 couples, constituant dès lors une nouvelle colonie pour Bruxelles ! L'Hirondelle de fenêtre avait depuis longtemps entièrement disparu de la moitié ouest de la région bruxelloise délimitée par la rive gauche du canal. L'installation de populations nicheuses d'Hirondelles de fenêtre dans la partie ouest de la Région de Bruxelles-Capitale représente une étape symbolique dans la restauration de la biodiversité urbaine. Les prochaines années nous diront si cette colonie se maintient durablement. Cette année encore (2024), la jeune colonie s'agrandit encore avec une hausse de près de 36% par rapport à l'année dernière.

Soulignons enfin que ce projet constitue un exemple de cohabitation réussie entre écologie et activités économiques. Nous tenons à remercier vivement Monsieur Fabrice d'Alcantara et la société [SILO Brussels](#) (ancienne brasserie Meudon) pour leur désir de collaborer au mieux pour accueillir les Hirondelles de fenêtre sous leur toit.



Figure 28 Installation de nichoirs doubles artificiels type Schwegler 9B (en bas à gauche) pour Hironde de fenêtre sur le bâtiment SILO Brussels (ancienne brasserie Meudon) en mars 2021.

LA COLONIE DU SUD-OUEST : CHARROI (ET BRASS)

La colonie du Charroi située rue du Charroi à Forest, sur le bâtiment des Archives de l'État de Bruxelles, est l'une des grandes colonies historiques de Bruxelles. Depuis une dizaine d'années, elle ne cesse de s'accroître avec, en 2024, un résultat exceptionnel de 132 nids occupés ! Consolidées à plusieurs reprises avec des nichoirs doubles, cette colonie comprend donc un mélange de nids naturels et artificiels. En 2022, un couple a essaimé et s'est installé non loin de là sur le bâtiment du Brass, jouxtant le marais Wiels. Au printemps 2023, 12 nichoirs doubles artificiels ont été installés sur la façade du Brass et nous espérons y observer l'installation d'une nouvelle colonie d'ici quelques années. En 2024, 2 couples semblent y avoir niché.

RÔLE DE LA SENNE ÉPURÉE DANS LE DYNAMISME DE CERTAINES COLONIES

CAS D'ÉTUDE : LES DEUX COLONIES DU GROUPE SENNE/CANAL (HAREN ET FOREST)

Les deux colonies du groupe Senne/canal (Haren et Forest), c.-à-d. celles du Charroi et de la meunerie Ceres, sont constituées de nids naturels construits avec la boue que les Hirondelles prélèvent au sol dans leur environnement immédiat. Les deux colonies totalisent 352 nids occupés (Tab. 3) ce qui équivaut à 67.5% des nids à Bruxelles. Bien que renforcée à deux reprises de nichoirs doubles artificiels (2003-2004 et 2023), la colonie de Charroi à Forest est majoritairement composée de nids naturels en boue. La croissance de ces deux colonies est très forte, 37 nids en 1992, 160 en 2016, 239 en 2020, et 352 en 2024. Cela montre un dynamisme remarquable sur les 10 dernières années (Fig. 24).

Notons qu'aucune de ces deux colonies n'est installée sur des maisons de particuliers, mais bien sur des bâtiments industriels (Meunerie CERES) et sur un immeuble du SPF Finances (Forest), ce qui évite aux hirondelles de devoir affronter la faible tolérance des propriétaires privés. Les hirondelles du 'groupe Est' (Watermael-Boitsfort, Woluwe Saint-Pierre), dépendantes des nichoirs, montrent une évolution positive mais moins rapide et plus fluctuante.

LA SENNE NOURRICIÈRE

Le facteur limitant principal pour tout être vivant est la quantité de nourriture disponible ; l'axe du canal traversant la Région de Bruxelles-Capitale comporte bien moins de grands parcs, de petits bois et d'étangs que la zone sud-est de Bruxelles (Watermael-Boitsfort et la vallée de la Woluwe). Or, ces habitats sont classiquement des fournisseurs importants de biomasse en petits insectes volants pour les hirondelles et ces habitats font défaut le long du canal. La principale source de nourriture pour les hirondelles de Haren et de Forest pourrait alors provenir de la Senne où les émergences massives de diptères à larves aquatiques constituent un apport providentiel de petites proies. Le canal -et peut-être les derniers petits lambeaux de friches et abords des voies ferrées- favorisent aussi l'émergence d'insectes volants mais en quantité certainement moindre que la Senne. La distance maximale des déplacements depuis la colonie étant inconnue, l'étude des mouvements alimentaires de ces deux colonies reste à faire. Cependant, les observations montrent jusqu'à présent qu'elles se nourrissent quotidiennement sur la Senne en amont et en aval.

Dans les années 70-80', la Senne bruxelloise avait perdu quasiment toute trace de vie biologique. C'était un égout à ciel ouvert ou souterrain. Depuis lors, des actions ont été entreprises en vue d'améliorer sa qualité : l'épuration des eaux de la Senne et certains aménagements écologiques de ses berges (zone de débordement constituée de vasières, ouverture à ciel ouvert de tronçons de la rivière...) semblent avoir un début d'impact positif sur l'avifaune qui se réinstalle progressivement. D'autres aménagements - tels que la renaturation des berges, la plantation d'arbres et arbustes indigènes, l'élimination des plantes exotiques envahissantes, la création de petites îles naturelles sur la Senne - ne manqueront pas d'amplifier cette reconquête de la biodiversité régionale.

NÉCESSITÉ D'ACCROÎTRE LE NOMBRE DE COLONIES

La stratégie de renforcement des colonies déjà existantes mise en œuvre par le GT Hirondelles - Natagora et la COWB, a été couronnée de succès dans l'est et le sud-est de Bruxelles. Malgré l'augmentation significative du nombre total de couples nicheurs en Région de Bruxelles-capitale, la difficulté pour les Hirondelles de fenêtre à créer spontanément de nouvelles colonies est manifeste. La phase de renforcement des quelques colonies subsistantes ne doit être considérée que comme la première étape menant à une expansion géographique des aires de reproduction vers de nouveaux quartiers. La multiplication de nouvelles colonies, couplée avec le renforcement des colonies existantes, permettront de pérenniser la présence de l'espèce sur le long terme.

SITES PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION DE NOUVELLES COLONIES

A l'exception de la colonie Meudon, les dernières colonies ont été créées par le GT hirondelles et la COWB il y a déjà quinze ans, il est utile d'envisager une nouvelle étape dans la restauration des populations d'Hirondelles de fenêtre à Bruxelles.

Compte tenu de l'écologie (comportementale) de l'Hirondelle de fenêtre et de la règle en matière de conservation de la nature qui veut que les derniers sites abandonnés par une espèce soient les plus favorables à son retour (sans changement drastique de l'habitat), trois quartiers du sud et de l'est de Bruxelles s'imposent comme prioritaires pour étendre la répartition des Hirondelles de fenêtre :

- L'Avenue de la Cambre (WSP et WSL)
- La Place Saint-Denis (Forest)
- La Place Pinoy (Auderghem)

La Petite Suisse (Ixelles), où la colonie s'est éteinte en 1995, s'est fortement urbanisée et la distance la séparant de la colonie la plus proche est trop grande pour qu'elle soit retenue pour le moment comme site prioritaire de réimplantation de l'Hirondelle de fenêtre.

HIRONDELLES DE RIVAGE (*RIPARIA RIPARIA*)

Blanche dessous et brunâtre au-dessus, cette espèce est la plus petite de nos hirondelles. Elle évolue à proximité des cours d'eau qu'elle survole à la recherche d'insectes. Également grégaire pour se reproduire, elle s'installe en colonies dans les berges (naturelles ou artificielles) de ces cours d'eau, les carrières et les gros tas de matériaux meubles (sable, terre...). À l'instar des deux autres espèces, elles sont également fidèles à leur site de nidification d'année en année.



Figure 29 Hirondelle de rivage à l'entrée de sa cavité de nidification dans les berges du canal de Bruxelles ©Erik Etienne (Neder-Over-Hembeek, 2023)

UN RETOUR À BRUXELLES

Absente depuis plus de 40 ans, l'espèce a fait son grand retour à Bruxelles en 2021, probablement attirée par les caissons nicheurs installés plus tôt dans la même année sur une portion de berge du canal nord, entre le pont Van Praet et le pont de Buda (Fig. 30). Le retour de l'Hirondelle de rivage en 2021 avec une dizaine de couples nicheurs est un événement important pour la Région de Bruxelles-Capitale

Décrits dans un [article publié sur le blog Aves](#), l'historique de cette espèce ainsi que les derniers résultats sont exceptionnels.

DÉNOMBREMENT DES CAVITÉS OCCUPÉES

En 2024, le comptage s'est effectué depuis l'eau grâce à la mise à disposition de deux bateaux par le Port de Bruxelles. Le 26 juin 2024, 11 participants, volontaires et staff, ont grimpé à bord afin de dénombrer les cavités occupées, toutes numérotées par l'équipe du Port de Bruxelles plus tôt dans l'année.

Voici l'évolution de la nidification de l'Hirondelle de rivage à Bruxelles :

- 2021 : 10 couples nicheurs
- 2022 : Au minimum 13 cavités occupées
- 2023 : 35 couples nicheurs certains (cavités occupées) ont été dénombrés, soit un taux d'occupation de près de 50% (35 cavités occupées/72 cavités potentielles).
- **2024 : 53-57 cavités occupées. De nouvelles cavités (non-numérotées) ont été investies dont une partie sur l'autre rive au niveau du pont Buda.**

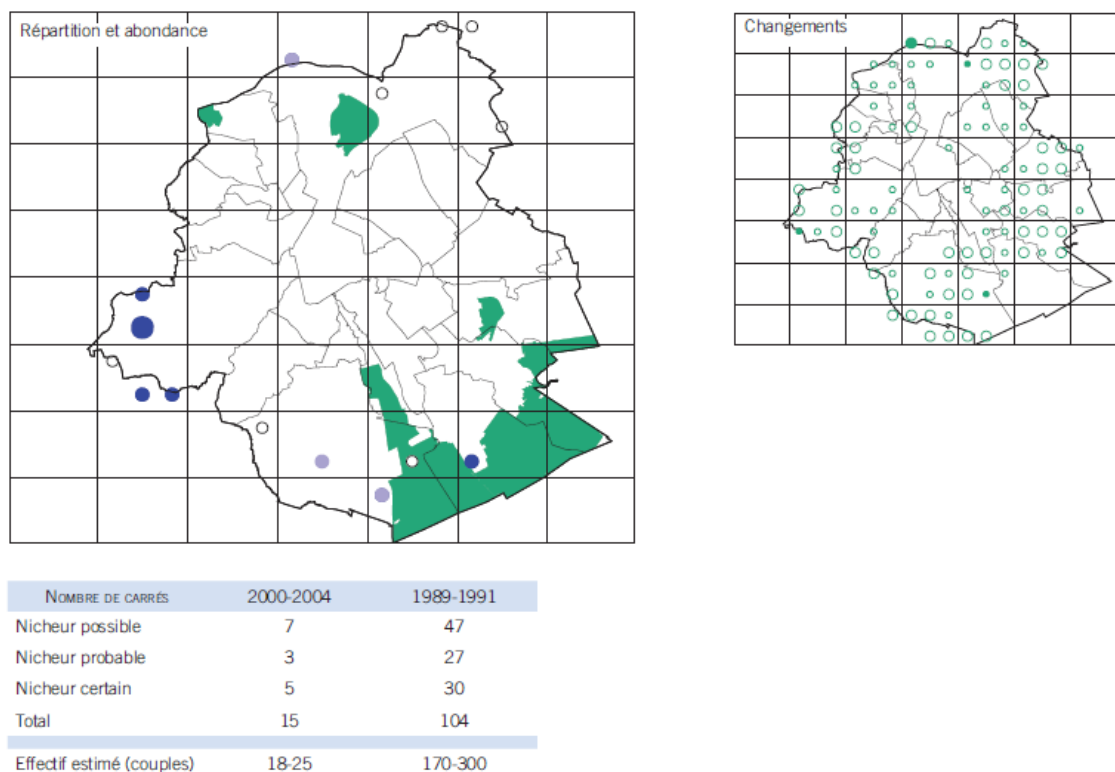


Figure 30 Portion du canal, situé entre le BRYC et le pont de Buda, accueillant la colonie d'Hirondelle de rivage.

HIRONDELLES RUSTIQUES (*HIRUNDO RUSTICA*)

En Région de Bruxelles-Capitale, en 1989-1991, l'Hirondelle rustique était « disséminée un peu partout dans les quartiers de la périphérie avec jardins... dans des locaux ouverts en permanence (ateliers, remises, garages, cabanes de jardin, caves avec soupiraux, écuries...) mais aussi parfois à l'extérieur des bâtiments... en milieu campagnard, elle niche comme d'habitude, dans les bâtiments d'exploitation agricole (Anderlecht) » (Rabosée. D., et al. 1995).

L'Atlas des Oiseaux de Bruxelles (2007) notait alors que : « La majorité des nicheurs est répartie dans les campagnes de l'ouest d'Anderlecht : trois fois 1-2 couples nichant dans des fermes et jusqu'à 9 couples dans un petit manège proche du parc de la Pede. Ce secteur est peut-être le dernier à être occupé chaque année. Ailleurs, la présence semble plus irrégulière, voire occasionnelle. » (Weiserbs et Jacob, 2007) (Carte 4).



Carte 4 Répartition et effectifs de l'Hirondelle rustique en 2000-2004 (Weiserbs et Jacob, 2007). À gauche, la carte de répartition pour la période 2000-2004 et à droite, la répartition en 1989-1991.

La dernière « colonie » majeure d'Hirondelles rustiques est localisée dans la campagne de Neerpède à Anderlecht. Elles nichent principalement dans les écuries. « Il va s'en dire que le maintien de manèges avec box à chevaux et vieilles fermes en activité au Neerpède constituent les meilleurs emplacements actuels à hirondelles rustiques sans oublier l'une ou l'autre bâtisse encore accueillante dans la vallée » (Alain Boeckx in Paquet, A. et al. 2016). Les effectifs variaient de 10 à 20 couples nicheurs selon les années, le dernier recensement spécifique datant de 2015.

D'après les comptages spécifiques en 2024, on estime à 13 le nombre de couples nicheurs pour la région. 12 nids ont été occupés avec des jeunes au Neerpède à Anderlecht (11 au manège Amazone et un nid isolé, rue du Pommier) et un couple a, à nouveau, niché au Coin du Balais à Watermael-Boitsfort.

RÉFÉRENCES

Rabosée, D., & de Wavrin, H. (1995). Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles 1989-1991. Société d'études ornithologiques Aves.

Weiserbs A. & Jacob J.-P. (2007). Oiseaux nicheurs de Bruxelles 2000-2004 : répartition, effectifs, évolution. Aves, Liège, 292 pages.

III. SUIVI DES PERRUCHES

PERRUCHES À COLLIER (*PSITTACULA KRAMERI*) ET ALEXANDRE (*P. EUPATRIA*)

La dernière étude d'envergure en date (Debois et al. 2017), visait à déterminer l'impact de ces deux espèces exotiques sur nos espèces indigènes cavernicoles. La compétition pour les cavités de nidification entre les deux groupes ne semble pas poser problème jusqu'à présent tant la présence de vieux arbres et la disponibilité en cavités en Région de Bruxelles-Capitale est importante. Cependant, il est nécessaire de suivre les tendances de ces populations, tant exotiques qu'indigènes, au cas où la situation venait à changer.

Le dénombrement au dortoir des Perruches à collier (*Psittacula krameri*) et P. alexandre (*P. eupatria*) s'est arrêté en 2016, l'instabilité des dortoirs et, dans certains cas, le changement de comportement des perruches rendant de plus en plus difficile les opérations de recensement (Paquet, 2017). Le programme prévoit de lister les dortoirs occupés en Région bruxelloise, de suivre les tendances par la méthode des points d'écoute et d'analyser les données collectées sur le portail observations.be. Les dynamiques complexes des dortoirs et pré-dortoirs, ainsi que l'investissement nécessaire pour les recenser, rend leur suivi difficile à organiser. Ces données restent néanmoins précieuses et donnent un aperçu du rôle de la ville pour ces espèces qui se nourrissent souvent à l'extérieur et reviennent y passer la nuit. Les suivis hivernaux dans le cadre de l'Atlas des oiseaux de Bruxelles fourniront davantage d'informations au sujet des dortoirs pour ces deux espèces. La récolte, validation et analyse de ces données devraient être menées courant 2025.

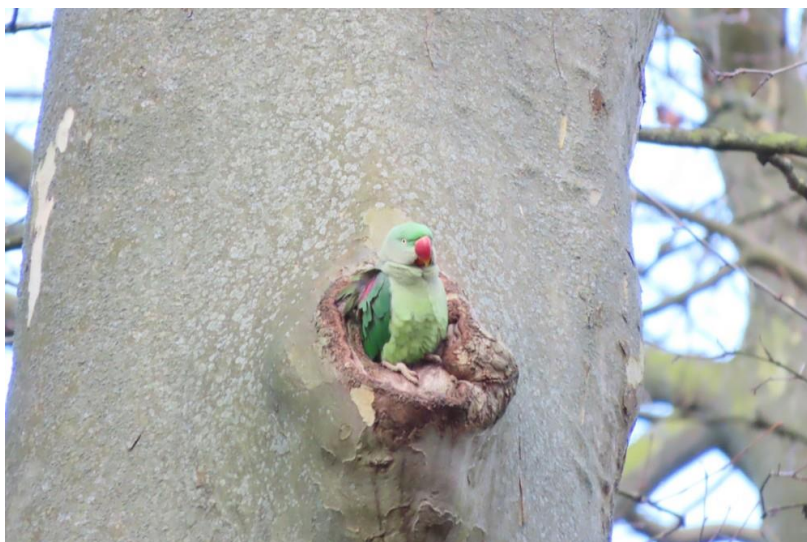
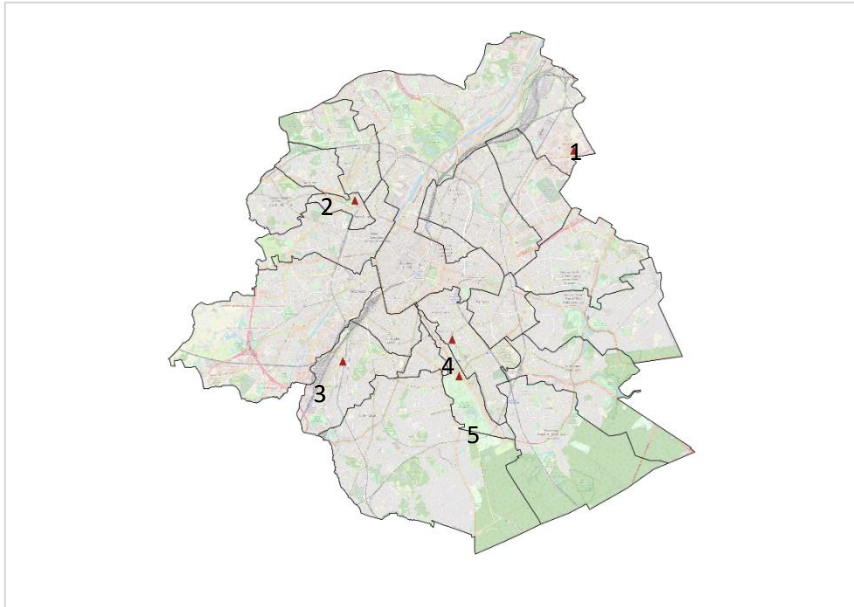


Figure 32 Perruche alexandre à l'entrée de son nid (cavité) - Parc d'Osseghem, Laeken © Michel Janssens (2024)

DORTOIRS ET PRÉ-DORTOIRS

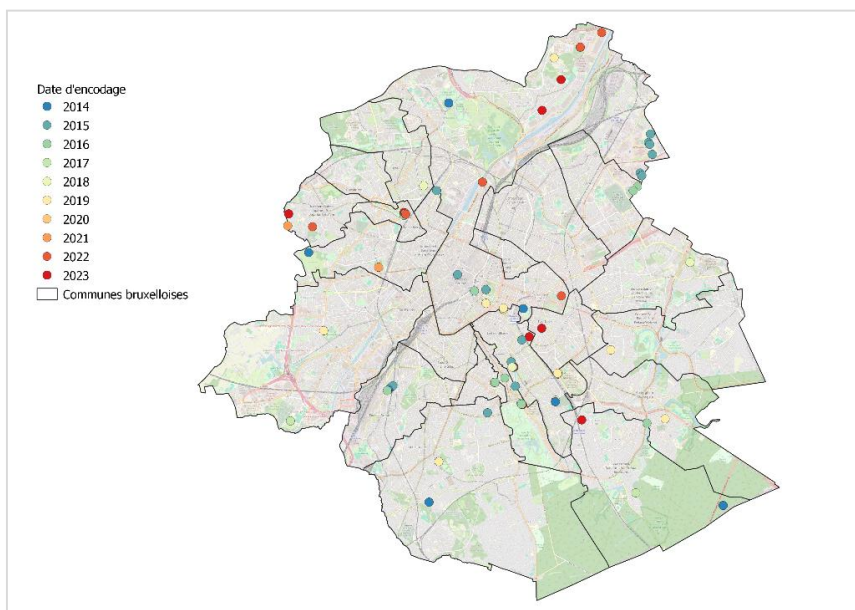
Depuis une dizaine d'années, quatre dortoirs de Perruches à collier sont bien connus à Bruxelles : OTAN (Evere), SIMONIS (Koekelberg), Forest (Bd de la Ile armée), Ixelles (étangs). Un cinquième dortoir a été découvert en 2016 en lisière du Bois de la Cambre (Carte 5).

Actuellement, le statut/occupation de ces dortoirs ainsi que leur taille, très variable pouvant aller de milliers d'oiseaux à quelques dizaines, sont à vérifier. La Perruche alexandre étant arrivée plus tard, et assez récemment, à Bruxelles, nous avons très peu de données pour cette espèce.



Carte 5 Dortoirs de Perruches à collier connus en 2016. (1) OTAN, (2) Simonis, (3) Forest, (4) Etangs d'Ixelles et (5) Bois de la Cambre.

Ci-dessous, la carte 6 reprend les données de dortoirs et pré-dortoirs de Perruche à collier encodées sur Observations.be entre 2014 et 2023. En comparaison avec la carte de 2016, on y retrouve bien les 5 sites énoncés plus tôt, ainsi que d'autres sites, dont certains ultérieurs à 2016 au nord et nord-ouest de la ville.



Carte 6 Données de dortoirs et pré-dortoirs de Perruches à collier en Région Bruxelles-Capitale. Ces données sont issues de la plateforme d'encodage Observations.be pour la période de 2014 - 2023.

LES PRÉ-DORTOIRS

Les pré-dortoirs se font et se défont plus rapidement que les dortoirs véritables, ils font l'objet d'une surveillance accrue car ils peuvent évoluer en dortoir réels : Parc Tercoigne, Parc Léopold, Parc Tenbosch, Parc de Forest, Jardin du Palais royal à la rue de Brederode, Ils restent très complexes à suivre d'années en années et demandent un investissement considérable afin de d'avoir des données fiables et pertinentes. De nouvelles données à jour seront extraites de l'Atlas des oiseaux de Bruxelles lors des analyses finales. Nous aurons alors une vision plus fine de la localisation de ces dortoirs/pré-dortoirs ainsi que du nombre d'individus les fréquentant.

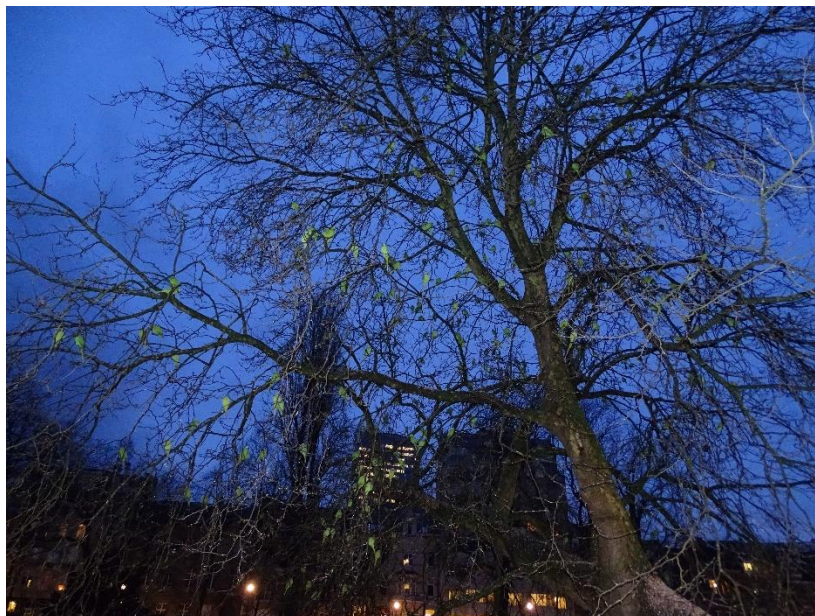


Figure 33 Dortoir de Perruches à collier - Étangs d'Ixelles © Claire Brabant (2018)

LA CONURE VEUVE (*MYIOPSITTA MONACHUS*)

La Conure veuve (*Myiopsitta monachus*), troisième espèce de Psittacidés en Région de Bruxelles-Capitale, est originaire d'Amérique du sud. Elle a la particularité unique au sein de cette famille de construire des nids communautaires faits de branchages ; ces constructions parfois imposantes sont facilement repérables. Les Conures veuves mènent une vie sociale grégaire toute l'année et se servent également de leur nid communautaire comme dortoir. Le suivi de l'évolution des colonies est par conséquent relativement aisé.

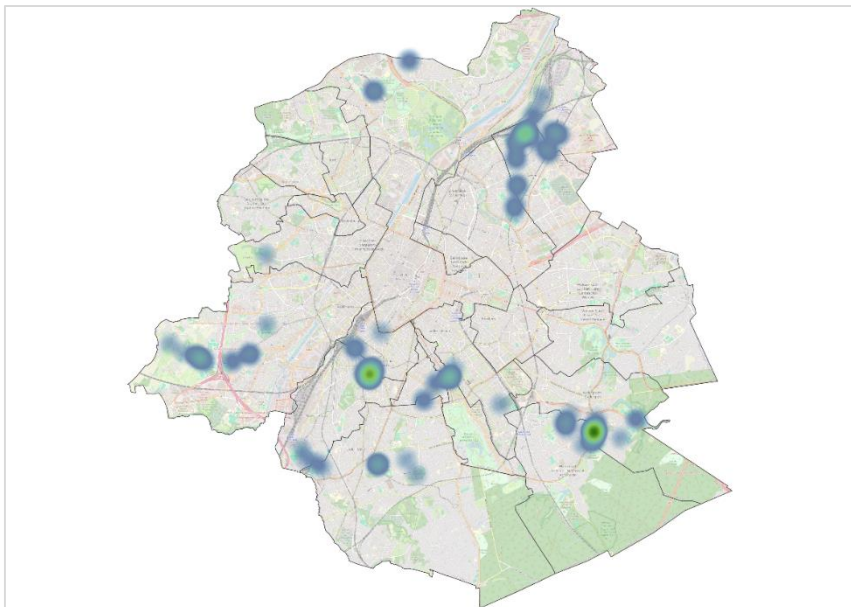


Figure 34 Conure veuve devant un nid colonial - Parc ten Reuken, Watermael-Boitsfort © Adrian Matala (2023)

RÉPARTITION ET DENSITÉ DES COLONIES

La cartographie des colonies (Carte 7) reprend les données de nidification encodées en 2024 (et début 2025) sur Observations.be. Les différences observées entre les « points de chaleur » sont davantage liées à la pression d'observation entre les sites qu'au nombre réel de nids/individus. Les colonies principales sont celles du Parc de Bon Pasteur (Evere), du Parc de Forest, de l'Avenue Louise (Bruxelles), du Parc ten Reuken (Auderghem), de la place Guy d'Arrezzo et du Parc du Wolvendael (Uccle), du Neerpède et du Parc Lemaire (Anderlecht). D'autres nids, moins

conséquents sont présents ailleurs et l'espèce semble s'installer petit à petit dans le nord de Bruxelles. Comparativement au dernier recensement organisé en 2016 (Weiserbs et al., 2016), l'espèce semble avoir créé un nouveau noyau à l'ouest du canal, à Anderlecht. La répartition des autres colonies est assez similaire aux résultats de 2016. La grande colonie de la place Guy d'Arrezzo n'est plus présente ce printemps 2025. Les nids ont dû être détruits car ils mettaient en péril la stabilité des poteaux et arbres sur le rond-point et, par conséquent, la sécurité des usagers.



Carte 7 Heatmap des données de nidification de la Conure veuve à Bruxelles en 2024. Les données sont issues de la plateforme Observations.be et n'ont pas été triées. Les grandes colonies sont situées dans les zones les plus denses de la carte (verts).

RÉFÉRENCES

Debois, C., Claessens, H., Paquet, J. Y., & Weiserbs, A. (2017). Étude de la disponibilité des cavités pour les oiseaux cavernicoles dans la Région de Bruxelles-Capitale. *Forêt. Nature*, (144).

Weiserbs, A., & Paquet, A. (2016). Recensement de la Conure veuve *Myiopsitta Monachus* à Bruxelles en 2016. *Aves* 53/1, 19-28.

IV. SUIVI DES OISEAUX D'EAU COMMUNS AU PRINTEMPS (DPOE)

INTRODUCTION

Depuis 1995, chaque printemps, bien souvent la dernière semaine de mai, un dénombrement des oiseaux d'eau s.s. c.-à-d. les anatidés, phalacrocoracidés, podicipédidés et rallidés est effectué dans la Région de Bruxelles-Capitale (DPOE). L'objectif de cette enquête est de suivre l'évolution des oiseaux d'eau les plus communs en période de nidification. D'autres espèces peu répandues (telles que le Grèbe castagneux ou le Fuligule milouin) doivent faire l'objet d'inventaires propres. Néanmoins, les résultats par année présentent l'ensemble des contacts réalisés sur le terrain.

Les analyses de tendance effectuées périodiquement sont réalisées sur les espèces cibles : Canard colvert, Canard semi-domestique, Foulque macroule, Gallinule Poule-d'eau, Grèbe huppé, Fuligule morillon, Bernache du Canada et Oulette d'Égypte. La dernière analyse de tendance a été réalisée en 2018 (Weiserbs, A., & Paquet, A., 2018).

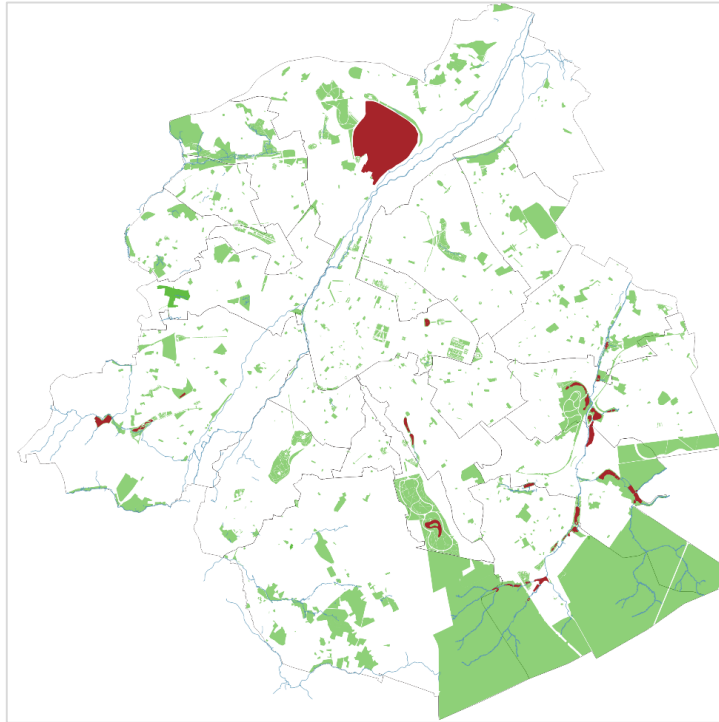
Le travail de coordination comprend le recrutement de volontaires compétents, la répartition des prises en charge de sites, des relevés de terrain complémentaires à ceux réalisés par les ornithologues volontaires, la gestion des données et la synthèse.

MÉTHODE

Vingt-quatre sites humides bruxellois (Carte 4) sont échantillonnés une fois par an au cours de la seconde quinzaine du mois de mai (répartition des comptages sur 3 à 4 jours). Lors de chaque relevé, tous les oiseaux d'eau présents sur chaque site sont notés, les adultes d'une part et les poussins/juvéniles d'autre part.

Trois nouveaux sites sont venus compléter, en 2021, la première liste de 20 sites (1995) : 1. l'étang des Silex à Watermael-Boitsfort qui est adjacent au Grand étang de Boitsfort, 2. les étangs de Neerpède à Anderlecht pour son importance tant en richesse spécifique qu'en abondance et 3. le Parc des étangs à Anderlecht qui est emblématique d'une certaine avifaune aquatique urbaine et banalisée, très riche en espèces semi-domestiques, à tel point que ce site est quasiment devenu un exemple de référence de non-gestion écologique des sites humides en Région de Bruxelles-Capitale. Dans ce dernier cas, si une gestion écologique du site y est amorcée dans le futur –ce que l'on souhaite ardemment-, le monitoring des oiseaux d'eau printanier mettra en lumière les évolutions de la biodiversité. **Cette année 2024, un nouveau site au nord de Bruxelles (24^{ème}) comprenant les plans d'eau du Domaine Royal de Laeken a été ajouté à la liste.**

La méthode a été définie dans l'objectif d'obtenir une information fiable pour la majorité des espèces moyennant un investissement en relevés de terrain raisonnable et, pour rappel, n'est pas adaptée au suivi des espèces peu répandues à Bruxelles. Des estimations pour ces espèces ne sont obtenues que lors d'inventaires périodiques jusqu'ici menés dans le cadre d'atlas régionaux.



Carte 8 Localisation des 24 sites humides bruxellois échantillonnés annuellement. 1. Parc Malou, 2. Parc des Sources, 3. Parc Parmentier, 4. Parc de Woluwe, 5. Étangs Mellaerts, 6. Domaine de Val Duchesse, 7. Rouge-Cloître, 8. Pêcheries d'Auderghem, 9. Parc Ten Reuken, 10. Ancienne Royale belge, 11. Parc du Dirigeable, 12. Grand étang de Boitsfort, 13. Parc Tournay-Solvay, 14. Étangs des Enfants noyés, 15. Étang du Fer à cheval, 16. Étang des Silex, 17. Étangs du Vuylbeek, 18. Bois de la Cambre, 19. Étangs d'Ixelles, 20. Square Marie-Louise, 21. Parc Astrid, 22. Parc des Étangs, 23. Étang de Neerpède, 24. Domaine Royal de Laeken.

ENCODAGE DES DONNÉES

Dès 2021 les résultats n'ont plus été transmis au coordinateur par formulaire Word mais bien encodées par chaque participant directement sur Observations.be - Waarnemingen.be. Les données ne sont pas encodées comme observations isolées mais bien comme données structurées dans un projet spécifique ' [DPOE : Dénombrement Printanier des Oiseaux d'Eau – Région Bruxelles](#) ' selon le protocole de récolte des données du DPOE (Fig. 9).

Notons que les résultats de tous les monitorings belges de Natagora et de Natuurpunt sont dorénavant regroupés sur le portail d'encodage Observations.be et alimentent une seule base de données. Le portail observations.be est également ouvert à tout autre projet de monitoring de la biodiversité provenant de l'initiative d'associations naturalistes, d'universités, d'administrations, ...

FR Marius Pailhès

Ajouter
Explorer
Projets
À propos de nous
Communauté

Projets
» DPOE : Dénombrement Printanier des Oiseaux d'Eau – Région de Bruxelles-Capitale
+ visite

Détails
Sites
Visites
Observations
Utilisateurs
Applications
Exportation

Nom
DPOE : Dénombrement Printanier des Oiseaux d'Eau – Région de Bruxelles-Capitale

Description
Depuis 1995, les Dénombrements Printaniers des Oiseaux d'Eau (DPOE) ont lieu en Région de Bruxelles-Capitale chaque année à une date convenue, généralement fin mai. Ils sont réalisés sur un échantillonnage d'une vingtaine d'étangs. L'objectif de ce monitoring est de suivre l'évolution des oiseaux d'eau communs en période de nidification. Cette mission a été confiée à Natagora Aves par Bruxelles-Environnement. Le suivi des anatidés exotiques fait également partie des objectifs de ce suivi. Tutoriel d'encodage des données sur observations.be : https://youtu.be/rTF9_ltv-vI4

Période
de 2020-11-26

Pays
Belgium

Domains
observations.be

Protocoles
DPOE : Dénombrement Printanier des Oiseaux d'Eau

Embargo
non

Espèces
Waterbirds

Étiquettes de site
DPOE

Figure 35 Interface du projet DPOE sur la plateforme Observations.be/Waarnemingen.be (<https://observations.be/projects/36/>).

RÉSULTATS

En 2024, 12 observateurs volontaires ont assuré les dénombrements. Les relevés ont été réalisés de façon coordonnée entre le 31 mai et le 3 juin inclus. Les 24 étangs ont été prospectés. Les résultats sont présentés ci-dessous.

ESPÈCES

Au total, 16 espèces et un hybride ont été observées (Tab. 4) pour un effectif total de 2174 individus.

Les 5 espèces aquatiques les plus fréquentes sont dans l'ordre décroissant : la Foulque macroule (*Fulica atra*), la Bernache du Canada (*Branta canadensis*), le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*), et le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*).

Deux espèces exotiques ont été rencontrées : la Bernache du Canada et l'Ouette d'Égypte. Les espèces exotiques représentent 27,8 % de l'avifaune aquatique printanière.

Deux variétés domestiques ont été notées : l'Oie cendrée semi-domestique (*Anser anser* var. *domestica*) et le Canard colvert semi-domestique (*Anas platyrhynchos* var. *domestica*). Bien que les variétés domestiques d'Oies cendrées, de Bernaches du Canada et de Canards colverts sont susceptibles d'inclure divers hybrides, parfois difficilement identifiables, un individu hybride d'Oie cendrée x Bernache du Canada (*Anser anser* x *Branta canadensis*) clairement identifiable a été observé.

La figure 36 reprend la fraction d'adultes et de juvéniles observés pour chaque espèce.

	Espèce	Nom scientifique	Total
1	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	714
2	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	346
3	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	302
4	Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	258
5	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	105
6	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	88
7	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	64

8	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	64
9	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	63
10	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	42
11	Oie semi-domestique	<i>Anser anser</i> var. <i>domestica</i>	38
12	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	33
13	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	26
14	Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	20
15	Canard semi-domestique	<i>Anas platyrhynchos</i> var. <i>domestica</i>	6
16	Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	4
17	Oie cendrée x Bernache du Canada	<i>Anser anser</i> x <i>Branta canadensis</i>	1
	Total		2174

Tableau 4 Effectifs des oiseaux aquatiques s.s. en Région de Bruxelles-Capitale, printemps 2024, réalisé sur 24 étangs.

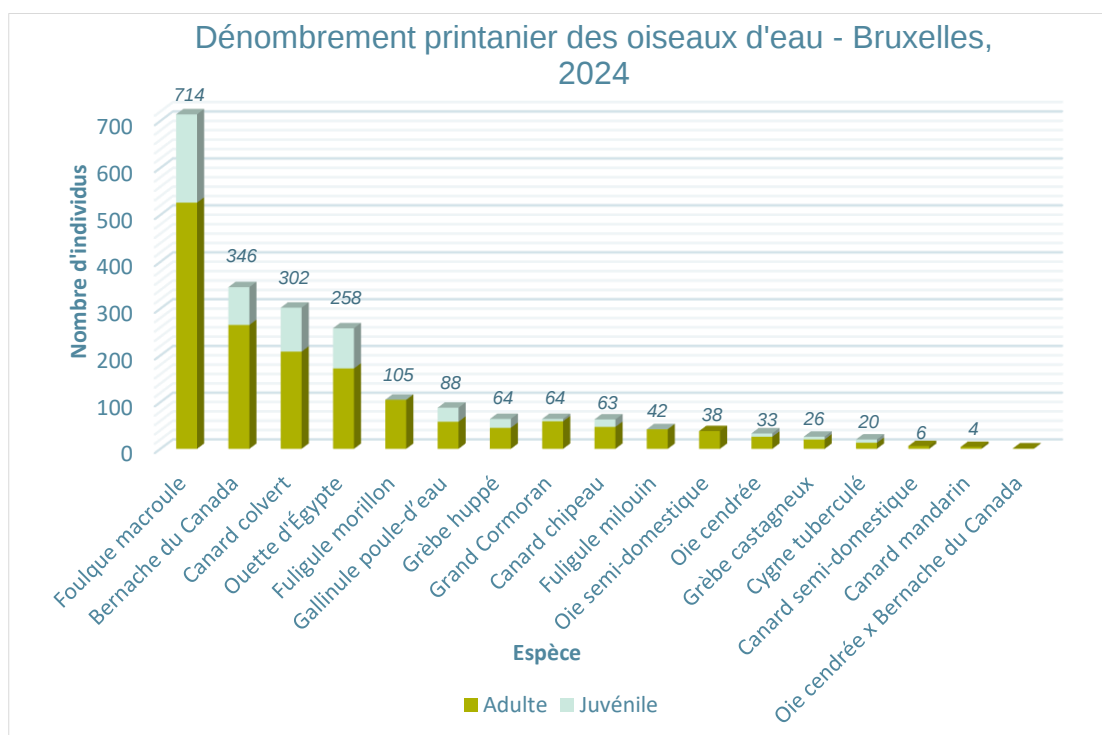


Figure 36 Effectifs des oiseaux aquatiques s.s. en Région Bruxelles-Capitale, adultes et juvéniles (24 sites, mai-juin 2024).

SITES

Le tableau 7 ci-dessous reprend le nombre d'individus total, toutes espèces confondues, dénombrés pour chaque étang ainsi que le nombre d'espèces différentes rencontrées sur le plan d'eau. Associées, ces deux données offrent un aperçu de la diversité spécifique de chaque site.

Au niveau des sites prospectés, on remarque que le Domaine Royal de Laeken compte 22,6% du total des observations avec 492 individus recensés. Cela devra être pris en compte dans des analyses ultérieures de l'évolution des résultats du DPOE car le site fut rajouté à la liste cette année. Si l'on retire ce site de la liste, le total des observations revient à 1682 individus, soit une baisse de près de 12% par rapport à 2023.

Ces données mises en relation sont intéressantes pour cibler les sites à restaurer ou protéger en priorité compte tenu de leur pauvreté spécifique ou de leur importance écologique.

	Site	Nombre d'individus	Nombre d'espèces
1	Laeken/Laken - Domaine royal	492	11
2	Sint-Pieters-Woluwe/Woluwe-Saint-Pierre - Parc des étangs Mellaerts	160	4
3	Ixelles/Elsene - Etangs d'Ixelles	160	11
4	Anderlecht - Etangs de Neerpède	133	10
5	Auderghem/Oudergem - Val Duchesse	133	11
6	Sint-Pieters-Woluwe/Woluwe-Saint-Pierre - Parc de Woluwe	128	7
7	Watermael-Boitsfort - Parc ten Reuken - Etang du Parc Ten Reuken	128	6
8	Auderghem/Oudergem - Parc du Rouge Cloître/Rood-Klooster	121	11
9	Anderlecht - Parc des étangs	114	8
10	Grand étang de Boitsfort (étang du moulin)	107	13
11	Bruxelles/Brussel - Bois de la Cambre/Terkamerenbos	87	6
12	Bruxelles/Brussel - Square Marie-Louise	83	8
13	Watermael-Boitsfort/Watermaal-Bosvoorde - Etang des Silex	62	11
14	Sint-Lambrechts-Woluwe/Woluwe-Saint-Lambert - Parc Malou	60	11
15	Watermael-Boitsfort/Watermaal-Bosvoorde - Parc de la Royale Belge	39	4
16	Oudergem/Auderghem - Visserijwijk/Pêcheries	36	4
17	Anderlecht - Parc Astrid	23	9
18	Watermael-Boitsfort/Watermaal-Bosvoorde - Parc Tournay-Solvay	21	9
19	Watermael-Boitsfort/Watermaal-Bosvoorde - Etang du Fer à Cheval	19	2
20	Sint-Pieters-Woluwe/Woluwe-Saint-Pierre - Parc Parmentier	17	4
21	Watermael-Boitsfort/Watermaal-Bosvoorde - Etangs des Enfants noyés	17	5
22	Woluwe-Saint-Lambert/Sint-Lambrechts-Woluwe - Parc des Sources	12	8
23	Watermael-Boitsfort/Watermaal-Bosvoorde - Etangs du Dirigeable	12	5
24	Vuylbeek (2 étangs aval)	10	4
	Total	2174	16 espèces + 1 hybride

Tableau 5 Importance des sites selon les effectifs (abondance) classés dans un ordre décroissant. La dernière colonne renseigne sur le nombre d'espèces différentes rencontrées sur chaque étang.

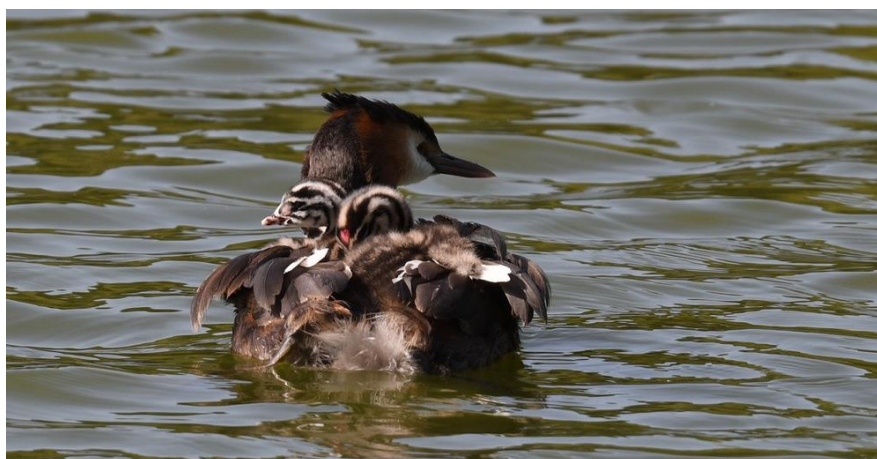


Figure 37 Grèbe huppé et ses jeunes - Etangs de Neerpède, Anderlecht © Yves Verstraeten (2024)

RÉFÉRENCES

Weiserbs, A., & Paquet, A., (2018), Suivi printanier des oiseaux d'eau communs en Région bruxelloise : évolution entre 1996 et 2017, Aves, 55/1, 2018 : 33-46

V. SUIVI DES OISEAUX D’EAU HIVERNANTS (DHOE)

INTRODUCTION

Depuis 1966, Aves organise les recensements annuels d’oiseaux d’eau en Wallonie et à Bruxelles. Ce programme de suivi s’intègre dans un projet mondial de comptage des oiseaux d’eau en hiver coordonné par Wetlands International. Ce recensement a lieu annuellement aux alentours du 15 janvier. Il s’agit du plus grand effort ornithologique collectif au monde.



Figure 38 Sarcelle d'hiver - Moeraske, Evere © Benoit De Boeck (2025)

ORGANISATION DES DÉNOMBREMENTS

En Belgique, des dizaines d’ornithologues bénévoles participent à ce suivi. De plus, des comptages complémentaires sont également réalisés entre novembre et février (anciennement d’octobre à mars), le week-end le plus proche du 15 du mois. Une quarantaine de sites sont visités en région bruxelloise.

Chaque site reçoit un code unique et dans la mesure du possible un (ou plusieurs) observateur(s) s’occupe(nt) chaque année du même site. Les résultats annuels sont directement encodés par les volontaires sur la plateforme Observations.be selon le protocole d’encodage du projet DHOE.

Observations.be

FR Marius Pailhès

Ajouter

Explorer

Projets

À propos de nous

Communauté

Projets » DHOE Wallonie Bruxelles

Introduire sa candidature pour ce projet

Détails

Sites

Visites

Observations

Utilisateurs

Nom

DHOE Wallonie Bruxelles

Description

Les dénombrements hivernaux d’oiseaux d’eau (DHOE) se déroulent chaque année depuis 1966 en Wallonie et à Bruxelles. Ce projet permet de saisir les observations réalisées dans le cadre des DHOE. Il est coordonné par le Département Études de Natagora et les coordinateurs régionaux d’Aves, pôle ornithologique de Natagora. Manuel pour la saisie de vos observations : <https://drive.google.com/file/d/1en3DpKyO-HqQyLjcUH0FyJau-BKct7t/view?usp=sharing> Vidéo tutoriel pour la saisie des données : https://www.youtube.com/watch?v=RdoG_os1Msg Vidéo tutoriel pour coupler un transect au projet : <https://www.youtube.com/watch?v=KiNyg-texE> Liste des sites avec leurs codes : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1gBQFOSNag5wriRFj3OFUNV7sOoFKYlwqABXqXohZ3U/edit#gid=0>

Période

de 2020-10-06

Pays

Belgium

Domaines

observations.be

Protocoles

[DHOE Wallonie Bruxelles](#)

Embargo

jusque 2020-11-07

Espèces

[Waterbirds](#)

Étiquettes de site

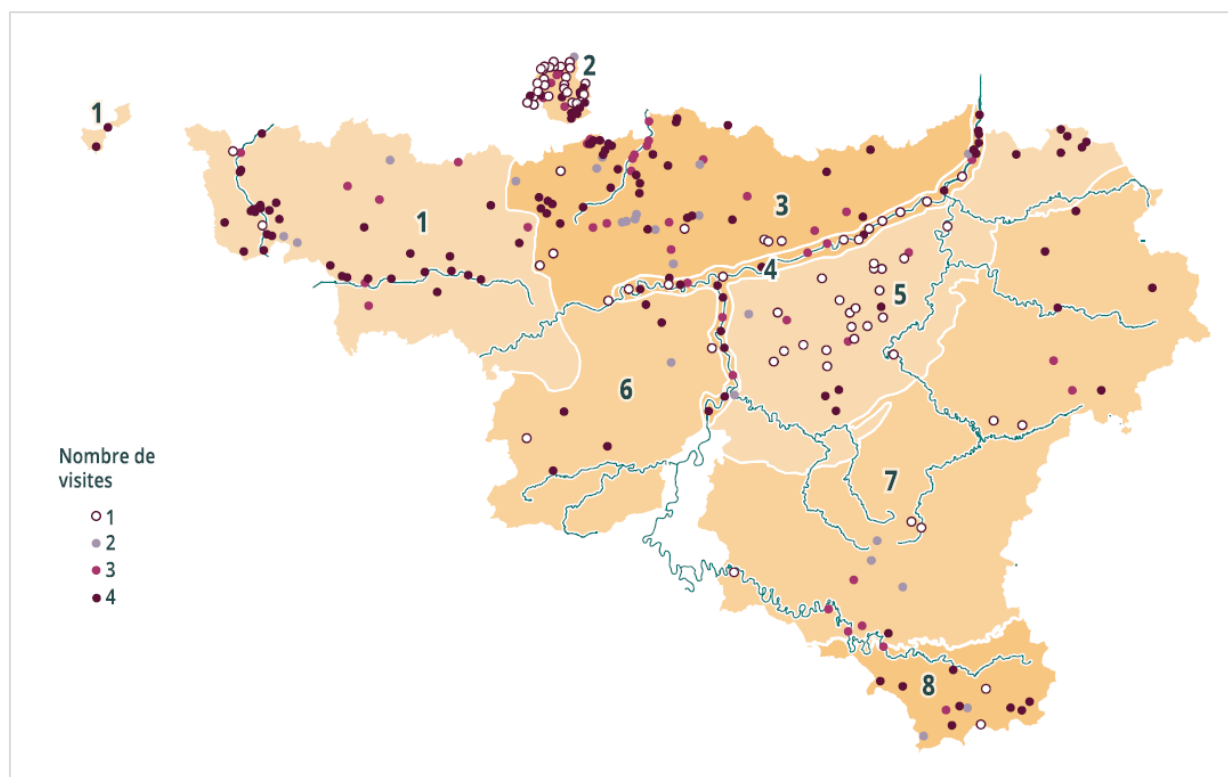
DHOE

Figure 39 Interface du projet DHOE sur la plateforme Observations.be/Waarnemingen.be (<https://observations.be/projects/34/>).



Le travail de coordination comprend le recrutement de volontaires compétents, la répartition des prises en charge de sites, les relevés de terrain complémentaires à ceux réalisés par les ornithologues volontaires, la gestion des données et la synthèse.

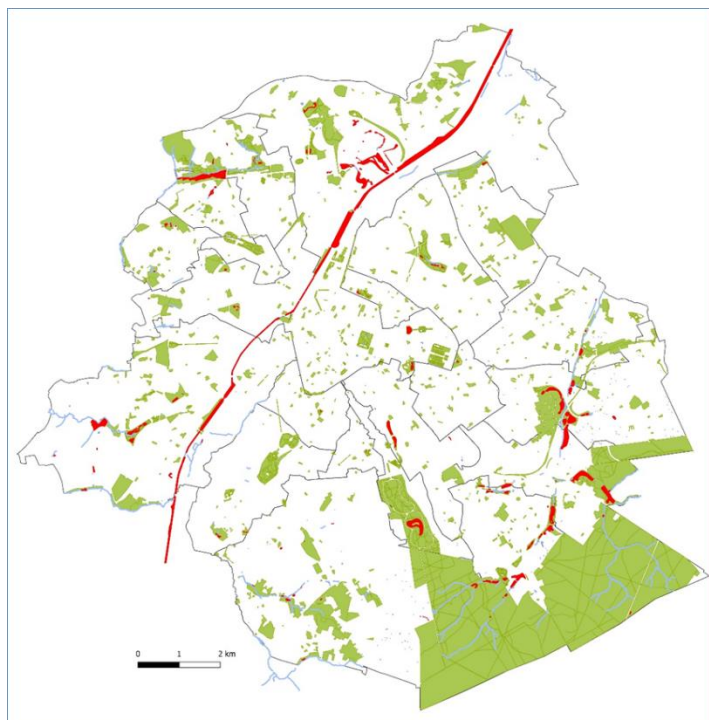
Au niveau régional, l'analyse des données d'année en année permet d'avoir une information sur cette avifaune hivernante en fonction des conditions météorologiques. Au niveau mondial, il est possible d'estimer la population globale des espèces ciblées par les comptages.



Carte 9 Délimitation des régions géographiques. La région bruxelloise (Zone 2), riche en milieux aquatiques divers, est bien représentée dans les dénombrements coordonnés par Natagora Aves et est majoritairement suivie au mois de janvier (1 visite). (Jacob et al., 2023).

Une analyse régionale sur le long terme permet également de cibler les sites les plus intéressants pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Dans ce rapport, nous ciblons les zones à maintenir ou à améliorer dans le cadre du maintien des populations d'oiseaux d'eau hivernants. La présence des espèces exotiques invasives est également évaluée.

Pour la saison 2023-2024, la coordination bruxelloise a- à nouveau - été assurée par Elisabeth Godding. Comme d'habitude, le dénombrement principal a été effectué à la mi-janvier et d'autres suivis mensuels de novembre à février sont venus compléter ces résultats. Les dénombrements hivernaux ont eu lieu les 11-12 novembre 2023, 16-17 décembre 2023, **13-14 janvier 2024** et 10-11 février 2024. En tout, 30 volontaires ont participé à ces comptages.



Carte 10 Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (DHOE) : localisation des sites en région de Bruxelles-Capitale.

RÉSULTATS : HIVER 2023-24

ESPÈCES

39 espèces aquatiques *s.l.*² ont été observées au cours des 4 périodes de recensements hivernaux (Tab. 6). Ces espèces appartiennent à 8 familles, dont 21 espèces d'Anatidés. Au total, 6 hybrides ont été recensés : Bernache du Canada x Oie cygnoïde, Canard colvert x Canard chipeau, Canard colvert x Canard musqué, Oie cendrée x Bernache du Canada, Goéland argenté x pontique et Oie cendrée x Oie cygnoïde, ainsi que deux espèces férales³ : Canard (colvert) semi-domestique et l'Oie (cendrée) semi-domestique, et une sous-espèce : Grand Cormoran *ssp sinensis*

	Espèce	Famille
1	Bécasse des bois	Scolopacidés
2	Bergeronnette des ruisseaux	Motacillidés
3	Bernache du Canada	Anatidés
4	<i>Bernache du Canada x Oie cygnoïde</i>	Anatidés
5	Bernache nonnette	Anatidés
6	Canard chipeau	Anatidés
7	Canard colvert	Anatidés
8	<i>Canard colvert x Canard chipeau</i>	Anatidés
9	<i>Canard colvert x Canard musqué</i>	Anatidés
10	Canard mandarin	Anatidés
11	Canard musqué	Anatidés
12	Canard semi-domestique	Anatidés
13	Canard souchet	Anatidés

² Les oiseaux aquatiques au sens large (*s.l.*) comprennent des espèces/familles liées aux milieux humides - autres que les canards, sarcelles, fuligules, oies, cormorans, etc. - telles que la Bergeronnette des ruisseaux, le Martin-pêcheur d'Europe, les Ardéidés, les Laridés et les petits limicoles.

³ Espèces d'origine domestique et retournées à l'état sauvage. Elles montrent souvent un plumage varié et différent de celui du type « sauvage » originel.

14	Cygne tuberculé	Anatidés
15	Foulque macroule	Rallidés
16	Fuligule milouin	Anatidés
17	Fuligule morillon	Anatidés
18	Fuligule nyroca	Anatidés
19	Gallinule poule-d'eau	Rallidés
20	Goéland argenté	Laridés
21	<i>Goéland argenté x pontique</i>	Laridés
22	Goéland brun	Laridés
23	Goéland cendré	Laridés
24	Goéland pontique	Laridés
25	Grand Cormoran	Phalacrocoracidés
26	Grand Cormoran ssp sinensis	Phalacrocoracidés
27	Grande Aigrette	Ardéidés
28	Grèbe castagneux	Podicipédidés
29	Grèbe huppé	Podicipédidés
30	Héron cendré	Ardéidés
31	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedinidés
32	Mouette rieuse	Laridés
33	Oie cendrée	Anatidés
34	<i>Oie cendrée x Bernache du Canada</i>	Anatidés
35	<i>Oie cendrée x Oie cygnoïde</i>	Anatidés
36	Oie semi-domestique	Anatidés
37	Ouette d'Égypte	Anatidés
38	Râle d'eau	Rallidés
39	Sarcelle d'hiver	Anatidés

Tableau 6 Liste des espèces observées (classées par ordre alphabétique) à Bruxelles durant l'hiver 2023-2024.

Dénombrement de la mi-janvier 2024 (Tab. 7) :

4.689 individus pour **31 espèces** ont été recensés en janvier 2024. L'espèce la plus abondamment observée est la Foulque macroule avec 1.019 individus, suivie par la Mouette rieuse avec 755 individus (Fig. 41).

Région de Bruxelles-Capitale					
Espèce	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Fév. 2024	Total (esp.)
Bécasse des bois				1	1
Bergeronnette des ruisseaux	7	8	5	20	40
Bernache du Canada*	708	288	536	309	1841
<i>Bernache du Canada x Oie cygnoïde*</i>				1	1
Bernache nonnette	29	24	30	2	85
Canard chipeau	128	132	171	109	540
Canard colvert	372	371	542	390	1675
<i>Canard colvert x Canard chipeau</i>				1	1
<i>Canard colvert x Canard musqué</i>	1				1
Canard mandarin	7	3		10	20
Canard musqué	2	1	2	1	6
Canard semi-domestique	10	1	29	13	53
Canard souchet	45	118	46	4	213

Cygne tuberculé	27	24	24	23	98
Foulque macroule	920	863	1019	618	3420
Fuligule milouin	116	127	160	43	446
Fuligule morillon	111	118	205	126	560
Fuligule nyroca			1	1	2
Gallinule poule-d'eau	204	108	312	215	839
Goéland argenté	420	690	528	240	1878
<i>Goéland argenté x pontique</i>		1			1
Goéland brun	2	9		1	12
Goéland cendré	16	4	20	1	41
Goéland pontique	3	9	2		14
Grand Cormoran	61	86	36	38	221
Grand Cormoran ssp sinensis	4				4
Grande Aigrette	1	1	1		3
Grèbe castagneux	12	10	12	14	48
Grèbe huppé	14	28	7	24	73
Héron cendré	26	21	25	15	87
Martin-pêcheur d'Europe	9	6	9	4	28
Mouette rieuse	992	587	755	218	2552
Oie cendrée	1	19	2	13	35
<i>Oie cendrée x Bernache du Canada</i>	1		1	1	3
<i>Oie cendrée x Oie cygnoïde</i>		1			1
Oie semi-domestique	45	31	24	24	124
Ouette d'Égypte*	171	102	127	131	531
Râle d'eau	5	7	10	1	23
Sarcelle d'hiver	26	17	48	33	124
Total (mois)	4496	3815	4689	2645	15645

* Espèces exotiques (d'après Desmet et al., 2015)

Tableau 7 Détail des effectifs recensés pour toutes les espèces aquatiques s.l. observées en janvier 2024. Les résultats des mois de novembre, décembre et février sont donnés à titre indicatifs car tous les sites n'ont pas été visités à ces périodes.

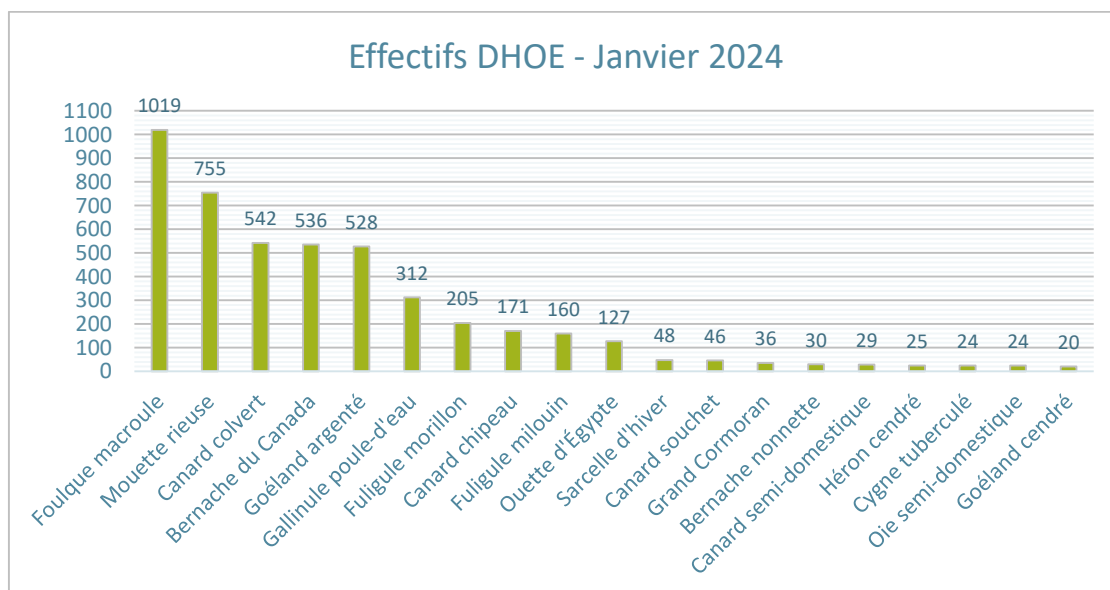


Figure 40 Effectifs des espèces aquatiques s.l. recensées à Bruxelles en janvier 2024. Par ordre décroissant, seules les 19 espèces les plus abondantes ($n \geq 20$ ex.) ont été retenues.

TENDANCES DE 1995-2024

Ci-dessous, les figures 41-47 présentent la tendance évolutive à Bruxelles pour certaines espèces hivernantes aquatiques s.s. de 1995 à aujourd'hui (avant 1995, les données de comptages ne sont pas toutes numérisées) : Bernache du Canada, Oulette d'Égypte, Canard colvert, Cygne tuberculé, Grèbe castagneux, Foulque macroule et Fuligule morillon. Ces espèces aquatiques s.s. ont été choisies afin de dresser un tour de paysage représentatifs des plans d'eau bruxellois (communes et abondantes, exotiques ...).

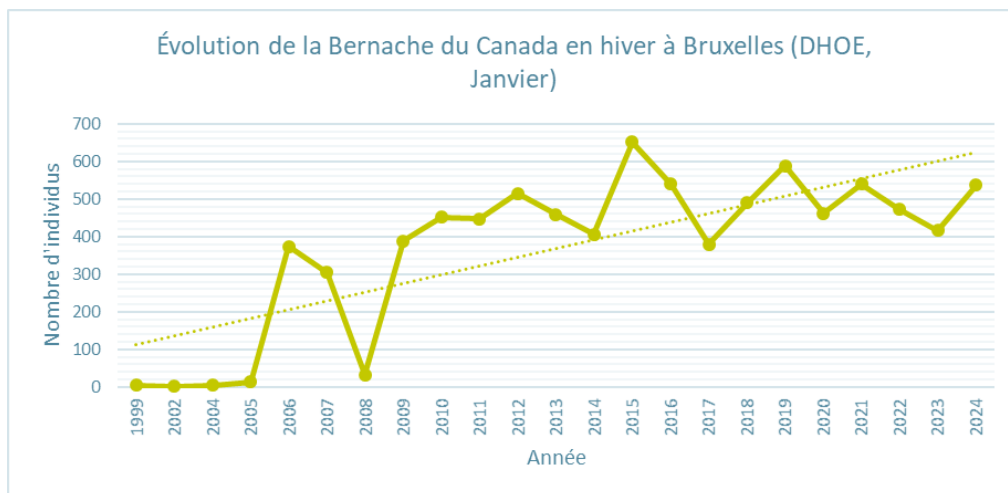


Figure 41 Tendance évolutive de la Bernache du Canada en hiver de 1999 à 2024 en Région de Bruxelles-Capitale. Les données reprises ici représentent les individus comptés lors du DHOE à la mi-janvier.

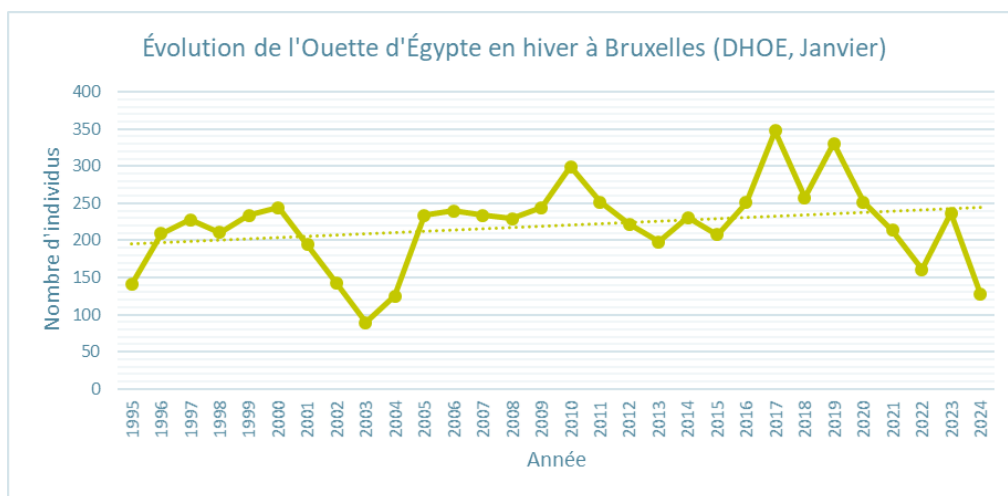


Figure 42 Tendance évolutive de l'Oulette d'Égypte en hiver de 1995 à 2024 en Région de Bruxelles-Capitale. Les données reprises ici représentent les individus comptés lors du DHOE à la mi-janvier.

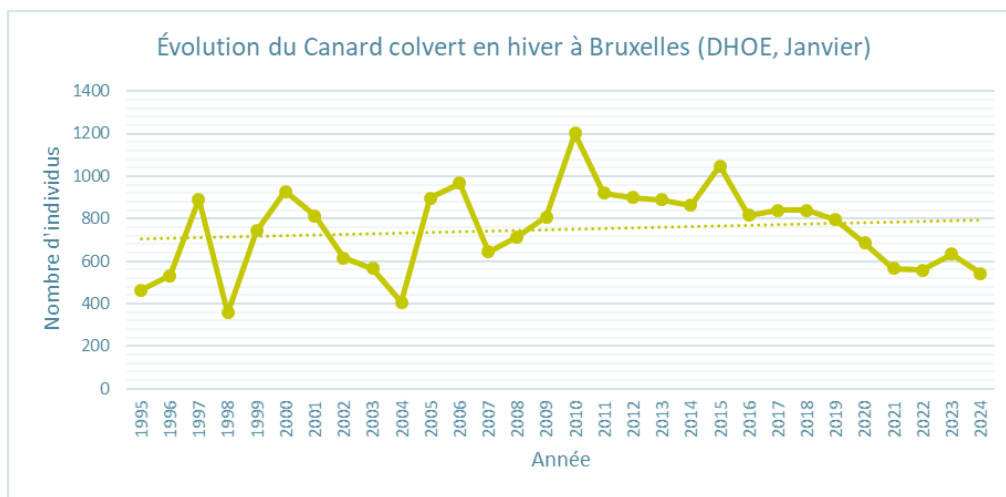


Figure 43 Tendance évolutive du Canard colvert en hiver de 1995 à 2024 en Région de Bruxelles-Capitale. Les données reprises ici représentent les individus comptés lors du DHOE à la mi-janvier.

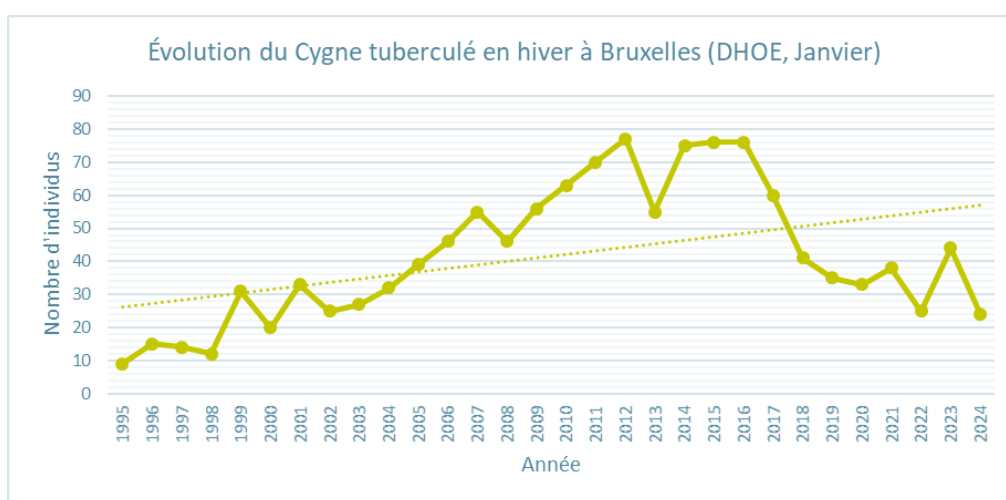


Figure 44 Tendance évolutive du Cygne tuberculé en hiver de 1995 à 2024 en Région de Bruxelles-Capitale. Les données reprises ici représentent les individus comptés lors du DHOE à la mi-janvier.

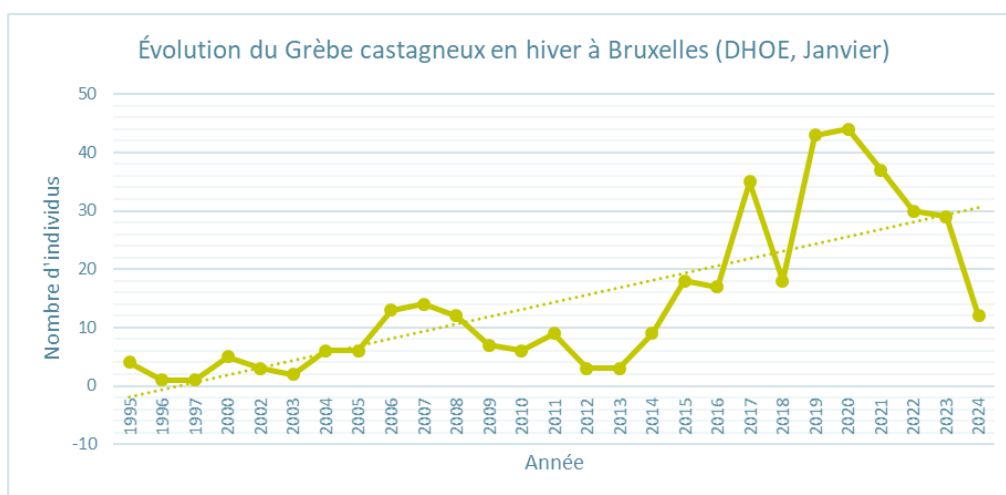


Figure 45 Tendance évolutive du Grèbe castagneux en hiver de 1995 à 2024 en Région de Bruxelles-Capitale. Les données reprises ici représentent les individus comptés lors du DHOE à la mi-janvier.

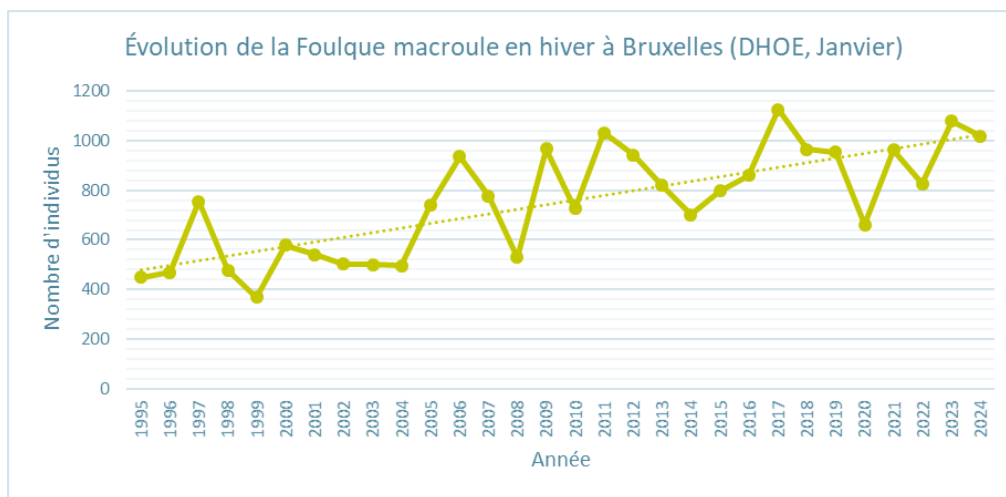


Figure 46 Tendance évolutive de la Foulque macroule en hiver de 1995 à 2024 en Région de Bruxelles-Capitale. Les données reprises ici représentent les individus comptés lors du DHOE à la mi-janvier.

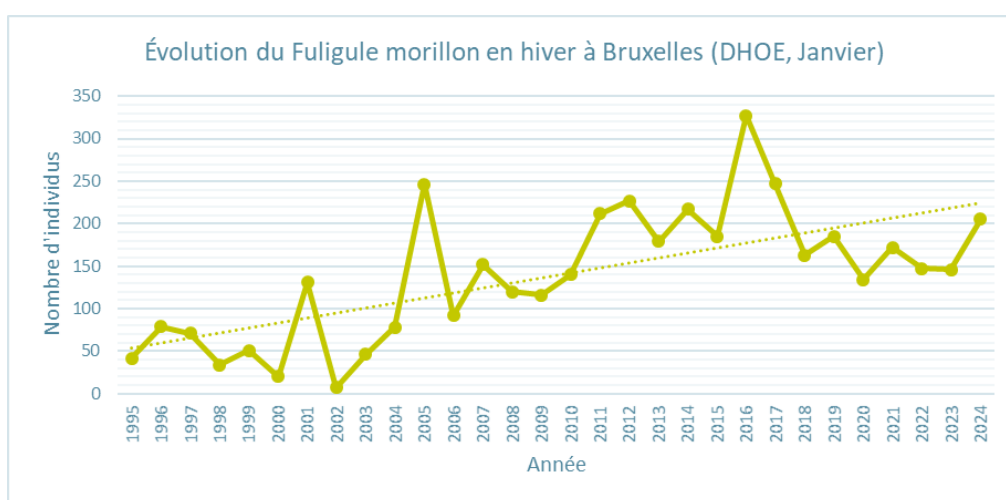


Figure 47 Tendance évolutive du Fuligule morillon en hiver de 1995 à 2024 en Région de Bruxelles-Capitale. Les données reprises ici représentent les individus comptés lors du DHOE à la mi-janvier.

SITES

La figure 48 et le tableau 8 mettent en relation le nombre d'individus recensés (toutes espèces confondues) et la richesse spécifique de certains sites pour le recensement de la mi-janvier 2024. Au vu du grand nombre de plans d'eau présents sur le site, le Domaine Royal de Laeken semble s'imposer en termes de nombre d'individus observés (21.6% des observations totale sur ces étangs) ainsi qu'en diversité d'espèces présentes (23). Cela s'explique en partie par le grand nombre de plans d'eau présents dans le Parc.

Nous avons eu l'opportunité de visiter le Domaine royal en 2024 dans le cadre de l'Atlas des oiseaux de Bruxelles. Nous avons profité de l'occasion pour y effectuer un dénombrement hivernal des oiseaux d'eau.

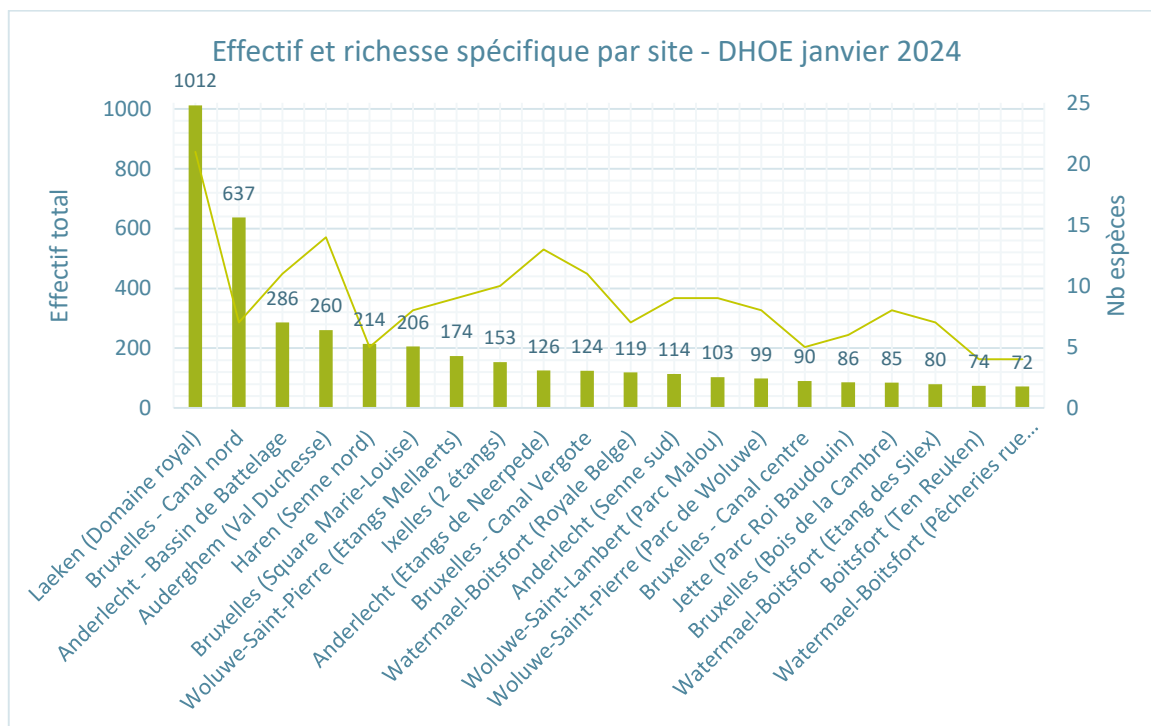


Figure 48 Sites abritant les plus grands effectifs en janvier 2024. Toutes les espèces s.l. ont été considérées et seuls les 20 premiers sites ont été retenus.

	Site	Nombre d'espèces	Effectif total (nombre d'individus)
1	Laeken (Domaine royal)	21	1012
2	Auderghem (Val Duchesse)	14	260
3	Anderlecht (Etangs de Neerpède)	13	126
4	Anderlecht - Bassin de Battelage	11	286
5	Bruxelles - Canal Vergote	11	124
6	Grand étang de Boitsfort (étang du moulin)	10	54
7	Ixelles (2 étangs)	10	153
8	Anderlecht (Senne sud)	9	114
9	Woluwe-Saint-Lambert (Parc Malou)	9	103
10	Woluwe-Saint-Pierre (Etangs Mellaerts)	9	174
11	Bruxelles (Bois de la Cambre)	8	85
12	Bruxelles (Square Marie-Louise)	8	206
13	Woluwe-Saint-Pierre (Parc de Woluwe)	8	99
14	Bruxelles - Canal nord	7	637
15	Watermael-Boitsfort (Etang des Silex)	7	80
16	Watermael-Boitsfort (Royale Belge)	7	119
17	Etterbeek (Parc Léopold)	7	64
18	Watermael-Boitsfort (Parc Tournay-Solvay)	7	20
19	Forest_Marais_Wiels	6	36
20	Woluwe-Saint-Lambert (Parc des Sources)	6	26
21	Watermael-Boitsfort (Pêcheries Saint Clément)	6	70
22	Schaerbeek (Parc Josaphat)	6	41
23	Jette (Parc Roi Baudouin)	6	86

24	Molenbeek (Parc du château de Karreveld)	6	42
25	Haren (Senne nord)	5	214
26	Auderghem - Parc Seny	5	41
27	Bruxelles - Canal centre	5	90
28	Watermael-Boitsfort (Parc Tercoigne)	4	23
29	Watermael-Boitsfort (Pêcheries rue des Pêcheries)	4	72
30	Boitsfort (Ten Reuken)	4	74
31	Anderlecht (Erasmus 2 étangs)	4	45
32	Marais de Ganshoren	4	23
33	Ukkel/Uccle - Coudenberg	4	4
34	Evere (Moeraske)	3	8
35	Boitsfort (Vallée du Vuylbeek)	3	9
36	Uccle - Etang du Moensberg	3	3
37	Molenbeek (Parc Marie-Josée)	2	17
38	Forest (Neerstalle/Bempt)	2	24
39	Watermael-Boitsfort (Etangs du Dirigeable)	2	12
40	Uccle (Parc de la Sauvagère)	2	2
41	Etterbeek (Jardin Harp)	2	7
42	Woluwe-Saint-Pierre (Parc Parmentier)	1	3
43	Boitsfort (Etangs des Enfants noyés)	1	1

Tableau 8 Richesse spécifique par site à Bruxelles en janvier 2024. Toutes les espèces aquatiques s.l. ont été considérées.

RÉFÉRENCES

Jacob, J.P.J., Paquet, J.Y.P., Devos, K., Onkelinx, T. 50 ans de dénombrements hivernaux des oiseaux d'eau en Wallonie et à Bruxelles. *Aves 50/4 (2013)* : 195-220

Jacob, J.P., Danhaive, B., Deflorenne, P., Derume, M., Dormal, F., Godding, E., Loly, P. & Derouaux, A. Les recensements hivernaux d'oiseaux d'eau en Wallonie et à Bruxelles en 2022-2023. *Aves 60/3 (2023)* : 159-174

Desmet, W. et De Villers, J. (2015). Espèces exotiques invasives : évolution et gestion. *Bruxelles Environnement - IBGE : collection fiches documentées, thématique espaces verts et biodiversité*. 19 pp.

VI. ATLAS DES OISEAUX NICHEURS ET HIVERNANTS DE BRUXELLES

INTRODUCTION

Pourquoi un nouvel Atlas des Oiseaux ?

La biodiversité en ville est devenue un point d'attention croissant pour les autorités, les citoyens et les associations comme Natagora. Les oiseaux sont des bio-indicateurs de référence dans l'étude de l'évolution de l'environnement. Aves, le pôle ornithologique de Natagora, suit, au travers de différents programmes de monitoring, les populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale, et ce sur deux rythmes particuliers ; tout d'abord sur une base annuelle pour plusieurs programmes tels que le suivi des oiseaux communs par points d'écoute (SOCBRU), le suivi des espèces exotiques, des hirondelles, des oiseaux d'eau au printemps (DPOE) et en hiver (DHOE). Ces programmes ont principalement pour finalité d'estimer des tendances, des évolutions de population. Outre ces suivis annuels, il est nécessaire de compléter à intervalles espacés les connaissances et d'avoir une image aussi précise que possible, presque exhaustive, de l'avifaune. Il s'agit alors de déterminer la liste des espèces présentes sur le territoire bruxellois, les effectifs et la distribution de chaque espèce. Ce sont les projets atlas. Vu l'ampleur du travail sur le terrain les atlas se font sur un rythme long, +/- tous les 20 ans. Une comparaison est possible d'un atlas à l'autre, et permet d'avoir une image très précise de l'évolution de l'avifaune. La Région de Bruxelles-Capitale a déjà fait l'objet de deux atlas ornithologiques, [le dernier en 2000-2004](#). Il est donc temps de se relancer dans l'aventure !

Dans ce contexte, Natagora Aves, en association avec Natuurpunt Studie, ont été sélectionnées par Bruxelles-Environnement pour réaliser un **Atlas des oiseaux nicheurs et hivernants de la Région de Bruxelles-Capitale** entre 2022 et 2025. Cet atlas, comme les précédents, fait appel à la communauté des ornithologues volontaires. Ce projet est synchronisé avec les régions adjacentes, Natuurpunt ayant lancé son Vogelatlas 2020-2023 pour la Flandre et un atlas wallon étant en préparation.

L'atlas des oiseaux de Bruxelles en cours est d'autant plus important pour la connaissance de l'avifaune régionale que les pressions sur l'environnement et sur la biodiversité s'accroissent à un rythme élevé, pression immobilière et urbanisation des espaces verts ou laissés en friche, artificialisation des sols, fragmentation des habitats, réchauffement climatique amplifié en milieu urbain, espèces exotiques en croissance, augmentation des épizooties aviaires, sur-fréquentation de certains sites naturels etc. Néanmoins de nombreuses actions positives ont été entreprises par les autorités ou par des citoyens : le Plan Nature de la RBC, les plans natures communaux, les différents maillages écologiques, le Plan de gestion de la Forêt de Soignes, la gestion des sites Natura 2000, la gestion écologique des parcs, plans d'eau et cours d'eau, les actions en faveur d'espèces particulières comme les moineaux et les hirondelles, etc. L'Atlas des oiseaux 2022-2025 permettra une évaluation de l'impact de ces pressions et de l'effet bénéfique espéré des mesures de conservation sur l'avifaune.

OBJECTIFS DU PROJET

- **Établir la liste complète des espèces nicheuses et hivernantes de la Région de Bruxelles-Capitale ;**
- Évaluer les **effectifs** aussi finement que possible ;
- Préciser la **distribution régionale** ;
 - Espèces fréquentes : établir des cartes de densité à haute résolution.
 - Espèces peu fréquentes : localiser de façon précise les sites de nidification

Nicheur + hivernant : cet atlas visera, pour la première fois, tant l'avifaune nicheuse qu'hivernante. Le travail de terrain se fera donc sur deux saisons : (1) de (février) mars à juillet (août) pour la période de nidification et (2) du 1er décembre au 28/29 février pour la période d'hivernage.

Les trois années d'échantillonnage pour les saisons concernées par l'Atlas 2022-2025 sont distribuées comme suit :

- Printemps 2022
 - Hiver 2022-2023
- Printemps 2023
 - Hiver 2023-2024
- Printemps 2024

Les mois de janvier et février 2025 sont par conséquent inclus dans la période Atlas.

Enfin, un objectif crucial est aussi de mobiliser la communauté ornithologique autour d'un grand projet. Les 'époques' Atlas sont un jalon important et inoubliable dans la vie d'un ornithologue, cela ne se reproduit que tous les 20 ans. Ces grands projets collectifs permettent de créer une communauté active et de pratiquer un autre type d'ornithologie une ou deux fois dans la vie.

MÉTHODOLOGIE

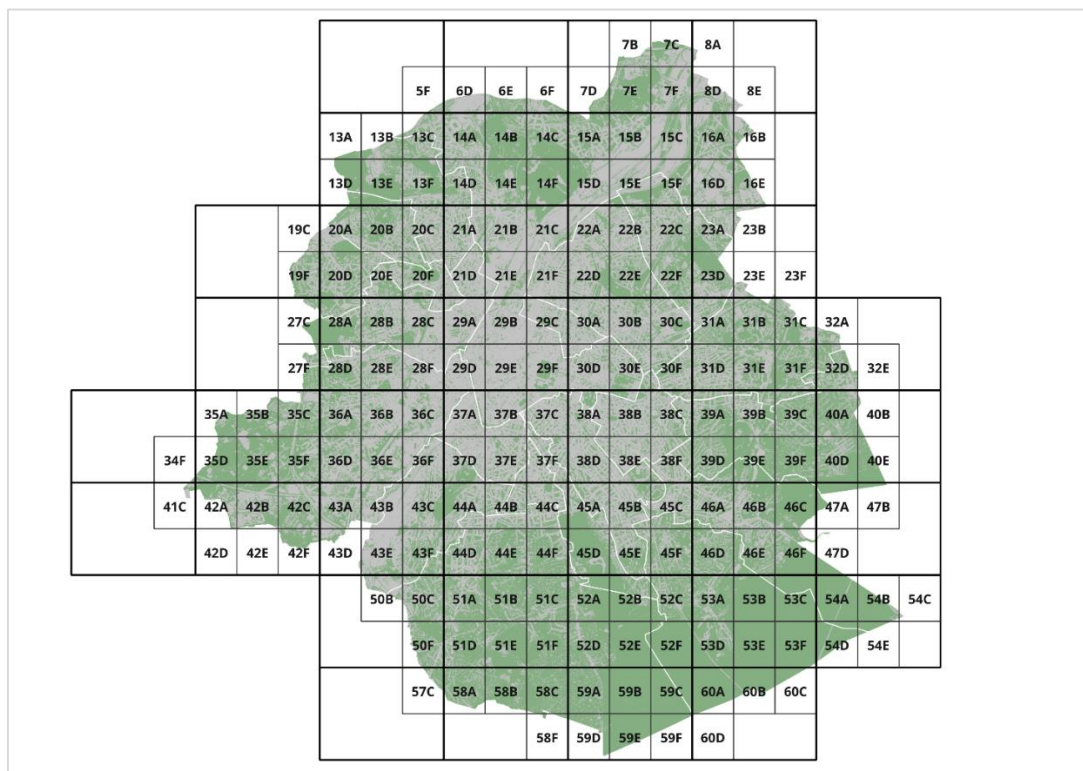
Ci-après sont seulement repris les grands principes de la méthodologie Atlas en vigueur. Les détails sont explicités dans un autre document, le « [Manuel de l'Atlas des Oiseaux de Bruxelles](#) » disponible sur le [portail en ligne de l'Atlas](#). La méthodologie a fait et fait l'objet d'une formation spécifique et continue donnée aux participants.

CARROYAGE ET GRILLE ATLAS

Dans le cadre de cet Atlas, la Région de Bruxelles-Capitale a été carroyée (découpée) selon les grilles de l'ancien atlas De Rouck, c'est-à-dire la même que dans les deux atlas régionaux précédents (Rabosée et al., 1995 ; Weiserbs et al., 2007). Ce choix garantit une grille de référence Atlas pour Bruxelles et permet des comparaisons temporelles très précises entre les différentes éditions.

L'unité de base pour les prospections sur le terrain est un 'carré' (un bloc) de la grille atlas qui couvre Bruxelles, de 0.96 x 1.07 km de côté, soit pratiquement **1 km²** (ou 100 ha). Les participants réservent un ou plusieurs carrés-Atlas pour une ou deux saisons, l'idéal étant de terminer un carré par année et pour chaque saison.

Il y a, pour toute la Région de Bruxelles-Capitale, **198 carrés-atlas** (Carte 11) à couvrir en trois années (3 printemps et 3 hivers). Pour les carrés situés à cheval sur la frontière régionale, il ne faut alors couvrir que la partie bruxelloise. Une surface totale de 162 km² est ainsi à parcourir.



INFORMATIONS À OBTENIR SUR LE TERRAIN POUR LA NIDIFICATION

Les prospections pour la nidification sont menées de (février) mars à juillet (août) selon la phénologie des espèces. L'objectif est légèrement différent pour deux catégories d'espèces qui ont été définies : d'une part, les espèces jugées « fréquentes », au nombre de 32, et, d'autre part, toutes les autres espèces (au moins 85) classées comme « non fréquentes ».

Dans chaque carré, le participant est invité à rechercher pour chaque espèce (sauf les 32 espèces fréquentes) l'indice de nidification le plus élevé sur une échelle internationale de 16 codes (basée sur les comportements observés).

De plus, chaque observateur devra tenter de comptabiliser le nombre de couples nicheurs pour chaque espèce pour son carré.

Pour les espèces fréquentes, il s'agira d'utiliser 6 catégories d'abondance A : 1-5 couples ; B : 6-10 ; C : 11-20 ; D : 21-40 ; E : 41-80 ; F : ≥ 80 couples.

Pour les espèces nicheuses non-fréquentes ou rares, il s'agira d'estimer le nombre de couples nicheurs le plus précisément possible et de cartographier (localiser sur une carte) les territoires et/ou les nids trouvés.

INFORMATIONS À OBTENIR SUR LE TERRAIN PENDANT L'HIVER

Le principe est identique à celui du printemps. Les prospections d'hiver ont pour but d'estimer la quantité d'oiseaux de chaque espèce pendant la période comprise entre le 1er décembre et le 28/29 février. L'objectif est légèrement différent pour les deux catégories d'espèces qui ont été définies : d'une part, les espèces jugées « fréquentes » (29 espèces pour l'hiver) et, d'autre part, toutes les espèces classées comme « non fréquentes ». Pour chaque espèce observée, le participant est invité à estimer le nombre d'individus selon des catégories d'abondance.

A : 1-5 individus ; B : 6-10 ; C : 11-20 ; D : 21-40 ; E : 41-80 ; F : ≥ 80 individus, ou si possible de donner un nombre plus précis, en considérant le maximum observé pendant la période hivernale (décembre-janvier-février) l'année de la prospection.

Pour les espèces hivernantes non-fréquentes, il s'agira alors d'estimer le nombre d'individus le plus précisément possibles mais aussi de cartographier (localiser sur une carte) les observations (individus, dortoirs, etc.).

ÉCHANTILLONNAGES STANDARDISÉS D'UNE HEURE

En plus des prospections « tout azimut » - dites 'visites normales' -, **deux échantillonnages standardisés d'une heure** sont réalisés au sein de chaque carré-atlas pour chaque saison (soit quatre par carré). Il s'agit de parcourir le carré pendant une heure en notant toutes les espèces et tous les individus détectés. Ces parcours ont pour but de disposer de relevés standardisés qui peuvent alors être comparés dans l'espace (cartes de densités relatives obtenues par modélisation spatiale) et dans le temps (puisque le même échantillonnage a été mené entre 2002 et 2004, pour les nicheurs du moins).

Ces échantillonnages standardisés sont à effectuer au cours de quatre périodes bien définies (deux par saison) :

- Printemps
 - Du 1er avril au 15 mai (1er passage nicheur)
 - Du 16 mai au 30 juin (2ème passage nicheur)
- Hiver
 - Du 1er décembre au 15 janvier (1er passage hiver)
 - Du 16 janvier au 28 février (2e passage hiver)

Deux relevés successifs doivent être espacés d'au moins 15 jours.

En période de reproduction, les relevés sont réalisés uniquement le matin, si possible au cours des 4 premières heures suivant le lever du soleil ; en hiver, toute la journée.

Les zones urbaines sont très bruyantes, dans le cas de la région bruxelloise et de son trafic automobile et aérien intense, et il est donc souhaitable (et recommandé) de faire les 4 échantillonnages standardisés d'une heure le dimanche matin.

POURSUITE DES PROGRAMMES DE SUIVIS ANNUELS

Les programmes habituels de suivis (oiseaux d'eau au printemps DPOE et en hiver DHOE, points d'écoute SOCBRU) se poursuivent pendant la période atlas et les résultats viendront s'ajouter à tous les autres. Les tendances des populations à long terme sont ainsi aussi évoquées dans le présent rapport.

OUTILS

Deux outils spécifiques ont été développés pour l'encodage, le suivi et la gestion des données

UN PORTAIL D'ENCODAGE DÉDIÉ À L'ATLAS

Le portail Vogelatlas (atlas de la région flamande), conçu par Sovon (NL) et utilisé par Natuurpunt, a été repris par Natagora (Fig. 49), moyennant quelques adaptations aux particularités méthodologiques et cartographiques de l'Atlas des Oiseaux de Bruxelles. Ce portail rassemble, en une cartographie simple et en tableaux, les données de terrain récoltées par les participants sur leur carré-atlas, les données isolées de Observations.be provenant aussi d'autres observateurs ne participant pas au projet atlas, l'état d'avancement global et local de l'atlas, les carrés-atlas disponibles etc.

Les différents écrans permettent, pour chaque carré-atlas, l'encodage des indices et preuves de nidification, les estimations des effectifs, la localisation des sites de nidifications etc.

L'utilisation de ce portail est obligatoire pour gérer son carré-atlas.

- atlas-oiseaux-bruxelles.be (en français)
- vogelatlas-brussel.be (en néerlandais)



Figure 49 Page d'accueil et interface du portail d'encodage de l'Atlas des Oiseaux de Bruxelles.

AVIMAP : UNE APPLICATION ATLAS POUR SMARTPHONE

L'application [Avimap](#) a été créée par Sovon pour la saisie de données de terrain (Fig. 50), entre autres dans le cadre des atlas des oiseaux. Elle est compatible avec les smartphones qui possèdent le système d'exploitation Android.

Avimap est un outil très pratique et efficace qui diminue beaucoup le travail à domicile, il peut être utilisé pour réaliser les transects d'une heure, pour pointer et localiser les sites de nidification et les autres données obtenues pendant les prospections atlas.

Il n'est pas obligatoire d'utiliser cette application. Toutes les données peuvent être consignées sur le terrain dans un carnet de notes et ensuite encodées directement sur le portail Atlas. Les données encodées sur le terrain via les applications mobiles connectées à Observations.be (ObsMapp ou iObs) seront visibles sur le portail de l'atlas mais le responsable d'un carré devra quand même passer par le portail pour donner son estimation par espèce et encoder alors ses échantillonnages standardisés d'une heure.



Figure 50 Application Avimap (développée par Sovon).

CHARGE DE TRAVAIL ET COORDINATION PAR NATAGORA

Plusieurs participants peuvent s'associer et former une équipe pour réaliser un ou plusieurs carré(s)-atlas. Les coordinateurs régionaux forment, accompagnent et soutiennent les volontaires. Ils sont à leur disposition pour toute aide ou question. Ils informeront aussi les participants tout au long de l'année sur les prospections à mener en fonction de l'époque et des habitats ainsi que sur les résultats et l'état d'avancement du projet.

Les programmes de monitoring permanents (SOCBRU, DPOE, DHOE...) ne doivent pas être affaiblis par une participation à l'atlas. En conséquence, il est conseillé de bien évaluer la charge de travail cumulée avant de se lancer dans le projet et de ne choisir qu'un nombre limité de carrés en fonction du temps disponible.

Une année type de recherches sur un carré-atlas comprend les recherches suivantes (en fonction des habitats présents dans chaque carré) :

PRINTEMPS

Février-mars :

Rapaces nocturnes, picidés, Perruches à collier et P. alexandre, et certains passereaux nicheurs précoces (passereaux forestiers) : sorties de prospection dans le carré-atlas avec recherche d'indices de nidification et localisation des sites de nidification des espèces 'rares'.

1^{er} avril – 15 mai :

Premier transect d'une heure.

Sorties de recherche d'indices de nidification et de localisation des sites de nidification des espèces 'rares'.

Sorties nocturnes (Bécasses des bois...).

16 mai au 30 juin :

Deuxième transect d'une heure (espacé d'au moins 15 jours du précédent transect).



Sorties de recherche d'indices de nidification et de localisation des sites de nidification des espèces 'rares'.

Sorties nocturnes (jeunes de Hiboux moyens-ducs...).

Fin juin : localisation et dénombrement des nids de Martinets noirs, d'Hirondelles de fenêtre...

Juillet (août) :

Sorties de recherche d'indices de nidification et de localisation des sites de nidification des espèces 'rares' tardives.

HIVER

1er décembre au 15 janvier :

Troisième transect d'une heure.

Sorties de localisation et dénombrement des espèces 'rares'.

Localisation et dénombrement des dortoirs de corvidés, perruches, étourneaux, laridés, cormorans, Hérons cendrés, Moineaux domestiques, pipits, bergeronnettes...

16 janvier au 28 février :

Quatrième transect d'une heure.

Sorties de localisation et dénombrement des espèces 'rares'.

Localisation et dénombrement des dortoirs de corvidés, perruches, étourneaux, laridés, cormorans, Hérons cendrés, Moineaux domestiques, pipits, bergeronnettes...

De fin août à novembre, en période de migration, les participants encodent sur le portail Observations.be leurs observations isolées comme ils le font d'habitude en dehors des opérations atlas. Les données de migration peuvent être encodées dans observations.be de préférence sous forme d'une liste complète (cf. Suivi Permanent de l'Avifaune) ou dans Trektellen.

PRODUIT FINAL ATTENDU

Au terme des 6 saisons de prospections (3 printemps et 3 hivers), nous obtiendrons alors une image précise de l'état de l'avifaune bruxelloise, la plus complète jamais obtenue puisqu'elle prendra aussi en compte la saison hivernale. Un ensemble de monographies concernant toutes les espèces observées sera obtenu et permettra la rédaction d'un ouvrage de référence pour les 20 - ou plus - prochaines années. L'ensemble des données servira également, nous en sommes certains, à une meilleure identification des enjeux de biodiversité et un outil puissant pour améliorer l'état de la nature dans notre capitale.

ÉTAT D'AVANCEMENT

PRINTEMPS

Clôture de la troisième et dernière saison printanière.

Sur les 198 carrés Atlas (1 km²) de la Région de Bruxelles-Capitale, tous ont reçu au minimum les deux visites standardisées.

Les estimations finales par carré ont été effectuées et validées par les coordinateurs (Natagora et Natuurpunt). Sur base de ces estimations, une deuxième validation, plus poussée, a été menée espèce par espèce.

L'ensemble de ces données a été cartographié afin d'obtenir deux cartes par espèce :

- La répartition, l'abondance (estimation) max et la classe de nidification max entre 2022-2024.
- L'évolution de l'abondance, la répartition et la classe de nidification par rapport à l'édition précédente (Weiserbs et Jacob, 2000-2004).

Ces cartes seront présentées au sein d'un document complet, accessible gratuitement en ligne, reprenant une page par espèce nicheuse (« fiche espèce »).



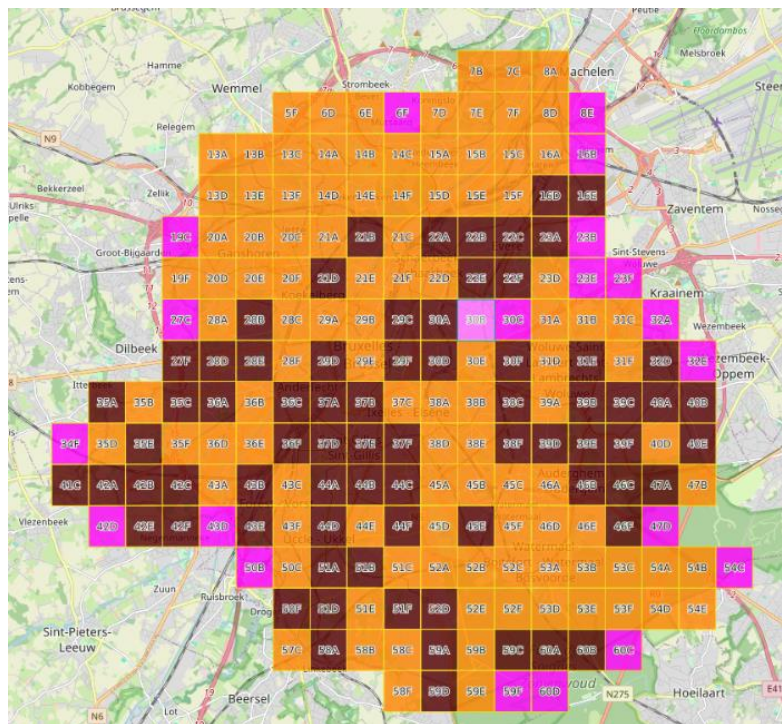
Figure 51 Couverture de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles à venir.

HIVER

Clôture du troisième et dernier hiver ce 28 février 2025.

Sur les 198 carrés Atlas (1 km²) de la Région de Bruxelles-Capitale :

- 187 carrés (94%) sont en ordre pour les visites standardisées. Les carrés manquants sont, en fait, en majorité des mailles comprenant une trop petite partie de la région bruxelloise que pour nécessiter une visite d'une heure.
- Les estimations finales ont été soumises pour 21 carrés (~11%).
- La validation de ces estimations sera réalisée au fur et à mesure de l'avancée de ces dernières. La validation, l'analyse et la cartographie des données hivernales ne font pas l'objet de ce marché public et devraient être réalisées courant 2025.



Carte 12 Etat d'avancement par carré pour la saison hivernale le 27/03/2025. En orange, les carrés ayant reçu (au moins) une estimation ; En marron, les carrés en ordre pour les visites une heure (en attente des estimations) ; et en violet, les carrés dont au moins une visite d'une heure est manquante. Carte issue du portail spécifique d'encodage Atlas.

RÉFÉRENCES

Rabosée, D., & de Wavrin, H. (1995). Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles 1989-1991. Société d'études ornithologiques Aves.

Weiserbs A. & Jacob J.-P. (2007). Oiseaux nicheurs de Bruxelles 2000-2004 : répartition, effectifs, évolution. Aves, Liège, 292 pages.

REMERCIEMENTS

Les relevés de terrain réalisés pour le suivi de l'avifaune dans le cadre du programme de surveillance bruxellois reposent largement sur l'enthousiasme et la constance d'ornithologues volontaires. Sans eux, rien ne serait possible. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur dévouement et leur enthousiasme.

En tant que volontaires participant à un ou plusieurs programmes de monitorings de l'avifaune bruxelloise, l'intérêt de votre travail n'est pas que régional. En effet, vos données sont également intégrées dans des portails européens consultables en direct. Les volontaires bruxellois font donc partie d'une grande communauté européenne d'observateurs naturalistes.

Voici les quatre principaux programmes européens qui se basent sur les données régionales ou nationales des volontaires :

- Les données d'Observations.be sont intégrées dans : [EuroBird Portal](#).
- Les données des Atlas des oiseaux nationaux et régionaux (Bruxelles, Wallonie, etc) sont intégrées dans : [European Breeding Bird Atlas](#) (EBBA 2).
- Les données de SOCBRU (Suivi des oiseaux communs par point d'écoute) sont intégrées dans : [PanEuropean Common Bird Monitoring Scheme](#) (PECBMS).
- Les données du DPOE (Dénombrement printanier des oiseaux d'eau) sont intégrées dans : [Wetlands International](#).

De plus, des portails européens semblables existent pour la migration : [The Eurasian African Bird Migration Atlas](#).

Il est possible que, par erreur, certains volontaires ne soient pas repris dans la liste ci-dessous, nous les prions de nous excuser pour cette injustice.

Points d'écoute (SOCBRU) : AMORY Bénédicte, BOECKX Alain, CHIWY Brigitte, CIPRIANI Marco, COATANEY Yann, CRESPIN Jérémie, DAEMS Véronique, DARIMONT Juan Bosco, DEGRAER Luc, DEVOS Carl, DIRICK Alain, DUBOIS Philippe, DUMONT DE CHASSART Romain, ENGELBEEN Mathias, ETIENNE Erik, GODDING Elisabeth, GOUBOUT-GUILLEMYN Michelle, HANKENNE Cécile, HENIN Françoise, KESTEMONT Bruno, LEINER Stefan, MASUY Stéphanie, MENTEN Véronique, MICHEL Patrick, NINANNE Mario, PALMANS Bart, PAQUET Jean-Yves, ROMMES Jean, SEGERS Maurice, SEYNAEVE Adriaan, SONON Virginie, TABURIAUX Fabienne, VAN DER ELST Denis, VANDERHULST Emilie, WILLEMYNS Jean.

Recensement des nids d'Hirondelles de fenêtre : BOECKX Alain, CARELS Charles, DEGRAER Luc, ETIENNE Erik, KESTEMONT Bruno, LEJEUNE François, NAVARRE Jordi, NINANNE Mario, PAILHES Marius, SEGERS Maurice, VAN DER ELST Denis.

Recensement des cavités d'Hirondelles de rivage : AUGEM Amélie (Port de Bruxelles), BECK Olivier (Bruxelles Environnement), BOECKX Alain, DE WOUTERS Guillaume (Escaut Sans Frontières), DIDION Florence (Bruxelles Environnement), D'HOOP Ariane, ETIENNE Erik, JEAN Thomas, PAILHES Marius (Natagora), SEGERS Maurice, ainsi que l'équipage du Port de Bruxelles.

Dénombrement des oiseaux d'eau nicheurs (DPOE) : DE CROM Johanna, DEGRAER Luc, DAEMS Véronique, GOUBOUT-GUILLEMYN Michelle, HAMMOND Madeline, JOLY Véronique, KESTEMONT Bruno, LECHIEN Dominique, MAZIGH Yosra, NINANNE Mario, SEGERS Maurice, VAN DIONANT Martine

Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (DHOE) : BERNAU Remi, BOON Luc, BOULANGÉ Nicolas, COSY André, DAEMS Véronique, DE BRANDT Alain, DEGRAER Luc, DEMEUSE Frédéric, DEROO Stéphanie, DIDION Florence, DUYS Martine, ETIENNE Erik, FERNANDEZ MARTINEZ Diego, GELBGRAS Florence, GODDING Elisabeth, HANKENNE Cécile, HENIN Françoise, HERMAN Corinne, JOLY Véronique, KINET Geneviève, LEJEUNE François, MOREELS Michel, NINANNE Mario, PEARSE Mark, ROMMES Jean, ROSSEEL Roland, SERRANO Sara, SEGERS Maurice, TABURIAUX Fabienne, THORNBURN Elizabeth, VANDERHULST Emilie, VANDERSCHUEREN Daniel, VANNIEUWENHOVE Stéphanie, WILLEMYNS Jean.

Atlas des Oiseaux nicheurs et hivernants de Bruxelles (en janvier 2024) : Alain BOECKX, Adrien CHEVALIER, Alain DE BRANDT, Aline DE LANNOY, Alain DIRICK, Anne-Laure WIBRIN, Annie LEURY, Alain PAQUET, Adriaan SEYNAEVE, Brigitte CHIWY, Benoit DE BOECK, Benoit FORGET, Brigitte GERARD, Bruno KESTEMONT, Bozena LAGASSE-GUGALA, Bart PALMANS, Carl DEVOS, Cécile HANKENNE, Chantal LEFORT, Christiane MOULU, Claudine ORLOFF, Cécile RAO, Catherine VAN HOORN STREIFF, André DELIER, Denis VAN DER ELST, Diego FERNANDEZ MARTINEZ, Maurice SEGERS, Erik ETIENNE, Elisabeth GODDING, Emmanuel GUILLORÉ, Elizabeth Madame THORNBURN, Fien DEBUSSCHER, Florence DIDION,

Florence GELBGRAS, Federico GIRAUDO, François LEJEUNE, Gaëtan CLERBAUX, Gilles DELFORGE, Gerard TROOST, Habiba ZITOUNI, Jean-Philippe COPPÉE, Jean DANDOIS, Jehan DERU, Véronique JOLY, Johan LAMBERT, Jean-Yves PAQUET, Jean ROMMES, Jordi Van POTTENBERGH, Jean WILLEMYNS, Kassandra DECLoux, Kenny MEGANCK, Laurence BAUDET, Lucas DEPROOTE, Luc DEGRAER, Luc MERCIER, Lara VANGOETHEM, Lionel WIELEMANS, Christine BLANCHEZ, Marie COLLARD, Marie-Françoise DE MUNCK, Mathias ENGELBEEN, Simon FEYS, Michelle GOUBOUT-GUILLEMYN, Matthias GHEM, Marie GENNOTTE, Madeline HAMMOND, Marie HAINAUT, Michel JANSSENS, Michel MOREELS, Marius PAILHÈS, Mark PEARSE, Maxime VAN CUTSEM, Martine WAUTERS, Nathan DENIS, Mario NINANNE, Olivier DUPONT, Olivier WALLEZ, Philippe DUBOIS, Pierre DEVILLERS, Philippe GAILLY, Patrick MICHEL, Patrick VANDEN BORE, Romain DUMONT DE CHASSART, Stéphanie BUSSCHAERT, Sarah FRANSSEN, Sabine KRINGS, Sara VELGHE, Steven VAN GARSSE, Steyn VAN ASSCHE, Théo DEGEN, Thomas JUSSEN, Véronique BOUQUELLE, Veerle DE CRAENE, Véronique DAEMS, Wouter DEBUSSCHER, Will HOLDER, Yann COATANEA, Yosra MAZIGH.

Merci à toutes et tous !

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE TRILINGUE DES ESPÈCES D'OISEAUX (ORDRE ALPHABÉTIQUE FRANCOPHONE)

Nom français	Nederlandse naam	Nom scientifique
Accenteur mouchet	Heggenmus	<i>Prunella modularis</i>
Alouette des champs	Veldleeuwerik	<i>Alauda arvensis</i>
Alouette lulu	Boomleeuwerik	<i>Lullula arborea</i>
Autour des palombes	Havik	<i>Accipiter gentilis</i>
Bec-croisé des sapins	Kruisbek	<i>Loxia curvirostra</i>
Bécasse des bois	Houtsnip	<i>Scolopax rusticola</i>
Bécassine des marais	Watersnip	<i>Gallinago gallinago</i>
Bécassine sourde	Bokje	<i>Lymnocyrtus minimus</i>
Bergeronnette des ruisseaux	Grote Gele Kwikstaart	<i>Motacilla cinerea</i>
Bergeronnette grise	Witte Kwikstaart	<i>Motacilla alba</i>
Bergeronnette printanière	Gele Kwikstaart	<i>Motacilla flava</i>
Bernache cravant	Rotgans	<i>Branta bernicla</i>
Bernache du Canada	Grote Canadese Gans	<i>Branta canadensis</i>
Bernache nonnette	Brandgans	<i>Branta leucopsis</i>
Bihoreau gris	Kwak	<i>Nycticorax nycticorax</i>
Blongios nain	Woudaap	<i>Ixobrychus minutus</i>
Bondrée apivore	Wespendief	<i>Pernis apivorus</i>
Bouvreuil pivoine	Goudvink	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>
Bruant des roseaux	Rietgors	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Bruant jaune	Geelgors	<i>Emberiza citrinella</i>
Buse variable	Buizerd	<i>Buteo buteo</i>
Butor étoilé	Roerdomp	<i>Botaurus stellaris</i>
Caille des blés	Kwartel	<i>Coturnix coturnix</i>
Canard carolin	Carolina-eend	<i>Aix sponsa</i>
Canard chipeau	Krakeend	<i>Mareca strepera</i>
Canard colvert	Wilde Eend	<i>Anas platyrhynchos</i>
Canard mandarin	Mandarijneend	<i>Aix galericulata</i>
Canard musqué	Muskuseend	<i>Cairina moschata</i>
Canard pilet	Pijlstaart	<i>Anas acuta</i>
Canard siffleur	Smient	<i>Mareca penelope</i>
Canard souchet	Slobeend	<i>Spatula clypeata</i>
Casse noix moucheté	Notenkraker	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Chardonneret élégant	Putter	<i>Carduelis carduelis</i>
Chevêche d'Athéna	Steenuil	<i>Athene noctua</i>
Choucas des tours	Kauw	<i>Coloeus monedula</i>
Chouette effraie	Kerkuil	<i>Tyto alba</i>
Chouette hulotte	Bosuul	<i>Strix aluco</i>
Cigogne blanche	Ooievaar	<i>Ciconia ciconia</i>
Cigogne noire	Zwarte Ooievaar	<i>Ciconia nigra</i>
Cinle plongeur	Waterspreeuw	<i>Cinclus cinclus</i>
Conure veuve	Monniksparkiet	<i>Myiopsitta monachus</i>

Corbeau freux	Roek	<i>Corvus frugilegus</i>
Cormoran huppé	Kuifaalscholver	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>
Cormoran pygmée	Dwergaalscholver	<i>Microcarbo pygmeus</i>
Corneille noire	Zwarte Kraai	<i>Corvus corone</i>
Coucou gris	Koekoek	<i>Cuculus canorus</i>
Cygne noir	Zwarte Zwaan	<i>Cygnus atratus</i>
Cygne tuberculé	Knobbelzwaan	<i>Cygnus olor</i>
Engoulevent d'Europe	Nachtzwaluw	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Épervier d'Europe	Sperwer	<i>Accipiter nisus</i>
Étourneau sansonnet	Spreeuw	<i>Sturnus vulgaris</i>
Faisan de Colchide	Fazant	<i>Phasianus colchicus</i>
Faucon crécerelle	Torenvalk	<i>Falco tinnunculus</i>
Faucon émerillon	Smelleken	<i>Falco columbarius</i>
Faucon hobereau	Boomvalk	<i>Falco subbuteo</i>
Faucon pèlerin	Slechtvalk	<i>Falco peregrinus</i>
Fauvette à tête noire	Zwartkop	<i>Sylvia atricapilla</i>
Fauvette babillarde	Braamsluiper	<i>Sylvia curruca</i>
Fauvette des jardins	Tuinfluitier	<i>Sylvia borin</i>
Fauvette grisette	Grasmus	<i>Sylvia communis</i>
Foulque macroule	Meerkoet	<i>Fulica atra</i>
Fuligule milouin	Tafeleend	<i>Aythya ferina</i>
Fuligule milouinan	Topper	<i>Aythya marila</i>
Fuligule morillon	Kuifeend	<i>Aythya fuligula</i>
Fuligule nyroca	Witoogeend	<i>Aythya nyroca</i>
Gallinule Poule d'eau	Waterhoen	<i>Gallinula chloropus</i>
Garrot à oeil d'or	Brilduiker	<i>Bucephala clangula</i>
Geai des chênes	Gaai	<i>Garrulus glandarius</i>
Gobemouche gris	Grauwe Vliegenvanger	<i>Muscicapa striata</i>
Gobemouche noir	Bonte Vliegenvanger	<i>Ficedula hypoleuca</i>
Goéland à ailes blanches	Kleine Burgemeester	<i>Larus glaucoides</i>
Goéland argenté	Zilvermeeuw	<i>Larus argentatus</i>
Goéland brun	Kleine Mantelmeeuw	<i>Larus fuscus</i>
Goéland cendré	Stormmeeuw	<i>Larus canus</i>
Goéland leucophée	Geelpootmeeuw	<i>Larus michahellis</i>
Goéland marin	Grote Mantelmeeuw	<i>Larus marinus</i>
Goéland pontique	Pontische Meeuw	<i>Larus cachinnans</i>
Grand Corbeau	Raaf	<i>Corvus corax</i>
Grand Cormoran	Aalscholver	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Grande Aigrette	Grote Zilverreiger	<i>Ardea alba</i>
Grèbe castagneux	Dodaars	<i>Tachybaptus ruficollis</i>
Grèbe huppé	Fuut	<i>Podiceps cristatus</i>
Grimpereau des jardins	Boomkruiper	<i>Certhia brachydactyla</i>
Grive draine	Grote Lijster	<i>Turdus viscivorus</i>
Grive litorne	Kramsvogel	<i>Turdus pilaris</i>
Grive mauvis	Koperwiek	<i>Turdus iliacus</i>
Grive musicienne	Zanglijster	<i>Turdus philomelos</i>

Grosbec casse-noyaux	Appelvink	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>
Grue cendrée	Kraanvogel	<i>Grus grus</i>
Gypaète barbu	Lammergier	<i>Gypaetus barbatus</i>
Harle bièvre	Grote Zaagbek	<i>Mergus merganser</i>
Héron cendré	Blauwe Reiger	<i>Ardea cinerea</i>
Hibou des marais	Velduil	<i>Asio flammeus</i>
Hibou moyen-duc	Ransuil	<i>Asio otus</i>
Hirondelle de fenêtre	Huiszwaluw	<i>Delichon urbicum</i>
Hirondelle de rivage	Oeverzwaluw	<i>Riparia riparia</i>
Hirondelle rustique	Boerenzwaluw	<i>Hirundo rustica</i>
Huppe fasciée	Hop	<i>Upupa epops</i>
Hypolaïs icterine	Spotvogel	<i>Hippolaïs icterina</i>
Jaseur boréal	Pestvogel	<i>Bombycilla garrulus</i>
Linotte mélodieuse	Kneu	<i>Linaria cannabina</i>
Locustelle tachetée	Sprinkhaanzanger	<i>Locustella naevia</i>
Loriot d'Europe	Wielewaal	<i>Oriolus oriolus</i>
Macareux moine	Papegaaiduiker	<i>Fratercula arctica</i>
Martin-pêcheur d'Europe	IJsvogel	<i>Alcedo atthis</i>
Martinet noir	Gierzwaluw	<i>Apus apus</i>
Merle noir	Merel	<i>Turdus merula</i>
Mésange à longue queue	Staartmees	<i>Aegithalos caudatus</i>
Mésange bleue	Pimpelmees	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Mésange boréale	Matkop	<i>Poecile montanus</i>
Mésange charbonnière	Koolmees	<i>Parus major</i>
Mésange huppée	Kuifmees	<i>Lophophanes cristatus</i>
Mésange noire	Zwarte Mees	<i>Periparus ater</i>
Mésange nonnette	Glanskop	<i>Poecile palustris</i>
Milan noir	Zwarte Wouw	<i>Milvus migrans</i>
Milan royal	Rode Wouw	<i>Milvus milvus</i>
Moineau domestique	Huismus	<i>Passer domesticus</i>
Moineau friquet	Ringmus	<i>Passer montanus</i>
Mouette mélanocéphale	Zwartkopmeeuw	<i>Ichthyophaga melanocephalus</i>
Mouette pygmée	Dwergmeeuw	<i>Hydrocoloeus minutus</i>
Mouette rieuse	Kokmeeuw	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>
Nette rousse	Krooneend	<i>Netta rufina</i>
Oie cendrée	Grauwe Gans	<i>Anser anser</i>
Ouette de Magellan	Magelhaengans	<i>Chloephaga picta</i>
Ouette d'Égypte	Nijlgans	<i>Alopochen aegyptiaca</i>
Panure à moustaches	Baardman	<i>Panurus biarmicus</i>
Perdrix grise	Patrijs	<i>Perdrix perdrix</i>
Perruche à collier	Halsbandparkiet	<i>Psittacula krameri</i>
Perruche alexandre	Grote Alexanderparkiet	<i>Psittacula eupatria</i>
Petit Gravelot	Kleine Plevier	<i>Charadrius dubius</i>
Pic cendré	Grijskopspecht	<i>Picus canus</i>
Pic épeiche	Grote Bonte Specht	<i>Dendrocopos major</i>
Pic épeichette	Kleine Bonte Specht	<i>Dryobates minor</i>

Pic mar	Middelste Bonte Specht	<i>Dendrocoptes medius</i>
Pic noir	Zwarte Specht	<i>Dryocopus martius</i>
Pic cendré	Grijskopspecht	<i>Picus canus</i>
Pic vert	Groene Specht	<i>Picus viridis</i>
Pie bavarde	Ekster	<i>Pica pica</i>
Pigeon biset	Rotsduif	<i>Columba livia</i>
Pigeon colombin	Holenduif	<i>Columba oenas</i>
Pigeon ramier	Houtduif	<i>Columba palumbus</i>
Pinson des arbres	Vink	<i>Fringilla coelebs</i>
Pinson du nord	Keep	<i>Fringilla montifringilla</i>
Pipit des arbres	Boompieper	<i>Anthus trivialis</i>
Pipit farlouse	Graspieper	<i>Anthus pratensis</i>
Pipit rousseline	Duinpieper	<i>Anthus campestris</i>
Pipit spioncelle	Waterpieper	<i>Anthus spinoletta</i>
Pouillot à grands sourcils	Bladkoning	<i>Phylloscopus inornatus</i>
Pouillot brun	Bruine Boszanger	<i>Phylloscopus fuscatus</i>
Pouillot de Pallas	Pallas' Boszanger	<i>Phylloscopus proregulus</i>
Pouillot fitis	Fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
Pouillot ibérique	Iberische Tjiftjaf	<i>Phylloscopus ibericus</i>
Pouillot siffleur	Fluiter	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>
Pouillot véloce	Tjiftjaf	<i>Phylloscopus collybita</i>
Pygargue à queue blanche	Zeearend	<i>Haliaeetus albicilla</i>
Râle d'eau	Waterral	<i>Rallus aquaticus</i>
Rémiz penduline	Buidelmees	<i>Remiz pendulinus</i>
Roitelet à triple bandeau	Vuurgoudhaan	<i>Regulus ignicapilla</i>
Roitelet huppé	Goudhaan	<i>Regulus regulus</i>
Rossignol philomèle	Nachtegaal	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Rougegorge familier	Roodborst	<i>Erithacus rubecula</i>
Rougequeue à front blanc	Gekraagde Roodstaart	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Rougequeue noir	Zwarte Roodstaart	<i>Phoenicurus ochruros</i>
Rousserolle effarvatte	Kleine Karekiet	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
Rousserolle turdoïde	Grote Karekiet	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
Rousserolle verderolle	Bosrietzanger	<i>Acrocephalus palustris</i>
Sarcelle d'été	Zomertaling	<i>Spatula querquedula</i>
Sarcelle d'hiver	Wintertaling	<i>Anas crecca</i>
Serin cini	Europese Kanarie	<i>Serinus serinus</i>
Sittelle torchepot	Boomklever	<i>Sitta europaea</i>
Sizerin cabaret	Kleine Barmsijs	<i>Acanthis cabaret</i>
Sizerin flammé	Grote Barmsijs	<i>Acanthis flammea</i>
Spatule blanche	Lepelaar	<i>Platalea leucorodia</i>
Sterne pierregarin	Visdief	<i>Sterna hirundo</i>
Tadorna casarca	Casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>
Tarier des prés	Paapje	<i>Saxicola rubetra</i>
Tarier pâtre	Roodborsttapuit	<i>Saxicola rubicola</i>
Tarin des aulnes	Sijs	<i>Spinus spinus</i>
Torcol fourmilier	Draaihals	<i>Jynx torquilla</i>

Tournepierre à collier	Steenloper	<i>Arenaria interpres</i>
Tourterelle des bois	Zomertortel	<i>Streptopelia turtur</i>
Tourterelle turque	Turkse Tortel	<i>Streptopelia decaocto</i>
Traquet motteux	Tapuit	<i>Oenanthe oenanthe</i>
Troglodyte mignon	Winterkoning	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Vanneau huppé	Kievit	<i>Vanellus vanellus</i>
Verdier d'Europe	Groenling	<i>Chloris chloris</i>

ANNEXE 2 : SOCBRU : CATÉGORIES DE TENDANCE

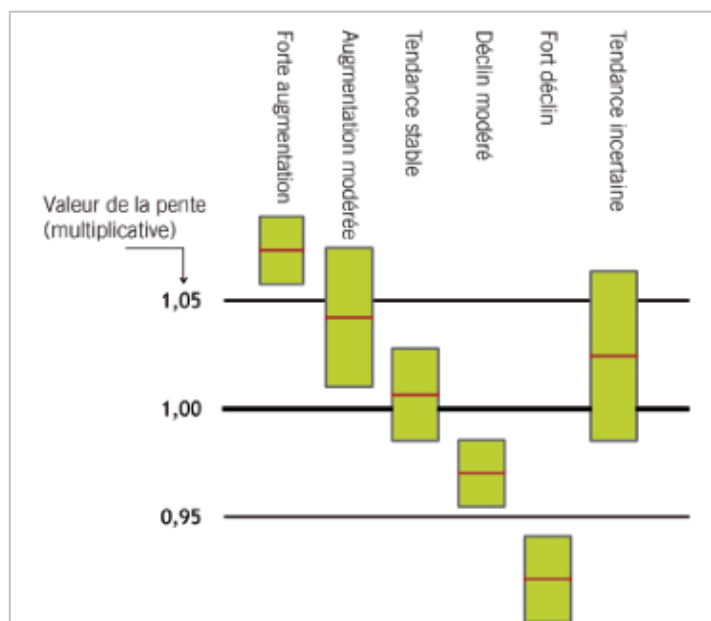


Figure 52 Catégories de tendance définies en fonction de la tendance multiplicative et de son intervalle de confiance (95%). Les rectangles verticaux représentent plusieurs cas d'intervalles de confiance (à 95 %) autour de différents exemples de tendances (trait horizontal rouge) (Derouaux et Paquet, 2018).

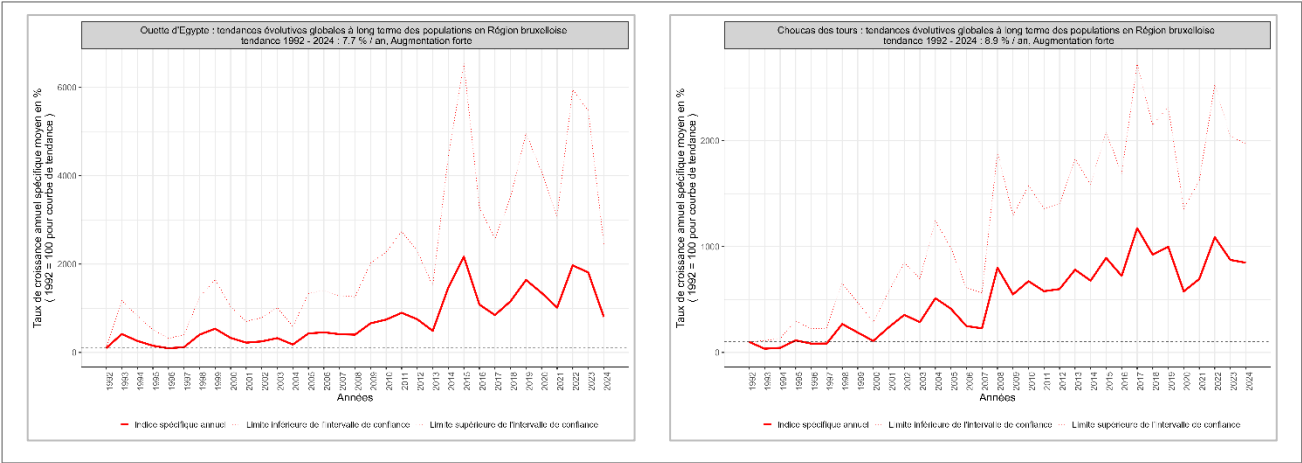


Figure 53 Espèces en augmentation forte sur le long terme (1992-2024)
(Variation de l'indice d'abondance rapporté à la première année d'échantillonnage).
Trait plein : Taux de croissance annuel moyen / Pointillé : Intervalle de confiance

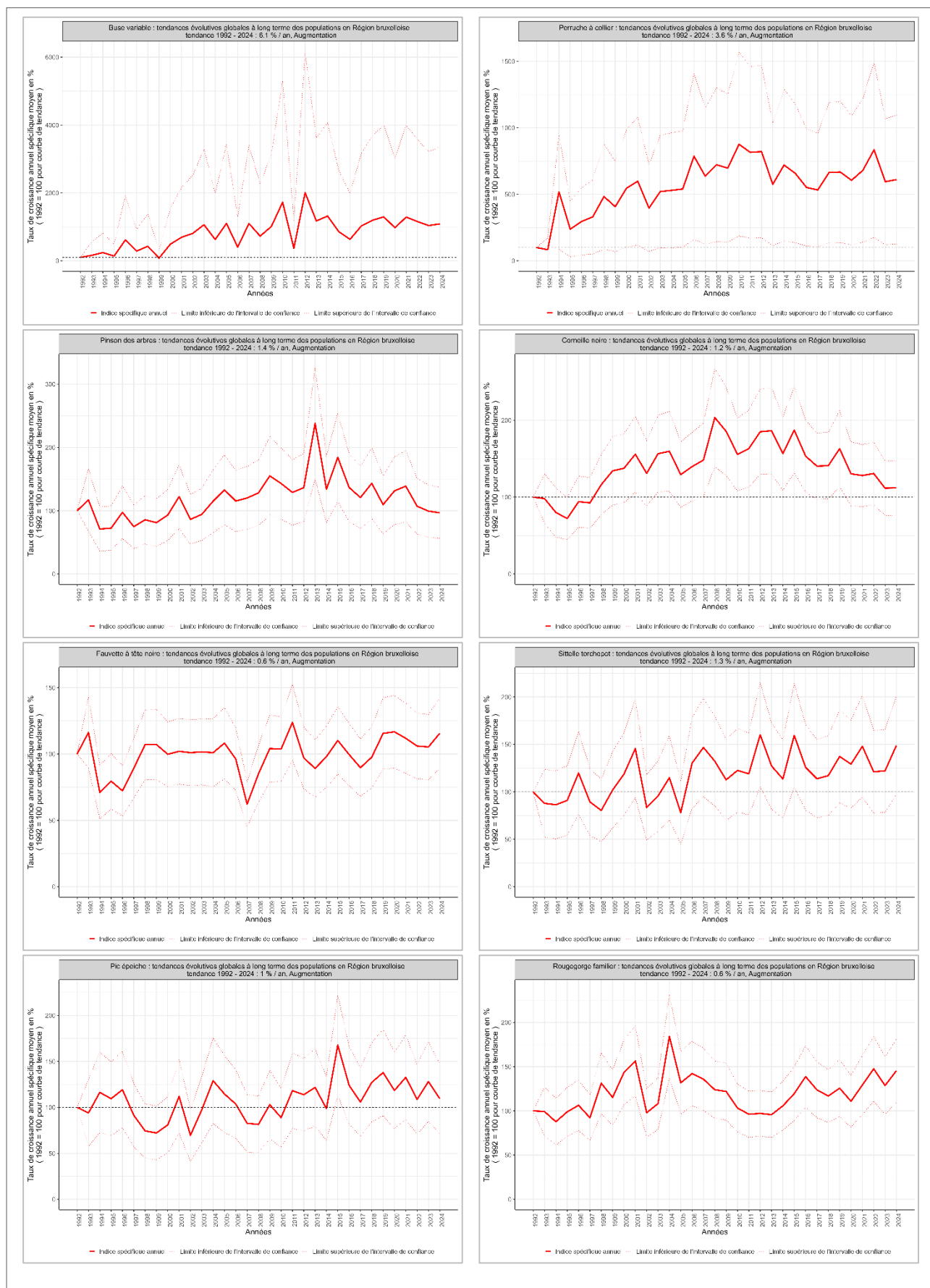
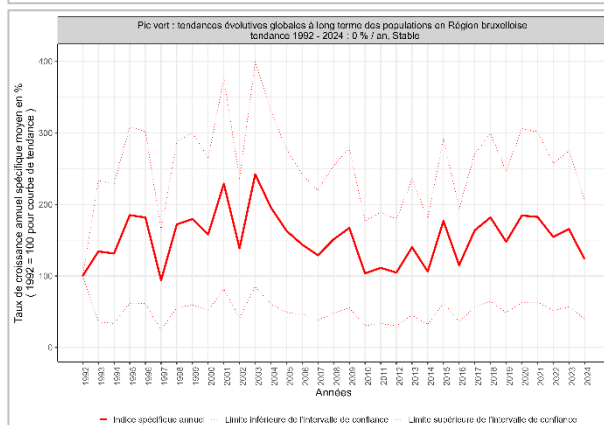
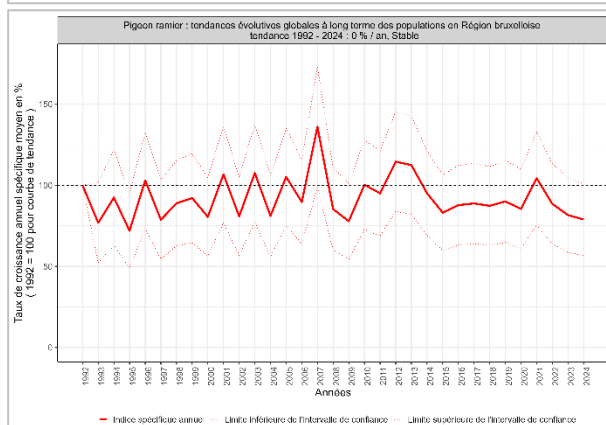
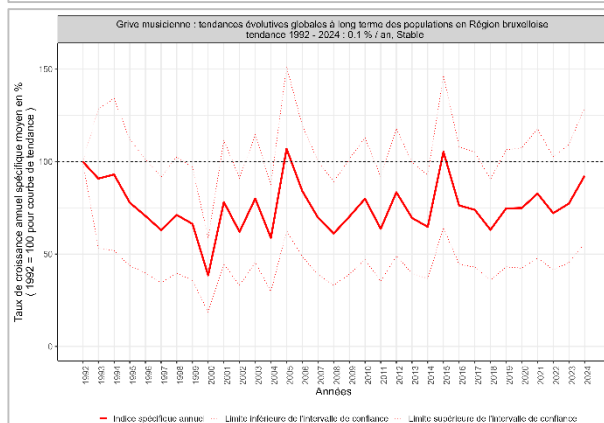
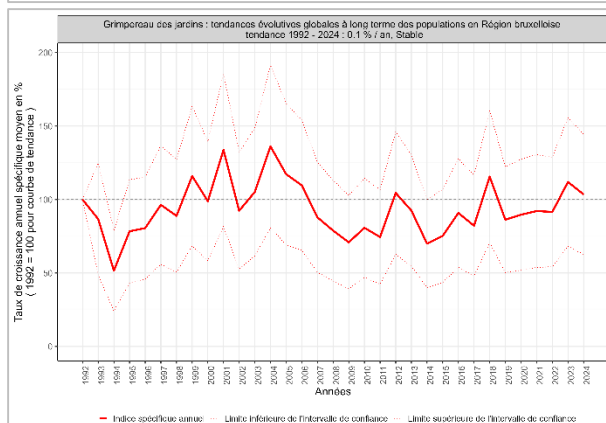
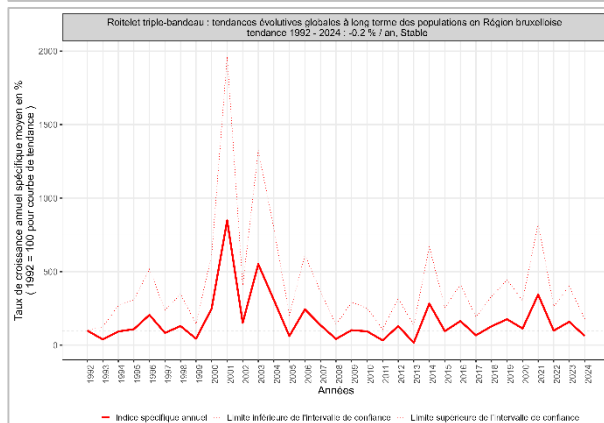
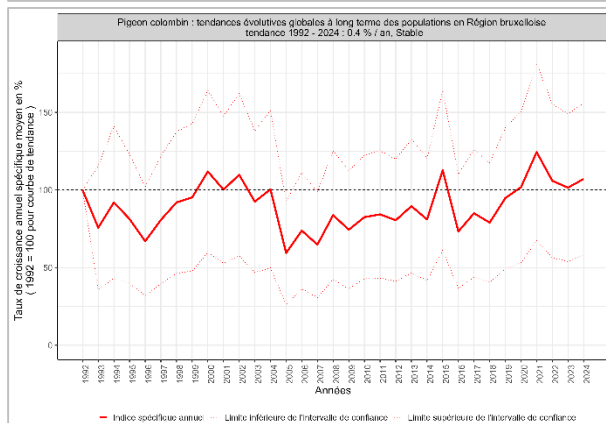
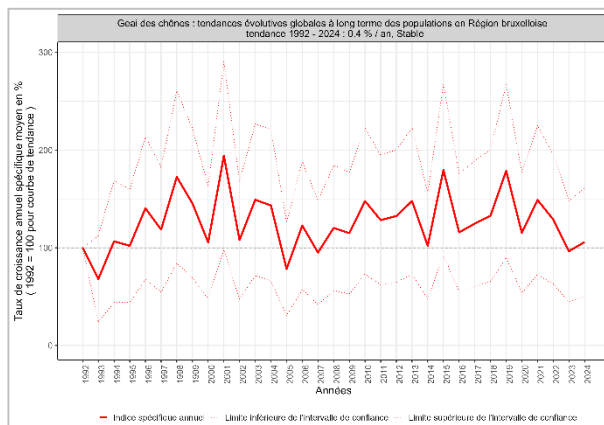
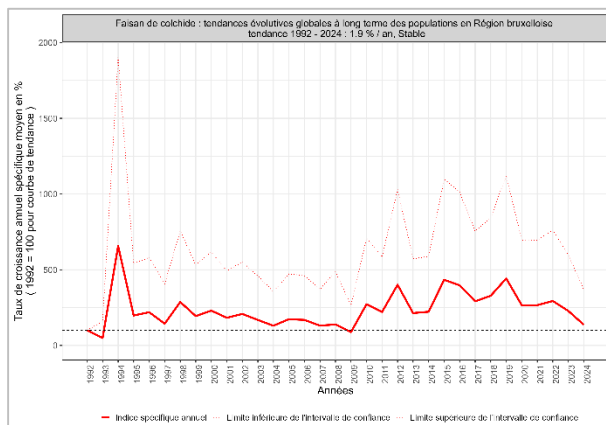


Figure 54 Espèces en augmentation sur le long terme (1992-2024)
(Variation de l'indice d'abondance rapporté à la première année d'échantillonnage).
Trait plein : Taux de croissance annuel moyen / Pointillé : Intervalle de confiance



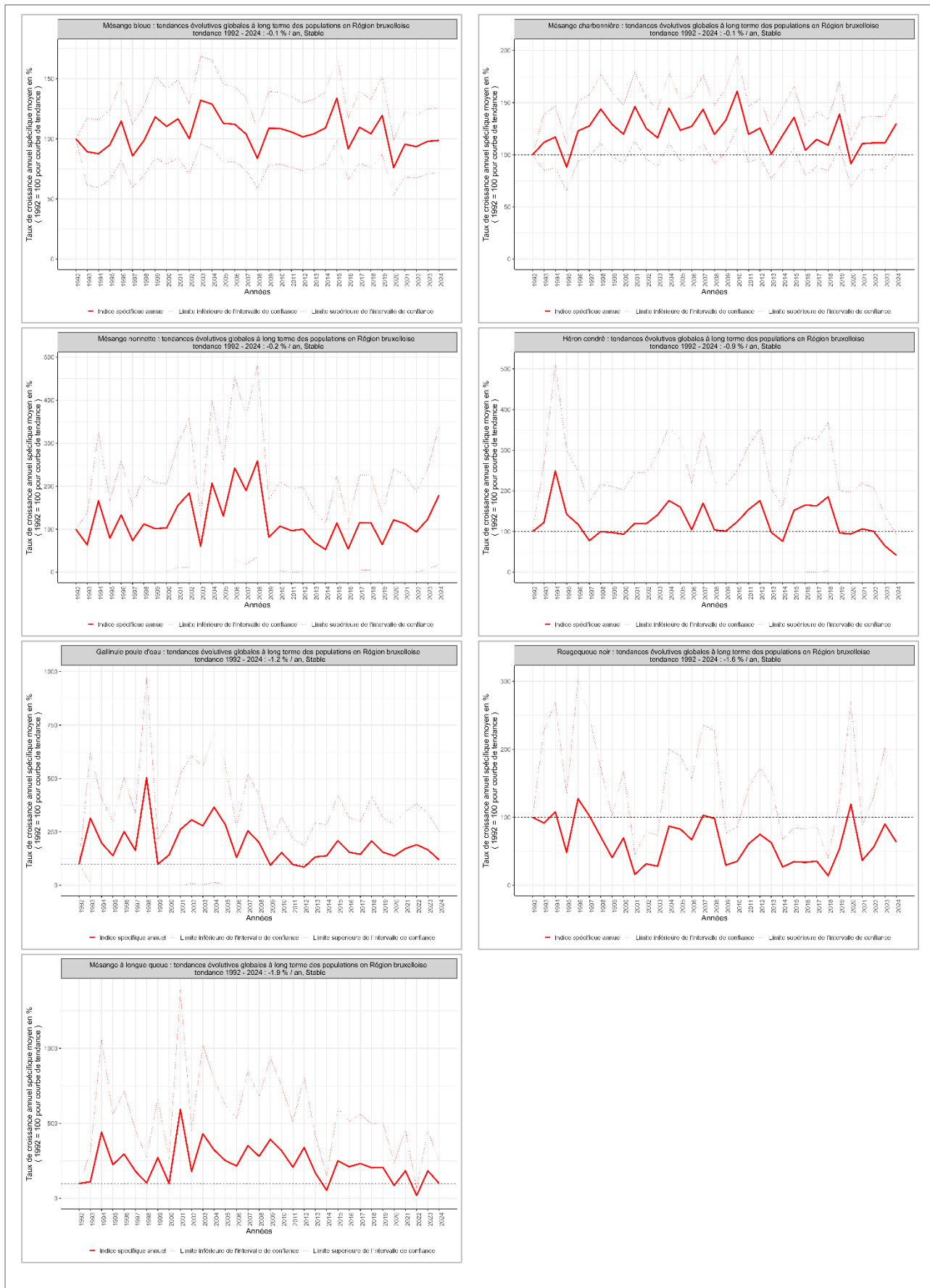
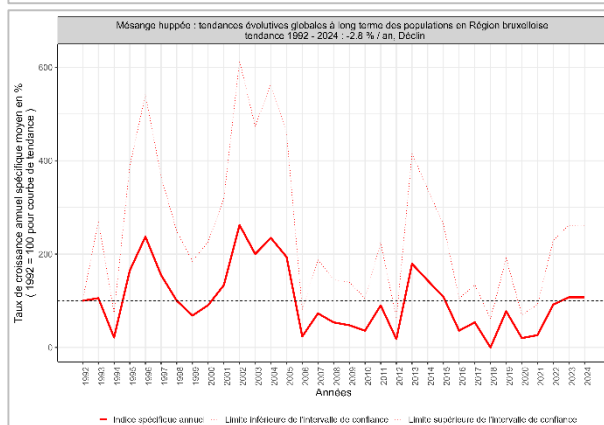
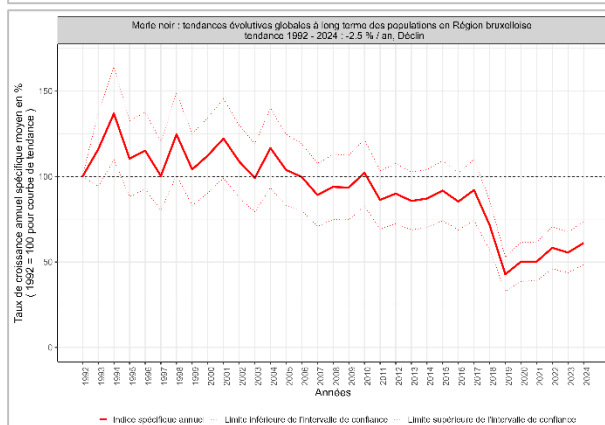
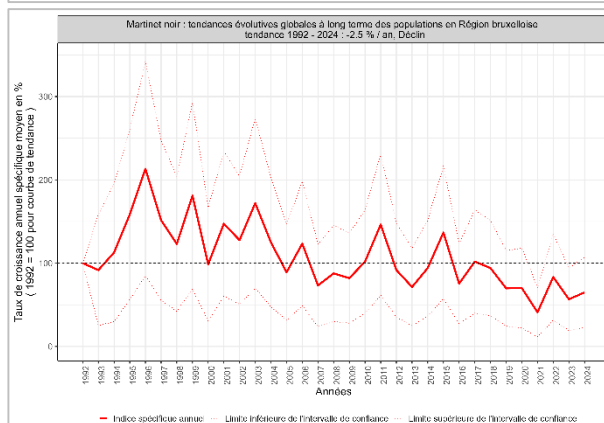
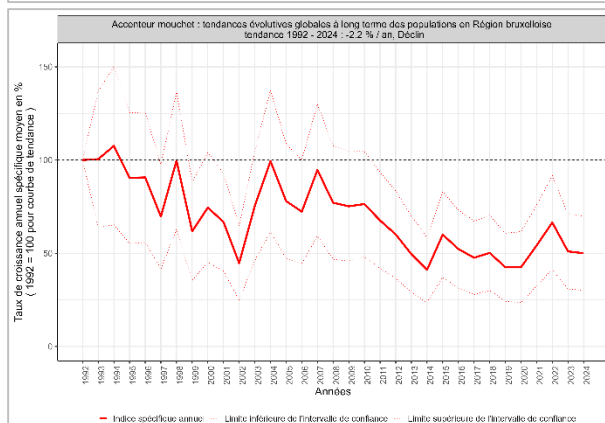
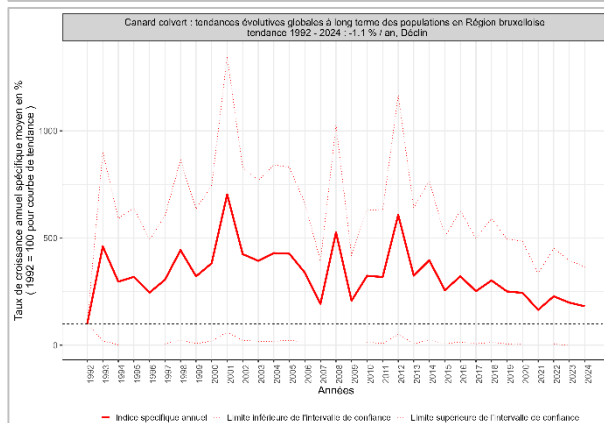
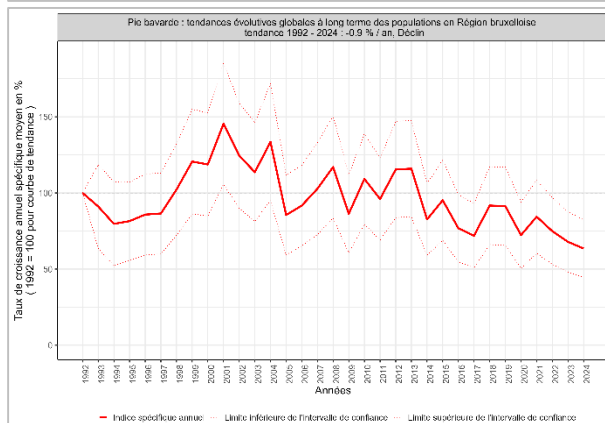
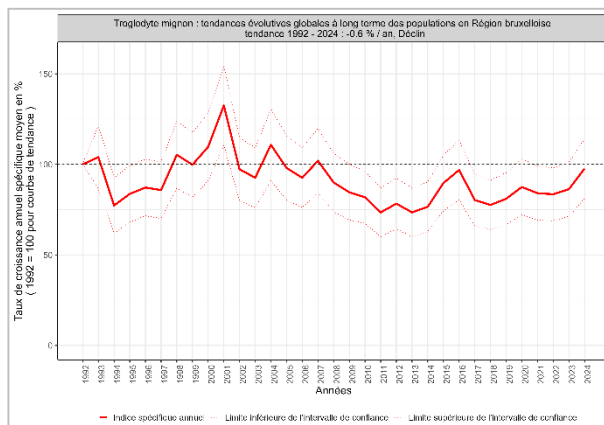
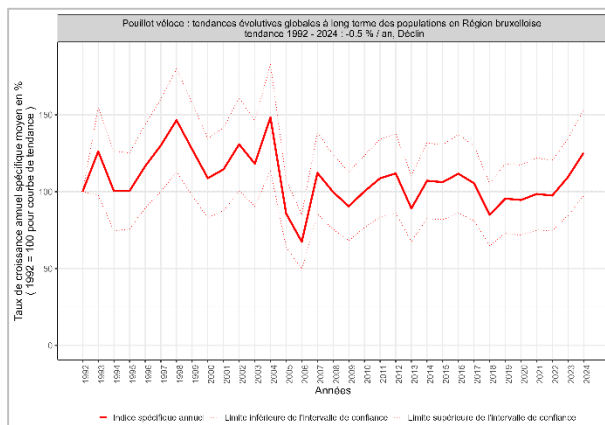


Figure 55 Espèces stables sur le long terme (1992-2024)
(Variation de l'indice d'abondance rapporté à la première année d'échantillonnage).
Trait plein : Taux de croissance annuel moyen / Pointillé : Intervalle de confiance



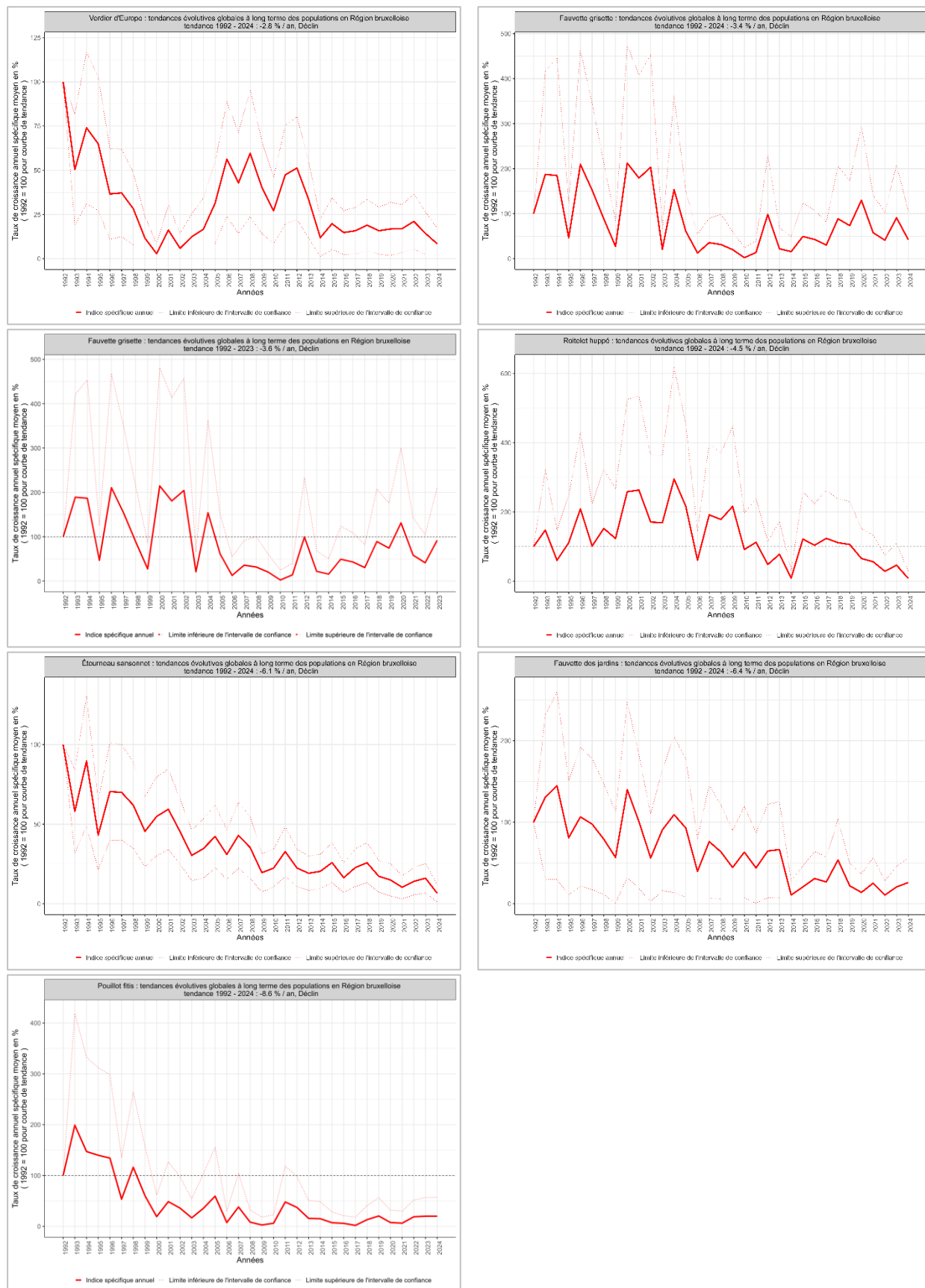


Figure 56 Espèces en diminution sur le long terme (1992-2024)
(Variation de l'indice d'abondance rapporté à la première année d'échantillonnage).
Trait plein : Taux de croissance annuel moyen / Pointillé : Intervalle de confiance

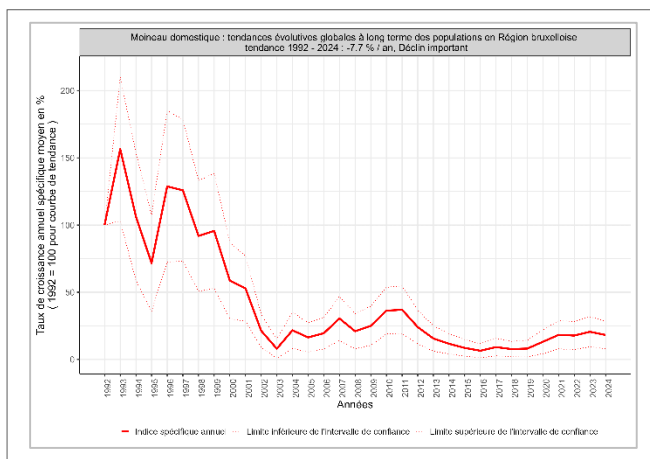


Figure 57 Espèces en diminution forte sur le long terme (1992-2024)
(Variation de l'indice d'abondance rapporté à la première année d'échantillonnage).
Trait plein : Taux de croissance annuel moyen / Pointillé : Intervalle de confiance



natagora

Traverse des Muses 1 | 5000 Namur

www.natagora.be